هكذا من الأصل

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 13115 — 6 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine DIMANCHE 29-LUNDI 30 MARS 1987

La « dame de fer » au Kremlin

La visite que Mme Thatcher devait commencer le samedi 28 mars en URSS sort de la routine diplomatique. C'est la première fois, d'abord, depuis douze ans, qu'un premier ministre britannique se rend officiellement à Moscou. Autant dire que Soviétiques et Britanniques ont entretenu ces dernières années des relations de faible intensité. Le paradoxe est peut-être que ces relations aient commencé à se réchauffer dès 1984 entre la « dame de fer », peu suspecte de complaisance envers les Soviétiques, et M. Gorbatchev, qui n'était pas encore le numéro un du Kremlin.

L'intérêt majeur de ce voyage, pourtant, dépasse de loin les relations bilatérales. Mme Thatcher est le premier chef de gouvernement d'Europe occidentale à se rendre en URSS depuis que l'« option zéro » — la disparition des armes nucléaires de moyenne portée en Europe — est devenue une probabilité. Les entretiens de Mme Thatcher avec M. Mitterrand et avec le chancelier Kohl qui ont précédé et préparé le voyage à Moscou, autorisent le premier ministre britannique sinon à parler au nom de ses alliés européens, du moins à le faire avec une parfaite connaissance de leurs points de vue. C'est un aspect des conversations dont on ne peut être que très conscient à Moscou, où l'on doit bien admettre que depuis Reykjavik les Européens n'ont guère eu la possibilité de s'insérer dans le dialogue entre les deux Super-Grands.

Les dossiers techniques sont d'une infinie complexité, un démantèlement des euromissiles étant inévitablement lié, qu'on le veuille ou non, à des projets d'accords sur d'autres types d'armements. Soviétiques et Américains en conviennent plus ou moins, l'essentiel étant que la volonté politique d'aboutir existe des deux côtés. Mais, d'évidence, cette volonté est encore très floue chez les Européens, qui constatent que quarante ans de paix leur ont été assurés par l'existence d'arsenaux nucléaires propres à brider, de part et d'autre, toute tentation d'aventure.

M. Gorbatchev, le 16 février à Moscou, a fait le procès de ceux pour qui l'arme nucléaire « est un mal nécessaire pour conjurer le mal encore plus redoutable qu'est la guerre ». Son réquisitoire n'a pourtant pas convaincu les tenants d'une stratégie de la dissuasion, garantie la plus sûre à leurs yeux non seulement de leur sécurité, mais aussi du maintien de la paix. Il lui faudra de puissants arguments pour que les dirigeants d'Europe occidentale adoptent, comme il le souhaite, une « nouvelle mentalité » à cet égard.

Lui-même ne doit-il pas modifier sa vision ? L'idée d'une défense européenne n'a jamais été en faveur à Moscou. On ne parle que de cela ces temps derniers à Paris, à Londres et à Bonn, et M. Mitterrand souhaitait cette semaine que les Européens préparent sans attendre « le moment où l'Europe, dotée d'un pouvoir politique central, décidera elle-même des moyens de sa sécurité ». Le sujet n'est pas simple, pour cette raison essentielle que chaque pays ne se fait pas la même idée des moyens de défendre ses propres « intérêts vitaux ». Le pouvoir de déclencher le feu nucléaire, en outre, saurait-il se partager ?

Il demeure que les Européens, sous peine d'être tenus à l'écart de négociations qui les intéressent directement, reconnaissent qu'ils ne peuvent éviter de réfléchir à leur défense commune.

(Lire nos informations page 3.)

Le différend sur la mer Egée

Brusque montée de la tension entre la Grèce et la Turquie

La tension a brusquement monté, le vendredi 27 mars, entre la Grèce et la Turquie, membres de l'OTAN, provoquant une réunion d'urgence de l'alliance atlantique à Bruxelles. Tandis que la Maison Blanche et le secrétaire général de l'ONU les appelaient au calme, les alliés de ces deux pays leur recommandaient d'« entamer immédiatement des discussions et d'éviter le recours à la force ».

Y a-t-il réellement menace d'affrontement armé ? Le vocabulaire auquel ont eu recours vendredi les responsables d'Athènes et d'Ankara pourrait le laisser penser. Le premier ministre grec, M. Papandréou, a mis en garde ses alliés contre une guerre éventuelle et contre les conséquences « *destructrices* » qu'aurait l'entrée en mer Egée du navire turc *Sismik I*, objet du différend.

Les alliés de M. Papandréou sont habitués de sa part à une certaine emphase, mais ce n'était pas le cas jusque-là de la partie turque, qui, à chaque fois qu'un incident l'oppose à Athènes, se flattait au contraire de garder sa sérénité face à ce qu'elle considère comme des gesticulations de M. Papandréou. Il est donc peu commun d'entendre le premier ministre, M. Ozal, se servir de la menace de guerre comme il l'a fait vendredi : « *S'ils touchent un de nos navires, ce sera un motif de guerre* », a-t-il dit, tout en affirmant que la Turquie n'entendait pas prendre l'initiative d'une crise ouverte. Une partie de l'armée turque a été mise en état d'alerte.

CLAIRE TRÉAN.

(Lire la suite page 3.)

Surtaxe de 100 % pour l'électronique japonaise

Washington menace Tokyo d'une guerre commerciale

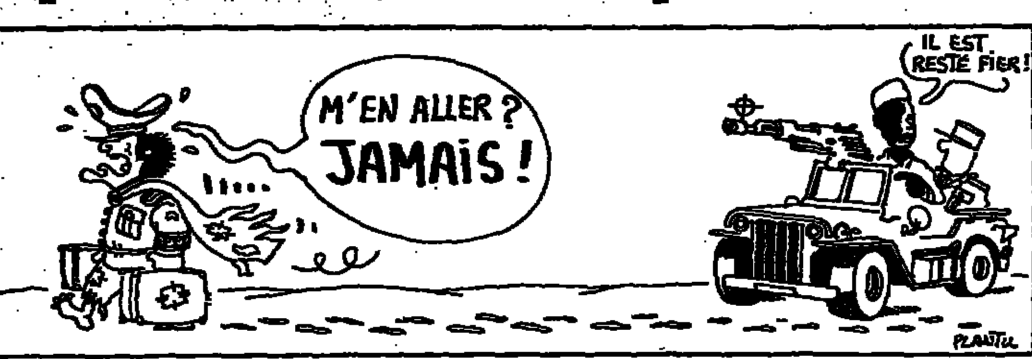
Les Etats-Unis sont au bord d'une guerre commerciale avec le Japon. Le président Ronald Reagan a tiré un coup de semonce, le vendredi 27 mars, en appliquant une surtaxe pour les importations électroniques japonaises. C'est la première fois, depuis la fin de la dernière guerre mondiale, que les Etats-Unis prennent une telle mesure de rétorsion unilatérale.

Brusque poussée de fièvre dans le différend américano-japonais sur les semi-conducteurs : les Etats-Unis ont l'intention d'imposer des droits de douane, allant jusqu'à 300 millions de dollars, sur les importations nippones de produits grand public. Une mesure qui s'explique par les inquiétudes américaines devant leur déficit croissant dans l'électronique (13,1 milliards de dollars en 1986). Le Japon demande l'ouverture, dès la semaine prochaine, de discussions, et menace à son tour de prendre des « *mesures appropriées* » dans le cadre du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce). L'agressivité des Etats-Unis est assez mal venue, dans la mesure où la compétitivité de l'économie américaine va continuer de s'améliorer rapidement, le dollar ayant atteint en fin de semaine son plus bas cours historique par rapport au yen. L'accord du Louvre du 22 février dernier est-il déjà caduc ?

(Lire les articles de BERNARD GUETTA page 13 et de FRANÇOIS RENARD page 15.)

La chute de Faya-Largeau

Un pas décisif dans la « reconquête » du Tchad



Prévisible depuis quarante-huit heures, la chute de Faya-Largeau, ultime place forte des troupes libyennes dans le nord du Tchad, est le dernier en date d'une série de succès militaires et diplomatiques remportés par le président Hissène Habré. La prise de contrôle de la préfecture du BET (Borkou, Ennedi, Tibesti) par les Forces armées nationales tchadiennes (FANT) est sans doute une victoire plus facile que les autres, dans la mesure où il semble bien que la garnison d'environ deux mille cinq cents soldats libyens avait évacué la grande palmeraie avant l'entrée des troupes tchadiennes, dans la soirée de vendredi 27 mars, mais elle est la plus significative du point de vue symbolique.

Tant que Faya-Largeau, ville natale du président tchadien, qui avait été conquise par les forces de Tripoli en août 1983, restait occupée par des forces étrangères, M. Habré n'étendait sa légitimité de chef d'Etat que sur une partie, certes la plus vaste, de son territoire. Cette légitimité, aujourd'hui, ne peut plus guère être contestée, même si l'armée tchadienne ne contrôle pas — et n'est probablement pas prête de contrôler — le Tibesti et, plus largement, la bande d'Aouzou, que les Libyens considèrent comme faisant partie intégrante de leur territoire.

La prise de Faya-Largeau pouvait être sérieusement envisagée depuis celle de la base de Ouadi-Doum, le dimanche 22 mars. Les troupes libyennes, retranchées dans la palmeraie, étaient, en effet, coupées de leurs bases arrière, c'est-à-dire dans l'impossibilité de se faire ravitailler, à la fois par voie terrestre et par voie aérienne. La base aérienne de Ouadi-Doum, dotée d'une piste d'atterrissage en béton de 3 800 mètres, constituait un relais indispensable pour les avions libyens décollant de la base de Maaten-Es-Sarra, située en territoire libyen. Dès la chute de Ouadi-Doum — dont on s'étonne encore qu'elle ait été si rapide (environ deux heures de combats, semble-t-il) en raison des affirmations de responsables militaires à la fois français et tchadiens sur l'importance du dispositif libyen, — les forces tchadiennes avaient commencé à descendre en direction de Faya, coupant les pistes de communication vers le nord. Faya était devenue une nasse.

Il est donc vraisemblable, s'il se confirme que Faya a été reconquise sans combats majeurs, que le colonel Kadhafi, dont les troupes avaient déjà été défaites à Fada et à Ouadi-Doum, a voulu « limiter la casse » en faisant remonter ses forces vers le nord avant qu'il ne soit trop tard. L'ivresse de la victoire de Ouadi-Doum dans les rangs tchadiens, dont les militaires français craignaient les effets, a, au bout du compte, été payante. Sans désemparer, les forces du président Hissène Habré se sont lancées à l'assaut de la préfecture du BET. Leur avance a pourtant été retardée par un fort vent de sable qui a également permis aux Libyens d'évaquer l'essentiel de leurs troupes. En annonçant, vendredi soir, que la localité était « *totalement sous* [leur] *contrôle* », les forces armées tchadiennes ont indiqué que l'armée libyenne avait évacué Faya-Largeau en laissant « *à leur triste sort de nombreux Tchadiens enrôlés de force dans la Légion islamique et qui se sont ralliés aux FANT* ».

Le colonel Kadhafi a, apparemment, admis sa défaite, puisque, selon les informations fragmentaires actuellement disponibles, les troupes libyennes seraient en train de se regrouper dans le Tibesti. Si tout le Borkou et l'Ennedi, soit le centre et l'est de la partie du territoire tchadien située au nord du seizième parallèle, est maintenant sous contrôle des forces de N'Djamena, il n'en est pas de même du Tibesti.

LAURENT ZECCHINI.

(Lire la suite page 5.)

Le chef de l'Etat et l'échéance de 1988

Le chapeau de M. Mitterrand

Invité d'une édition spéciale de « 7 sur 7 », le dimanche 29 mars à 19 h 30 sur TF1, M. Mitterrand devrait commenter un an d'actualité. A la veille d'un voyage en Franche-Comté, le président de la République a accordé, d'autre part, un entretien à « l'Est Républicain », dans lequel il critique implicitement le gouvernement pour l'« aggravation des inégalités et les difficultés grandissantes de la vie quotidienne ».

par Jean-Yves Lhomeau

« *J'ai fait un cauchemar. C'était le 1er janvier. Vous interveniez à la télévision et vous disiez : « Ça suffit comme ça, » Françaises, Français, je m'en » vais ! »* Au visiteur qui lui confie ses angoisses, M. Mitterrand répond, souriant : « *C'est impossible. Si j'adoptais pareil comportement, cela voudrait dire que je vais me représenter.* »

Le 14 mars à Nevers, devant le président de la foire qui s'apprête à passer la main à son successeur, il remarque : « *C'est à d'autres d'assumer les succès futurs. Quel est l'homme responsable qui n'applique pas à lui-même ce raisonnement ?* » L'évidence, le bon sens, prennent parfois valeur d'énigme.

Le 21 mars à Villeurbanne, un admirateur supplie sur son passage : « *Représentez-vous ! Représentez-vous !* » M. Mitterrand répond : « *Je vous entends ; cela ne veut pas dire que je vous écoute.* » Le mystère s'épaissit.

Le président, c'est certain, s'amuse un brin. On l'imagine riant sous cape, à l'écoute ou à la lecture des supputations les plus subtiles sur ses intentions les plus secrètes. A l'occasion, il alimente ce docte débat d'une image, d'un symbole. Pressé dans ses derniers retranchements, il avait, en septembre 1986, au cours d'un voyage officiel en Indonésie, confié l'indiscible, révélé le signe qui ne tromperait point : « *Vous verrez bien. Quand je sortirai avec mon écharpe et mon chapeau...* » Car le président, bien que de solide constitution, prend grand soin d'épargner sa voix pour les meetings de campagne électorale.

Du coup, M. Mitterrand a passé tout l'hiver, ou presque, sans chapeau. Ou, du moins, sans son couvre-chef préféré, un feutre noir qui, surplombant le cache-col, lui confère, vu de loin, une silhouette à la Léon Blum. On l'a deviné sous une chapka, le 23 février, dans les neiges du Puy-de-Dôme, et l'on a photographié sa casquette sur les Champs-Elysées, le 10 mars. Le feutre noir n'a réapparu que le 16 mars à Strasbourg. A cinq jours du printemps, il était temps. Le signal vaut ce qu'il vaut, et le plus doué des magiciens ne sortira jamais un président de son chapeau.

Si M. Mitterrand fait le mystérieux, c'est qu'il ne peut agir autrement. Qu'il aspire ostensiblement à la retraite, et c'en sera terminé de l'autorité présidentielle, jusqu'à l'échéance de 1988.

(Lire la suite page 6.)

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 6 dir. ; Tunisie, 700 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 40 fr. ; Canada, 2 $; Côte-d'Ivoire, 420 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 170 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 140 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 2 000 L. ; Libye, 0,400 DL. ; Luxembourg, 40 f. ; Norvège, 12,70 kr. ; Pays-Bas, 2,50 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 13,70 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $.

Dates

RENDEZ-VOUS

Dimanche 29 mars. – *New-York :* visite officielle de J. Chirac (jusqu'au 31). Entretien avec Reagan le 31 ; *Haïti :* référendum sur la nouvelle Constitution.

Lundi 30 mars. – *Bruxelles :* réunion des ministres de l'agriculture des Douze ; *Alger :* visite officielle du ministre des affaires étrangères espagnol ; *Rabat :* visite officielle du chef de l'Etat turc.

Mardi 31 mars. – *Rimini :* congrès du PS italien (jusqu'au 4 avril) ; *Suriname :* vote d'une nouvelle Constitution ; *Istanbul :* grève illimitée des ouvriers du secteur pétrolier.

Mercredi 1er avril. – *Israël :* visite de Raymond Barre (jusqu'au 6) ; *Montevideo :* début de la visite du pape en Uruguay et au Chili (jusqu'au 6) ; *Tunis :* 87e session du conseil ministériel de la Ligue arabe ; *Washington :* rapport Reagan au Congrès sur les pays qui entretiennent des relations militaires avec Pretoria ; les visas américains seront payants pour les Français.

Jeudi 2 avril. – *Bonn :* réunion de la commission économique germano-soviétique ; *Bophal :* reprise du procès intenté à Union Carbide.

Vendredi 3 avril. – *Bruxelles :* réunion informelle des ministres des finances des Douze.

Dimanche 5 avril. – *Bonn :* nouvelles élections dans le Land de Hesse ; *Ottawa :* visite officielle de Ronald Reagan (jusqu'au 16).

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

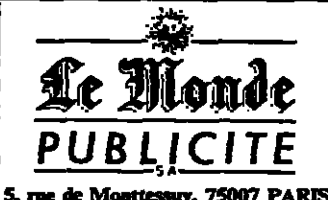
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général : Bernard Wouts.
Rédacteur en chef : Daniel Vernet.
Corédacteur en chef : Claude Sales.

Le Monde PUBLICITE S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F





Commission paritaire des journaux et publications, no 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*

ABONNEMENTS
Tél. : (1) 42-47-98-72

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE			
354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE			
687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE/LUXEMBOURG/PAYS-BAS			
399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE			
504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39 th Street, L.C.I., N.Y. 11104. Second class postage paid at New-York, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A., P.N.C., 45-45 39 th Street, L.I.C., N.Y. 11104.

Il y a quarante ans

L'insurrection malgache

LE 29 mars 1947, à 22 heures, quelques centaines de Malgaches attaquent des postes de gendarmerie, des bâtiments administratifs et des concessions européennes dans la région de Manakara, sur la côte orientale de la Grande Ile.

A quelque quatre cents kilomètres de là, à minuit, environ deux mille conjurés pénètrent dans la ville de Moramanga. Ils investissent la gare et l'hôtel Larrieu où dorment la plupart des officiers français de la garnison, encerclent le camp Tristani. Ils veulent les armes et tuent sur-le-champ plusieurs hommes de troupe. Des officiers tentent de riposter et trouvent la mort à leur tour. Confusion pendant quelques heures. Les assaillants se retirent à l'aube, sans butin important, après avoir incendié des cases de « collaborateurs ».

La nouvelle met quarante-huit heures pour parvenir en France. Dans son numéro daté du 1er avril, *le Monde* lui consacre quatorze lignes sous le titre « Un camp militaire français attaqué par des individus armés de sagaies et de coupe-coupe ». A partir du lendemain, « les troubles de Madagascar » s'installent à la rubrique « Union française » du journal. Titre du 2 avril : « Certains indices laissent croire à une campagne d'agitation généralisée. » 3 avril : « Les rebelles semblent avoir obéi à un mot d'ordre lancé par un parti autochtone. » 6 avril : « Une mission aérienne a dû mitrailler un rassemblement de rebelles. »

En quelques jours, Paris prend la mesure exacte de l'événement. *Le Monde* pose la question qui est sur toutes les lèvres dans les cabinets ministériels : le Mouvement démocratique de la rénovation malgache (MDRM), vainqueur de récentes élections, va-t-il *« désavouer la violence de certains éléments extrémistes pour collaborer sincèrement au bien-être de l'île au sein de l'Union française ou, au contraire, estimerait-il que les récents débats sur l'Indochine lui permettent de s'engager dans la dangereuse voie du Vietminh » ?*



Plus de 89 000 morts

Présidé par Ramadier, le gouvernement comprend des socialistes de la SFIO, des démocrates-chrétiens du MRP et des communistes. Après avoir approuvé les mesures d'urgence, ces derniers claquent la porte du conseil des ministres le 16 avril. L'ampleur de la répression leur permet de s'attribuer le rôle des justes indignés, quelles que soient leurs arrière-pensées.

Le Haut Commissariat français avait cru l'insurrection *« morte dès le premier soir »*. Il doit vite déchanter. Jusqu'en juillet, le mouvement de révolte ne cesse de s'étendre. Il gagne les banlieues de Tananarive, Fianarantsoa et Tamatave. Pour éviter un embrasement général, Paris envoie la Légion étrangère et fait « traiter » les zones de rébellion par l'aviation. En quelques semaines, les effectifs militaires triplent et passent à dix-huit mille hommes, dont de nombreux tirailleurs sénégalais.

Des deux côtés, la guerre proprement dite s'accompagne de nombreuses atrocités. Les unités combattantes de l'insurrection n'ont jamais dépassé 20 000 hommes. Pour associer la population à la lutte, la terreur est largement employée : expéditions punitives contre les villages ralliés, de gré ou de force, aux Français, exécutions en tous genres. Des tièdes ou des « soumis » sont enterrés vivants. Les parties génitales sont arrachées, des cadavres dépecés sont jetés aux chiens.

Parmi les forces de l'ordre, les « bavures » se multiplient. L'« action psychologique » fait ses débuts à Madagascar. Des « postes de pacification » – SAS algériennes avant la lettre – sont créés. Des tracts sont lancés au-dessus des forêts où se cachent les insurgés. Mais parfois, en guise de propagande, les avions lâchent des prisonniers vivants à hauteur des villages suspects. Les unités chargées de la « pacification » reviennent du combat en exhibant déjà des lobes d'oreille.

Encerclés, affamés dans la forêt, les insurgés sont décimés par les armes ou la maladie. Quelques chefs se rendent, souvent pour mourir dans un hôpital. La révolte est définitivement anéantie en décembre 1948. En vingt mois, elle a touché des territoires surtout situés dans la partie orientale de l'île, peuplés par environ un million et demi de personnes.

Bien qu'une telle comptabilité ne change rien à la nature des faits, des polémiques se sont prolongées des années au sujet des pertes humaines. Dans l'ouvrage de référence sur l'insurrection – paru chez Maspéro en 1974, – Jacques Tronchon écrit : *« Le chiffre véritable ne sera sans doute jamais connu. Celui de 89 000 morts avoué par l'état-major français – chiffre fondé sur la différence négative trouvée entre le nombre d'habitants du quadrilatère d'insurrection avant et après les hostilités – est sans doute assez proche de la réalité. »* Parmi ces morts, il faut compter environ 1 900 Malgaches victimes de l'insurrection, militaires enrôlés dans les forces françaises ou fonctionnaires demeurés loyaux envers l'administration coloniale.

« Les pertes humaines sont considérables eu égard à la courte durée et à la localisation des combats, ainsi qu'au chiffre global de la population malgache [4 100 000 habitants] *et européenne* [60 000 personnes], écrit Jacques Tronchon. *Elles traduisent cependant un écart disproportionné entre les victimes malgaches et les victimes étrangères. Ces dernières représentent environ 550 personnes, dont près de 350 militaires. »*

Le « complot des parlementaires »

Un des éléments troublants de l'affaire malgache, demeurée un sujet largement tabou en France, est que l'administration coloniale était informée de ce qui se préparait, sans en deviner la portée. De nombreux documents l'attestent. *« Derniers renseignements précisent : attaque générale de Madagascar dans la nuit du 29 au 30 mars »*, télégraphie quelques heures avant l'événement le colonel Léopold, gouverneur militaire du Sud, sans obtenir de directives précises. Le chef de district de Fort-Dauphin informe aussi le Haut Commissariat des massacres en perspective après avoir été alerté par un prêtre malgache.

Ce que tant de gens savaient dans la Grande Ile, les cinq députés malgaches siégeant au Palais-Bourbon et les cinq élus au Conseil de la République ne l'ignoraient pas non plus. Mais ils ne le dirent pas, estimant que les troubles pouvaient accélérer le processus vers l'indépendance. Certains d'entre eux avaient eu des contacts compromettants. Des conjurés, parlant parfois sous la torture, affirmèrent qu'ils étaient convaincus d'obéir à des ordres émanant des parlementaires du MDRM.

Rapidement ce parti se désolidarise des insurgés qu'il traite de *« malfaiteurs »* et de *« criminels »*. Mais ses élus sont accusés de double jeu et traduits en justice, leur immunité parlementaire ayant été levée après des débats houleux. Six accusés sont condamnés à mort par la cour criminelle de Tananarive en octobre 1948. La sentence n'est pas exécutée.

En fait, dans ce procès éminemment politique, les mesures de grâce étaient décidées par Paris avant même l'énoncé d'un verdict destiné à calmer les colons. En 1960, MM. Rabemananjara et Ravoahangy seront ministres dans le gouvernement de Madagascar indépendante. Le second sera décoré de la Légion d'honneur par l'ambassadeur de France en 1969...

Du « complot des parlementaires » on est passé assez rapidement à celui des « *Hova* ». Ramadier : *« Les descendants des anciens conquérants, les Hova, caste aristocratique et riche, sont à l'origine des troubles. »* Pierre de Chevigné, député MRP, nommé haut commissaire en 1948 : *« Quelques féodaux aigris et ambitieux ont exploité, au nom d'un prétendu nationalisme, la crédulité d'une population dépourvue de toute notion politique. »*

« Priez pour Hitler »

Jacques Tronchon a longuement enquêté pour démêler le fil conducteur d'une affaire enchevêtrée. Sa conclusion : *« Le complot des sociétés secrètes apparaît avec évidence, et il reste à déterminer dans quelle mesure celui-ci aurait été encouragé, avec des visées différentes, par certaines forces se livrant un combat d'influence à Madagascar. »*

Ces réseaux clandestins existaient depuis la mainmise française sur Madagascar. Ils furent réactivés par la victoire du IIIe Reich sur la puissance coloniale. Pour les nationalistes trop longtemps humiliés, l'armistice de Pétain apparaît comme une manifestation de la justice immanente. *« Chers Malgaches, priez pour Hitler, pour qu'il gagne bientôt la guerre »*, conseille un tract diffusé dans l'île par une de ces sociétés secrètes. L'une d'elles s'intitule dès 1941 « Parti national-socialiste malgache ». Elle jouera un grand rôle dans l'insurrection. Comme d'autres chefs de guerre qui s'étaient affublés de noms de généraux allemands, un certain *« Rajaona-Rommel »* fera longtemps parler de lui.

La répression fut d'autant plus aveugle qu'elle frappait des adversaires difficiles à discerner. Ironie de l'histoire, elle se fit sous l'autorité d'un haut commissaire qui n'avait rien d'un homme de droite. Marcel de Coppet, gendre de Roger Martin du Gard, ami de Gide, très lié aux milieux intellectuels parisiens, avait participé à la Résistance avant d'adhérer à la SFIO. Il appartenait à la Grande Loge de France.

Après les massacres de Sétif, en mai 1945 en Algérie, les tueries de Madagascar montrèrent que la lutte contre une partie des colonisés révoltés engendrait, par un engrenage fatal, des méthodes inacceptables. Elles laissèrent dans les esprits un sentiment de culpabilité assez vivace pour inciter Paris à préparer, quelques années plus tard, une transition pacifique vers les indépendances, au moins au sud du Sahara. Il ne serait pas dit que l'aventure coloniale de la France se terminerait partout dans le sang et les larmes.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

BIBLIOGRAPHIE

« L'aventure coloniale de la France »

La croix et la canonnière

POUR la fresque sur l'aventure coloniale de la France dont Bernard Lauzanne est le maître d'œuvre chez Denoël (*le Monde* du 13 mars), Jean Martin n'a pas la meilleure part. A d'autres le soin de raconter les grands succès sous la IIIe République, puis le bruit et la fureur de l'Empire embrasé après 1945, tellement plus présents dans nos mémoires. Lui, il doit simplement expliquer comment quelques précurseurs ont fait des vestiges hérités de l'Ancien Régime un ensemble de quelque six millions et demi d'habitants, *« fort méconnu d'un peuple demeuré terrien et casanier, n'offrant qu'un intérêt économique très secondaire et ne pouvant supporter la moindre comparaison avec les empires britannique et même néerlandais »*.

Son mérite est d'avoir mis en évidence les prémices de l'expansion coloniale moderne. Ce qu'il dit de la conquête de l'Algérie, qui constitue évidemment le noyau de l'ouvrage, semble valable pour les autres territoires : la France s'y installa moins par volonté impérialiste des gouvernants que par accident, avec, parfois, le coup de pouce que des hommes aventureux se chargeaient de donner aux hasards de l'histoire.

Le débat entre les *« colonistes »* et les libéraux à propos de ce *« rocher nu* [d'Alger] *sur lequel les Européens ne peuvent pas vivre »* montre quelle opiniâtreté il a fallu à Napoléon III pour créer son *« royaume arabe »* et prouver que des Français avaient aussi *« les patientes vertus colonisatrices que l'on pouvait trouver dans l'aristocratie anglaise, l'oligarchie néerlandaise ou l'ordre des jésuites »*.

Le second Empire tripla l'étendue du domaine colonial parce que *« ses dirigeants, servis par la stabilité des institutions, aidés par la prospérité économique, soucieux du prestige attaché au nom de Bonaparte, surent doter la France d'une marine forte »*. En fait, les fameuses *« canonnières »* étaient généralement de *« petits bâtiments de faible tirant d'eau, quelquefois démontables, qui rendirent les plus grands services pour le contrôle du pays »*, à Faidherbe au Sénégal, aux amiraux en Cochinchine.

« Cette flotte fut souvent envoyée à la rescousse des communautés chrétiennes dont Napoléon III se posait en défenseur intransigeant », rappelle Jean Martin. Après la canonnière, c'est à la Croix qu'est consacré un des tout premiers volumes de la collection : *Missionnaires en Afrique*, sous la plume d'André Picciola, ancien conseiller pour l'adaptation des programmes d'histoire en Afrique francophone. Beau travail de synthèse à partir d'une matière considérable. Il commence à l'Empire renaissant, mais s'étend jusqu'au XXe siècle, relatant l'histoire des grands ordres missionnaires, et exposant le débat sur la finalité de leur œuvre au sein de l'Eglise.

André Picciola explique lumineusement comment un cardinal Lavigerie et ses Pères blancs parviendront, non sans mal, à concilier *« la conception patriotique des conquêtes de la Croix »* et l'ultramontanisme de la Sacrée Congrégation pour la propagation de la foi, au Vatican. Constatant au passage que l'instituteur laïque, pourtant triomphant sous la IIIe République, laissa au missionnaire le soin de conduire les peuples colonisés *« vers les lumières de la civilisation »*, il montre *« la connivence entre le prêtre et l'administrateur »* et souligne que même la rupture des relations entre l'Eglise et l'Etat, au début du siècle, ne dissocia pas les deux entreprises.

Un an après l'armistice de 1918, Benoît XV rappelait le missionnaire à sa vocation initiale d'annonciateur de Dieu plutôt que d'agent de sa nation : *« Oublie ton peuple et la maison de ton Père »*, commande l'encyclique *Maximum illud*. Le moment était venu de promouvoir un clergé autochtone. Devant les progrès actuels de l'islam en Afrique noire, l'auteur est *« tenté de douter que l'apport missionnaire ait bien été adapté et solide »*. Si on le juge alors par trop pessimiste, c'est parce qu'il a excellé à faire revivre ce qui ressemble fort à la dernière des épopées.

J. G.

★ *L'Empire renaissant*, de Jean Martin. Denoël, 336 p. 178 F. *Missionnaires en Afrique*, d'André Picciola. Denoël, 292 p. 128 F.

هكذا من الأصل

La visite du premier ministre britannique à Moscou

Mme Thatcher gagnante dans tous les cas ?

Le premier ministre britannique a quitté Londres, le samedi 28 mars, pour une visite officielle de cinq jours en URSS.

LONDRES
de notre correspondant

Mme Thatcher et M. Gorbatchev se connaissent déjà et s'apprécient. *« J'aime bien M. Gorbatchev, on peut faire affaire ensemble. »* Cette remarque typiquement thatchérienne, le premier ministre l'avait prononcée en décembre 1984. M. Gorbatchev venait de passer une semaine en Grande-Bretagne. Il n'était alors considéré que comme un *« futur numéro un du Kremlin »*.

A n'en pas douter, M. Gorbatchev et son entourage se souviennent de cette prise de contact, même si, il y a un peu plus de deux ans, le premier ministre britannique a tempéré son compliment en ajoutant : *« Tous deux, nous croyons vraiment dans nos systèmes politiques respectifs. Nous ne nous changerons pas. »* La franchise assez rude de Mme Thatcher n'est pas faite pour déplaire en URSS ; plusieurs officiels à Moscou l'ont souligné ces derniers jours, tout en critiquant nettement ses positions.

Un accueil exceptionnel lui sera réservé à Moscou : interviews à la télévision, conférence de presse, nombreux reportages et, surtout, pas moins de cinq entretiens avec M. Gorbatchev. Avec une telle publicité, les stratèges du Parti conservateur se frottent les mains dans la perspective de la campagne électorale qui approche. A Moscou, on estime que cette visite peut être un moyen d'améliorer davantage l'image de M. Gorbatchev à l'étranger au moment où celle du président Reagan est au plus bas.

De quel *business* peut-il s'agir entre Mme Thatcher et son hôte ? Le secrétaire au Foreign Office, Sir Geoffrey Howe, s'est empressé, jeudi, de contredire certaines spéculations. Devant des parlementaires conservateurs, il a écarté *« tout espoir irréaliste de progrès décisifs »* ; à propos du désarmement, il a précisé que Mme Thatcher se contenterait de sonder davantage les intentions soviétiques et d'exprimer les craintes européennes devant la possibilité d'une réduction des missiles de moyenne portée si l'on ne compense pas la supériorité de l'URSS dans le domaine des armes nucléaires à courte portée et aussi des armements chimiques.

Les droits de l'homme

Par ailleurs, au Kremlin, on n'a pas oublié cette vieille demande – pour un temps mise de côté – qui consiste à exiger que soient prises en compte les forces de dissuasion britannique et française dans des pourparlers ultérieurs avec les Américains. Un porte-parole de l'état-major soviétique, le général Youri Ledbedev, a précisé cette semaine que d'une réponse positive à cette requête dépendaient des négociations futures sur la limitation des missiles à courte portée et la diminution des armes conventionnelles. Sur ce point, ce sera vraisemblablement au tour de Mme Thatcher de se montrer intransigeante, forte de l'appui de ses partenaires européens et de la France plus particulièrement.

La « dame de fer » risque d'irriter aussi M. Gorbatchev en insistant sur la question des droits de l'homme. Elle juge les efforts de M. Gorbatchev encore très insuffisants, ainsi qu'elle l'a déclaré après avoir reçu à Londres plusieurs dissidents. Pourra-t-elle avoir un entretien avec M. Andréi Sakharov ? La presse britannique lui en prête le souhait.

La visite de Mme Thatcher devrait être plus fructueuse dans le domaine des échanges économiques. Il y a un gros retard à rattraper. Pendant longtemps, les relations entre Londres et Moscou ont surtout été marquées par des expulsions réciproques et massives de diplomates soupçonnés d'espionnage. Le Royaume-Uni, qui fut dans les années 50 le premier partenaire économique de l'URSS dans le camp occidental, n'est plus qu'au neuvième rang. Les importations britanniques se sont élevées en 1986 à près de 700 millions de livres (près de 7 milliards de francs) et les exportations à 540 millions. Les hommes d'affaires britanniques qui se succèdent à Moscou espèrent que la visite de *leur chef de gouvernement* permettra de conclure enfin de nombreux contrats à l'étude en matière de coopération industrielle.

Quoi qu'il en soit, Mme Thatcher ne rentrera pas bredouille. Le *Financial Times* vient de le noter dans un éditorial en émettant une double hypothèse : après ses conversations avec M. Gorbatchev, la « dame de fer » pourra passer soit pour un *« agent de la paix »*, soit pour une *« lutteuse »*, et le journal conclut que, dans les deux cas, ce sera *« bon »* pour la réputation du premier ministre à la veille d'une campagne électorale.

FRANCIS CORNU.

● ***M. Andrei Sakharov accepte de se rendre en Australie.*** – Le dissident soviétique Andrei Sakharov a accepté une invitation en Australie en septembre, a annoncé, le vendredi 27 mars, à Sydney, la commission australienne des droits de l'homme. Le président de la commission, M. Marcus Einfeld, a précisé dans un communiqué qu'il avait formulé cette invitation il y a deux semaines, lors d'une rencontre avec M. Sakharov et son épouse, Mme Elena Bonner, dans leur appartement moscovite. M. Einfeld a ajouté que les autorités soviétiques doivent encore autoriser M. Sakharov à quitter l'URSS. Il a déclaré qu'il était confiant dans la tenue de cette visite. – (AFP).

Au cours de son voyage aux États-Unis

M. Chirac évoquera surtout les rapports Est-Ouest et les problèmes économiques internationaux

M. Jacques Chirac devait quitter Paris dimanche 29 mars pour une visite de quatre jours aux Etats-Unis au cours de laquelle il s'entretiendra avec le président Ronald Reagan et les responsables américains des questions Est-Ouest, en particulier.

Quelques semaines avant de se rendre à Moscou, vraisemblablement fin mai, M. Chirac aura mardi et mercredi à Washington, au cours de la partie officielle de sa visite, l'occasion d'exposer à ses interlocuteurs les *« soucis, inquiétudes et suggestions concrètes »* de Paris après les propositions de M. Mikhaïl Gorbatchev sur les euromissiles, a indiqué, le vendredi 27 mars, le conseiller diplomatique du premier ministre, M. François Bujon de l'Estang.

Par ailleurs, M. Chirac exposera lundi à New-York aux responsables et hommes d'affaires américains *« le contenu et la portée »* de la politique de libéralisation économique menée en France depuis le changement de majorité de mars 1986.

Selon le conseiller, *« les propositions Gorbatchev de reprendre la négociation sur les forces nucléaires intermédiaires (FNI) et la perspective de la négociation soviéto-américaine à Genève sont aujourd'hui la préoccupation majeure – je dirais presque exclusive – des dirigeants américains en politique étrangère »*.

Selon M. Bujon de l'Estang, le moment est tout à fait opportun pour discuter de ces questions, car les propositions du numéro un soviétique sont *« encore très fraîches, les dirigeants américains sont en train d'arrêter leur position de négociation et ne l'ont pas encore figée, et ils donnent tous les signes d'être extrêmement ouverts au dialogue avec leurs alliés »*. Il ne faut pas s'attendre à des *« propositions spectaculaires »* de la part du premier ministre, en particulier sur le dossier du désarmement, a-t-il précisé. Il s'agit plutôt de procéder, en particulier sur les sujets stratégiques Est-Ouest, à des *« entretiens très précis »*, alors qu'une nouvelle équipe vient de s'installer autour de M. Reagan à la Maison blanche.

Inquiétude face au protectionnisme

M. Chirac, qui sera accompagné d'un seul membre du gouvernement, le ministre des affaires étrangères M. Jean-Bernard Raimond, rencontrera également le vice-président George Bush, le secrétaire d'État M. George Shultz et le secrétaire d'État à la défense, M. Caspar Weinberger. Il évoquera avec eux *tous* les grands problèmes internationaux : terrorisme, Proche-Orient, guerre du Golfe, Tchad, Afrique australe et Pacifique-sud, mais aussi des *« fléaux communs »* aux deux pays, comme la drogue et le SIDA.

Expliquer la politique économique française aux décideurs américains constituera l'autre objectif de ce voyage. Il s'agit pour le premier ministre de *« présenter et bien faire comprendre »* les mesures prises depuis un an, en particulier la libéralisation de l'économie, les privatisations et les dispositions concernant le marché financier et boursier parisien. Selon M. Bujon de l'Estang, les changements en cours en France sont encore *« mal mesurés »* par la communauté économique américaine.

M. Chirac évoquera aussi les grands problèmes économiques internationaux devant le sommet des sept grands pays industrialisés de Venise, en juin. Il devrait s'entretenir de la dette du tiers-monde, des problèmes commerciaux CEE-États-Unis et des questions monétaires, notamment avec le secrétaire au Trésor James Baker. Le chef du gouvernement insistera au cours de ces entretiens, et spécialement au cours de rencontres avec des membres du Congrès, de l'*« inquiétude »* de Paris face à la montée du protectionnisme américain.

Enfin, M. Chirac compte souligner auprès de ses interlocuteurs l'importance qu'il attache à l'aide aux pays africains, en mettant l'accent sur le plan Guillaume, du nom du ministre de l'agriculture, en faveur des pays de ce continent en proie à de graves difficultés alimentaires.

M. Bujon de l'Etang, qui a noté que les relations franco-américaines étaient *« bonnes »*, a indiqué que *« le premier ministre avait à plusieurs reprises, et encore dernièrement, parlé de ce voyage avec le président de la République »*. Pour les Etats-Unis, a-t-il dit, la France est un allié pas comme les autres, où il existe un *« consensus exceptionnel »* en matière de défense, ce qui la rend tout à fait *« unique sur la scène européenne »* ; elle a une politique de défense que les changements de gouvernement ne modifient pas. *« C'est une caractéristique fondamentale, bien comprise aux Etats-Unis, et que M. Chirac soulignera »*, a assuré M. Bujon de l'Estang.

La dernière rencontre Chirac-Reagan remonte au sommet industriel de Tokyo en mai 1986.

● **Rencontre informelle entre MM. Mitterrand et Kohl.** – Le chancelier Kohl et M. Mitterrand devaient se rencontrer le samedi 28 mars au château de Chambord. Le but de cet entretien est d'harmoniser les positions des Européens, au moment où Américains et Soviétiques négocient un accord sur l'élimination des missiles de portée intermédiaire du continent européen. M. Mitterrand avait déjà évoqué ce sujet avec Mme Thatcher, premier ministre britannique, le 23 mars, au château de Bénouville. M. Kohl avait également eu l'occasion de rencontrer Mme Thatcher, le même jour, à Bonn. L'entrevue entre M. Mitterrand et M. Kohl vient boucler ce triangle de réflexion. A l'Elysée, on souligne qu'il est indispensable d'avoir sur la défense en Europe *« un triangle Paris-Bonn-Londres le plus stable possible »*.

● **M. Mitterrand au Portugal en avril.** – Le président de la République française doit effectuer une visite d'Etat au Portugal du 6 au 8 avril, a annoncé l'Elysée le vendredi 27 mars. M. Mitterrand avait fait un première visite officielle à Lisbonne en décembre 1981.

Le différend sur la mer Egée

Brusque montée de la tension entre Athènes et Ankara

(Suite de la première page.)

A l'origine de cette brusque tension : la décision turque d'envoyer un navire de prospection pétrolière, avec une forte escorte navale, dans une zone de la mer Egée revendiquée à la fois par Athènes et par Ankara, et qui est le constant prétexte à des incidents à répétition entre les deux pays.

Le *Sismik 1* a quitté Istanbul jeudi et était mouillé samedi matin à Canakkale, dans les Dardanelles. En fin de matinée, on annonçait à Ankara qu'il avait appareillé et s'avançait vers la mer Egée. Cette expédition du *Sismik 1*, que les Grecs considèrent comme une provocation (les zones que veut prospecter la Turquie se trouvent à 95 % sur le plateau continental grec, affirme-t-on à Athènes), est présentée par Ankara comme une riposte à la décision prise la semaine dernière par la Grèce de procéder à des forages au large de l'île de Thasos, dans le nord de la mer Egée. Ce litige, qui porte sur la délimitation du plateau continental, est de nature juridique, mais il fait l'objet d'une exploitation politique de part et d'autre.

Le geste d'Ankara traduit une certaine exaspération du gouvernement turc. Ses offres de dialogue en direction d'Athènes au sujet des différents contentieux qui opposent les deux pays se sont toujours heurtées à une fin de non-recevoir de la part des Grecs, qui ne veulent pas faire abstraction du principal sujet de conflit, à savoir l'occupation par l'armée turc depuis 1974 de la partie nord de Chypre. Mais ce qui irrite particulièrement les Turcs depuis quelques mois, et qui explique sans doute la fermeté avec laquelle Ankara a décidé cette fois de réagir, c'est l'obstruction que fait la Grèce dans la CEE, face à l'offensive déployée par Ankara pour resserrer ses liens avec la Communauté européenne, et même pour y entrer (on s'attend depuis plusieurs mois que la Turquie fasse officiellement acte de candidature à l'entrée dans la CEE).

Du côté grec, les escarmouches avec Ankara ont toujours eu une fonction de dérivatif ; elles ont été utilisées à de nombreuses reprises dans le passé par M. Papandréou pour galvaniser l'opinion dans des moments où il avait à faire face à des difficultés de politique intérieure. La tension sociale qui s'était manifestée en Grèce il y a quelques semaines est quelque peu retombée, mais le premier ministre est aux prises avec un problème délicat : celui des bases américaines. M. Papandréou avait promis à une opinion assez largement anti-américaine la fermeture de ces bases, lorsqu'il est arrivé au pouvoir en 1981. Il l'a à nouveau promise en 1984, en même temps qu'il signait avec les Américains un accord prolongeant leur statut jusqu'en 1988.

Les Américains, qui disposent de forts moyens de pression sur Athènes (en particulier parce que ce sont eux qui financent son armée) ne l'entendent évidemment pas ainsi et M. Papandréou se trouvait donc dans la situation d'avoir à leur céder quelque chose, en dépit de ses promesses d'un démantèlement complet des bases en 1988.

Il a saisi au bond la balle que lui lançait la Turquie. Invoquant l'article 7 de l'accord sur le statut des bases qui prévoit que la Grèce peut *« prendre toute mesure restrictive en vue de sauvegarder ses intérêts de sécurité nationale et vitale en cas d'urgence »*, M. Papandréou a demandé vendredi aux Etats-Unis de *« suspendre les activités de la base américaine de Néa Macri »*. A l'issue du conseil des ministres de vendredi, le chef du gouvernement grec a déclaré qu'il ne serait *« pas possible »* que son gouvernement négocie la présence en Grèce de *la Voix de l'Amérique*, ni ne discute de l'avenir des relations militaires entre la Grèce et les Etats-Unis *« quand le feu vert est donné à la Turquie pour avancer vers l'absurde, qui comprend un immense danger pour la Turquie, la Grèce et les Balkans au moins »*.

Le fait que le gouvernement grec n'ait pas décidé vendredi de se tourner vers le Conseil de sécurité de l'ONU ni vers ses partenaires de la CEE semble être aussi un signe qu'Athènes entend *se servir de cette crise* avec la Turquie pour aborder en position renforcée des négociations avec les Etats-Unis sur un tout autre sujet. L'élément nouveau, c'est que la Turquie, cette fois, ne semble pas vouloir se prêter passivement à ce jeu.

CLAIRE TRÉAN.

La négociation sur les euromissiles

« Profonde préoccupation » des membres de l'OTAN à propos des fusées à courte portée

Les membres de l'OTAN ont exprimé leur *« profonde préoccupation »* devant ce qu'ils considèrent être un *« important pas en arrière »* de l'URSS dans les négociations sur le retrait des forces nucléaires à portée intermédiaire (FNI-euromissiles), indique un communiqué publié le vendredi 27 mars, à Bruxelles, à l'issue d'une réunion du groupe consultatif spécial de l'OTAN sur les FNI. *« Les alliés,* indique le communiqué, *considèrent avec une profonde préoccupation la dernière proposition soviétique qui cherche à retirer d'un accord les contraintes simultanées »* sur les missiles à courte portée. *« Des contraintes égales et globales »* sur les fusées à courtes portées doivent *« faire partie d'un accord initial sur les missiles à portée intermédiaire »*.

M. Allen Holmes, directeur des affaires politico-militaires au département d'Etat américain, a rappelé que l'URSS n'accepte plus, comme partie intégrante d'un accord sur les FNI, la fixation de plafonds contraignants simultanés sur les missiles nucléaires à plus courte portée (moins de 1 000 kilomètres) qui continueraient de menacer l'Europe occidentale en cas de retrait des euromissiles. *« Nous déplorons ce pas en arrière »*, a-t-il ajouté au cours d'une conférence de presse.

De son côté, le président Reagan a accusé, vendredi, l'URSS de reculer dans les négociations sur les missiles à moyenne portée, et a appelé Moscou à œuvrer pour la conclusion d'un *« accord équitable »*.

Commandant en chef de l'OTAN

Le général Rogers affirme avoir été « mis dehors »

Washington (*AFP*). – Le général américain Bernard Rogers a expliqué, le vendredi 27 mars, qu'il abandonnerait contre son gré son poste de commandant en chef des forces alliées en Europe en juin parce que Washington voulait qu'il s'en aille.

« Quinze des seize » pays membres de l'OTAN étaient d'accord pour le renouveler dans son mandat de commandant en chef. Le poste étant traditionnellement occupé par un Américain, les vues américaines ont prévalu, a expliqué le général, âgé de soixante-cinq ans, au cours d'une émission de la chaîne de télévision américaine NBC.

Le général Rogers avait déjà déclaré mercredi au cours d'une audition au Congrès : *« On me met à la retraite. J'avais décidé il y a bien des années que je resterais au service de l'armée jusqu'à ce qu'on me mette dehors. Ce moment est arrivé. »*

Le général a cependant réfuté les informations de presse selon lesquelles le gouvernement Reagan aurait pris cette décision après que le commandant en chef de l'OTAN eut critiqué les propositions américaines faites lors du sommet Reagan-Gorbatchev de Reykjavik en octobre dernier.

Les bases américaines en Grèce

3 500 militaires américains sont stationnés en Grèce, dans quatre grandes bases dont le statut est régi par un accord gréco-américain arrivant à expiration fin 1988 et dont le renouvellement est en cours de négociation.

Base navale située à l'est d'Athènes, Néa Macri, dont le gouvernement réclame la fermeture est sans doute la plus secrète des bases américaines en Grèce et le Pentagone est réticent à communiquer des informations à son sujet. Selon les spécialistes américains, elle est utilisée pour des communications avec les bâtiments de la VIe flotte ainsi que pour la surveillance de mouvements de navires et d'avions soviétiques.

Les trois autres bases américaines en Grèce sont Hellenikon (qui serait notamment utilisée par des avions-espions SR-71 Blackbird), Souda Bay et Héraklion (en Crète).

● **Contacts sino-israéliens à l'ONU.** – M. Abraham Tamir, directeur du ministère israélien des affaires étrangères, s'est entretenu, le vendredi 27 mars à New-York, avec l'ambassadeur de Chine à l'ONU, M. Li Luye. Ce sont les premiers contacts à un si haut niveau entre les deux Etats qui n'ont jamais établi de relations diplomatiques. En Israël, M. Shimon Pérès, ministre des affaires étrangères, a déclaré à propos de l'éventuel établissement de relations avec Pékin : *« Il ne faut pas parler de percée, mais plutôt de préparation. Je pense que cela prendra du temps, mais nous faisons des efforts dans ce sens. »* – (AFP, Reuter.)

● **L'« affaire Albertini ».** – Le président de la République française s'est déclaré *« personnellement choqué »* par la condamnation à quatre ans de prison du coopérant français Pierre-André Albertini, peine prononcée par la Cour suprême du bantoustan sud-africain du Ciskeï. Dans une lettre adressée à M. François Loncle, député socialiste de l'Eure, M. Mitterrand indique qu'il compte s'entretenir avec M. Raimond, ministre des affaires étrangères, pour *« déterminer très rapidement les mesures à prendre pour obtenir du gouvernement sud-africain une expulsion de notre coopérant vers la France »*.

● **Nouvelle défection d'un diplomate éthiopien.** – M. Mesfin Makonnen, premier secrétaire de l'ambassade d'Ethiopie en Tchécoslovaquie, a annoncé, le vendredei 27 mars, à Bonn, qu'il faisait défection, en raison de son désaccord avec la politique d'Addis-Abeba et des pressions de son ambassadeur pour qu'il adhère au Parti des travailleurs éthiopiens (PTE). *« Le régime marxiste a perdu l'appui du peuple »*, a-t-il souligné. De son côté, l'ambassadeur d'Ethiopie au Japon, M. Abede Kebede, a quitté Tokyo vendredi, pour les Etats-Unis, après avoir annoncé qu'il y avait obtenu l'asile politique. – (AFP).

Europe

ITALIE : les surprises de la crise gouvernementale

La veuve de Togliatti chargée d'une « mission exploratoire »

ROME
de notre correspondant

Pour la première fois dans l'histoire tourmentée des institutions de la République italienne, un membre du Parti communiste – une femme de surcroît – va peut-être jouer un rôle capital dans la solution d'une crise gouvernementale de jour en jour plus confuse : Mme Nilde Jotti, soixante-sept ans le 20 mai prochain, communiste depuis toujours, député dès l'âge de vingt-deux ans, président de la Chambre depuis 1979, compagne puis épouse en secondes noces du leader charismatique du PCI Palmiro Togliatti, a été chargée vendredi 27 mars en fin d'après-midi par le président de la République, le démocrate-chrétien Francesco Cossiga, d'une délicate *« mission exploratoire »*.

Le communiqué officiel du Quirinal en précise les limites : Mme Jotti devra *« acquérir par ses consultations des éléments de connaissance pour (...) proposer une solution à la crise et à la formation du gouvernement »*. Dans l'immédiat du moins, il est donc exclu qu'elle puisse elle-même prendre la tête d'un gouvernement qui dirigerait le pays jusqu'à la fin naturelle de la législature, en juin 1988.

Les indications qu'elle fournira au chef de l'Etat, à l'issue d'une mission à laquelle aucune limite de temps n'a été imposée, seront cependant capitales pour définir la marche à suivre après l'échec du mandat qui avait été confié au démocrate-chrétien Giulio Andreotti. Si la dissolution du Parlement et le recours à des élections anticipées restent encore aujourd'hui la solution la plus probable, les formes qu'ils prendront seront déterminantes pour les lendemains électoraux.

C'est la huitième fois depuis 1946 que le chef de l'Etat recourt à une mission exploratoire pour résoudre une crise : cinq fois par le passé, il avait désigné le président du Sénat, deux fois seulement celui de la Chambre des députés.

Gracieuse et élégante, Mme Jotti a expliqué à sa sortie du Quirinal, devant des batteries de micros, le sens de sa démarche : *« Le chef de l'Etat m'a chargée de vérifier la possibilité de former un nouveau gouvernement qui ait une majorité parlementaire et puisse permettre de poursuivre la législature. J'ai accepté. »*

Mme Jotti a entamé dès ce samedi ses consultations, en commençant par le président du conseil sortant, le socialiste Bettino Craxi. Le choix de Mme Jotti relance évidemment l'intérêt du congrès national que le Parti socialiste tiendra du 31 mars au 4 avril prochain à Rimini, sur l'Adriatique. Les décisions qu'il sera appelé à prendre seront déterminantes pour les fragiles équilibres politiques qui s'étaient instaurés au cours des dernières années.

L'irritation des socialistes

La démarche de M. Cossiga apparaît hautement symbolique, et pas seulement parce que son choix s'est porté sur une femme. Le Quirinal l'a commenté en soulignant que, *« dans une situation politique extrêmement confuse »*, le chef de l'Etat avait choisi la *« voie institutionnelle »*. Le quotidien *Il Giornale* (conservateur) l'interprète cependant comme *« un clin d'œil à M. Alessandro Natta* [secrétaire général du PCI] *et une tentative de l'impliquer subrepticement dans une manœuvre de gouvernement qui, même si elle devait échouer, constituera un précédent »*. D'où la réaction irritée du secrétaire général adjoint du PSI, M. Claudio Martelli, qui voit en elle un coup bas porté par la démocratie chrétienne au « pentapartito », la coalition des cinq formations de centre gauche (démocrates-chrétiens, socialistes, sociaux-démocrates, républicains et libéraux) qui ont soutenu pendant trois ans et demi le gouvernement de M. Craxi.

Tenu à l'écart des institutions depuis quarante ans, bien qu'il représente 30 % du corps électoral, le Parti communiste a lui-même pris acte de cette nomination avec *« vive émotion »*. Des commentaires qui ont dû paraître savoureux à Mme Jotti, dont sa liaison tumultueuse avec Togliatti – qu'elle épousa à Saint-Marin et avec qui elle adopta en 1950 la fille d'un ouvrier tué lors d'une manifestation chargée par la police – n'avait pas, à l'époque, été bien acceptée par son propre parti.

Deux questions vont se poser à Mme Jotti : existe-t-il une majorité parlementaire pour approuver la tenue de cinq référendums (trois sur le nucléaire, deux sur la justice) prévus le 14 juin ? Le PCI comme le PSI veulent qu'ils aient lieu, la DC y est opposée. Est-il possible, comme le réclament les communistes, de constituer un gouvernement de *« garantie »*, dirigé par une personnalité *« neutre »*, pour mener la législature à son terme ? Quelle que soit la réponse de Mme Jotti au chef de l'Etat, le précédent prendra en lui-même valeur de symbole.

(Intérim.)

YOUGOSLAVIE : Les déséquilibres au sein de la Fédération

Vent de liberté sur la Slovénie...

Les Syndicats de Slovénie, la plus prospère des six Républiques yougoslaves, ont lancé vendredi 27 mars une mise en garde indiquant que les travailleurs pourraient *« retirer leur confiance »* aux dirigeants qui ont voté la loi sur le blocage des salaires.

LJUBLJANA
de notre envoyé spécial

« L'idée de geler les salaires est une idée idiote. Beaucoup de gens raisonnables vont dire que cette loi n'est pas bonne. » Qui parle ainsi ? Un « dissident », à tout le moins un opposant au régime yougoslave ? Non : Emil Milan Pintar, vice-ministre de la recherche du gouvernement de la République de Slovénie. *« Les antisocialistes, ce sont ceux qui prennent l'argent des entreprises, c'est-à-dire la bureaucratie. »* Qui parle ? Bojo Kovac, rédacteur en chef de *Delo*, le premier quotidien slovène, un organe officiel de la Ligue communiste. *« La démocratie chez nous sera véritable le jour où le droit de grève sera reconnu et le délit d'opinion éliminé. »* Qui ? Anna J..., une étudiante de vingt-sept ans, membre de la Ligue communiste.

Bref, un étonnant vent de liberté souffle en ce moment sur la Slovénie, la région la plus riche de Yougoslavie, et si personne, ou presque, ne parle de séparatisme, tout le monde, ou presque, exprime son « ras-le-bol » à l'égard d'un système politique, économique et social « dépassé ».

Fer de lance de ce mouvement, les étudiants de Ljubljana, la capitale. Objet de leur fronde : la célébration de l'anniversaire de la naissance de Tito qui, chaque année depuis 1945, donne prétexte à un gigantesque *« relais »* à travers la Yougoslavie. Dépassé, démodé, ridicule, ont dit en substance les jeunes Slovènes. Ils n'ont pas été suivis : le « relais » aura lieu. Pour marquer leur désapprobation, tout en gardant leur sens de l'humour, les étudiants de Ljubljana ont apporté, place du Cankar, un tronc d'arbre de près de sept mètres de long et, au son d'un petit orchestre, se sont mis à le transformer en « témoin » pour le prochain anniversaire.

Personne n'a protesté sur le moment devant ce curieux happening où l'on allait jusqu'à faire signer des pétitions contre la manifestation. *« C'était un peu une manière de marquer notre désespoir,* explique un des organisateurs, *car tous nos arguments n'avaient pas été pris au sérieux. Alors nous avons décidé de traiter cela par la dérision. »* Dérision aussi que d'organiser, pour le 25 mai, le jour même donc de la Fête de la jeunesse, un colloque sur l'homosexualité alors que dans des Républiques voisines cette pratique est condamnée par le code pénal comme « non naturelle ». Un compromis a été trouvé : le colloque se tiendra le 26 mai, mais, le bruit court que les autorités feront passer un test de détection du SIDA à tous les participants étrangers dès leur arrivée !

Et voilà que les jeunes Slovènes demandent maintenant la possibilité de faire un service militaire « civil » dans un pays où l'armée, discrète jusqu'à présent, reste la seule institution encore véritablement unitaire, omniprésente et... en réserve éventuelle « d'intervention », si l'on en croit les récents propos du premier ministre, M. Mikulic.

« Je pense que chaque société civile doit donner au citoyen le choix de la manière de défendre sa patrie. Il n'est pas nécessaire d'être en première ligne avec un fusil entre les mains. Il y a aussi beaucoup de choses à faire derrière, explique calmement Nicola G. *Mais,* ajoute-t-il, *comment affirmer cela dans certaines régions de Yougoslavie où l'on dépense encore plusieurs mois de salaire pour fêter le départ des jeunes hommes au service militaire ? »*

L'aide aux « sous-développés »

Bref, il ne faut pas pousser trop longtemps les Slovènes, même les plus bienveillants à l'égard des autres Républiques de la Fédération, pour admettre qu'ils sont, eux, de plain-pied dans le vingtième siècle alors que les régions du Sud ne sont pas loin du Moyen Age. Certes l'image qui circule partout en Yougoslavie du Slovène aussi riche que le Suisse et le Suédois est quelque peu exagérée. Il n'en reste pas moins que tous les chiffres montrent une très nette avance de la Slovénie sur les autres Républiques yougoslaves. Avec 8 % de la population, ne participe-t-elle pas pour près de 18 % à la production totale et pour près de 27 % aux exportations ? Si certaines grandes entreprises pilotes connaissent de sérieuses difficultés, un réseau de PME dynamiques exportant jusqu'à 60 % de leur production s'est mis en place et permet à la Slovénie, en plus d'un circuit de travail parallèle aussi vivace que dans l'ensemble du pays, de connaître un taux de chômage moins élevé... que celui de la Suisse.

Conséquence logique : le transfert de ressources vers les autres régions du pays, notamment celles du Sud. A écouter les dirigeants slovènes parler des *« sous-développés »*, *« du gouffre »* qu'ils représentent et de la nécessité de revoir totalement *« les modalités de l'aide »*, on se croirait dans les enceintes de quelque club de pays riches discutant de la coopération avec le tiers-monde. *« Nous voulons bien aider le reste du pays, mais à condition que cela serve à quelque chose »*, disent les Slovènes.

Pour le moment, nul n'est content : ni les donneurs ni les receveurs. Cette récrimination n'est pas nouvelle. Un dirigeant slovène ne disait-il pas à Tito que sa région *« en avait assez de payer pour les dépenses du parti à Belgrade »*. Il est vrai que ce dirigeant avait été limogé en moins d'une semaine à la suite de ce cri du cœur. Pourquoi une telle différence entre les régions ? *« Une étude très sérieuse de l'UNESCO,* répond un économiste, *a montré que sur plus de dix nations étudiées seuls les Japonais et les Slovènes avaient une relation éthique au travail. Ailleurs, celui-ci est souvent considéré comme une punition. Nous, nous travaillons bien et de mieux en mieux. » « Dans les congrès fédéraux, nous sommes toujours considérés comme des technocrates parce que nous parlons d'économie,* affirme un autre responsable. *Quand je pense qu'il y a aujourd'hui partout en Yougoslavie des écoles de management avec des professeurs occidentaux, alors que, avant, ce même management était considéré comme antisocialiste ! »*

Jusqu'où iront les Slovènes ? Cette vague de liberté et de contestation – déjà contagieuse dans l'ensemble du pays, comme l'ont montré les récentes grèves, mais qui semble déferler ici avec une force décuplée – sera-t-elle stoppée ? Nul ici ne peut répondre bien que tous semblent avoir « entendu » le récent avertissement du premier ministre. *« Les Slovènes veulent aller plus vite que la musique, ils devraient se méfier »*, estime un intellectuel croate. *« Si la démocratisation s'arrête, nous retomberons dans un système totalitaire*, répond un poète slovène. *Mais il est certain que nous devrons faire des compromis pour éviter une intervention brutale. »* En attendant, Ljubljana semble se réfugier dans la culture, comme pour se protéger d'éventuels coups du sort. N'est-elle pas la seule ville au monde où les concerts symphoniques attirent plus de spectateurs que les matches de football !

JOSÉ-ALAIN FRALON.

A TRAVERS LE MONDE

Chine

L'armée reprend du poids

Pékin. – L'armée exemple et modèle, tel est le rôle de plus en plus important pris depuis les manifestations étudiantes par l'Armée populaire de libération (APL). C'est ce qu'a réaffirmé le vendredi 27 mars, lors de la session annuelle de l'Assemblée nationale populaire, le général Yang Dezhi, chef d'état-major général et membre du bureau politique du Parti communiste chinois (PCC). *« Exemple dans le maintien des quatre principes fondamentaux »* de l'idéologie, *« modèle dans l'édification des deux civilisations »*, matérielle et spirituelle, l'APL version 1987, après dix années de purgatoire, donne à nouveau le ton.

En même temps, elle s'efforce de montrer qu'elle obéit toujours au parti et *« soutient la réforme »*, même si elle s'est montrée réticente à certaines réformes, comme par exemple la réduction de ses effectifs d'un million d'hommes décidée unilatéralement en 1985 par Hu Yaobang, l'ancien secrétaire général du PCC, ou la participation de plus en plus importante de l'APL dans des travaux de construction civile.

Selon le général Yang, la démobilisation d'un million d'hommes est pratiquement achevée. En même temps, l'APL a ouvert dix-sept aéroports et autant de ports au trafic civil, de même que quatre-vingt-dix lignes téléphoniques à longue distance, et participé à plus de quinze mille projets civils.

D'autre part, accueillant vendredi le président camerounais Biya, M. Deng Xiaoping a déclaré : *« Nous devons avoir foi dans le marxisme et l'intégrer à la pratique chinoise. »* M. Deng a ajouté qu'il existait trois critères pour juger d'un système politique : la stabilité politique, l'unité de la population et l'augmentation de son niveau de vie, et le développement continu de ses forces productives. C'est le message que les dirigeants chinois continuent de faire passer vers l'étranger, surpris sinon inquiet des récents remous politiques. – *(Corresp.)*

Espagne

Grève dans les transports et la santé publique

La journée du vendredi 27 mars, a été marquée en Espagne par une grève de 24 heures dans les chemins de fer nationaux (Renfe), suivie selon l'Union générale des travailleurs (UGT proche des socialistes) et les Commissions ouvrières (CCOO, proches des communistes) par 90 % des employés. Selon la direction, l'incidence nationale de la grève a été de 40 à 50 %. Les transports aériens ont également été touchés : les deux centrales syndicales ont estimé à 95 % le nombre des grévistes. Les médecins de la santé publique en étaient à leur second jour de grève suivie à 95 % selon les grévistes, et à 70 % selon l'institut national de la santé.

Enfin, les universités ont connu leur dernier jour de grève contre la réforme des plans d'études, largement suivie, selon le comité organisateur (à 20 % selon le secrétariat aux universités). – *(AFP.)*

● **Attentat meurtrier à Barcelone.** – L'explosion d'une voiture piégée à Barcelone a fait, le vendredi 27 mars, un mort, un membre de la garde civile et dix-sept blessés (parmi lesquels cinq gardes civils) dont quatre grièvement. La bombe, qui a explosé vers 13 h 30, avait été placée dans une camionnette située à proximité d'une des jetées du port de Barcelone, à côté d'un poste de la garde civile. Cet attentat n'a pas encore été revendiqué, mais tout porte à croire qu'il est l'œuvre de l'ETA militaire. Barcelone est devenu, en effet, l'une des cibles privilégiées des indépendantistes basques, depuis la désignation de cette ville pour organiser les Jeux olympiques de 1992. – *(Corresp.)*

URSS

Manifestation de juifs candidats à l'émigration

Une trentaine de juifs soviétiques ont manifesté, le vendredi 27 mars à Moscou, pour obtenir le droit d'émigrer en Israël. La police n'est pas intervenue.

M. Iossif Begun, dissident libéré le mois dernier, a indiqué qu'il avait pu rencontrer, avec d'autres militants, M. Edgar Bronfman, président du Congrès juif mondial, et M. Morris Abram, président de la Conférence nationale américaine sur les juifs soviétiques. Les deux hommes sont actuellement en URSS, pour négocier des vols directs à destination d'Israël pour les juifs désireux d'émigrer. M. Begun a également indiqué qu'il espérait que Mme Thatcher interviendrait en leur faveur, lors de ses entretiens avec M. Gorbatchev.

Par ailleurs, M. Vladimir Slepak, ancien membre du Groupe moscovite de surveillance des accords d'Helsinki, a entamé vendredi une grève de la faim, ainsi que son épouse, pour protester contre le refus des autorités soviétiques de laisser le couple émigrer en Israël. Leur fils, M. Alexander Slepak, qui se trouve à Washington, a également entamé une grève de la faim de dix-sept jours, symbolisant les dix-sept années de refus de visas pour ses parents. – *(AFP, Reuter.)*

Israël

Mesures de clémence en faveur des chefs d'un réseau terroriste juif

Jérusalem. – Le président de l'Etat d'Israël, M. Haïm Herzog, a accordé, le vendredi 27 mars, une remise de peine aux chefs du réseau terroriste juif condamnés à la prison à vie pour avoir organisé et exécuté, de juin 1980 à mai 1984, une série d'attentats meurtriers contre des personnalités et des objectifs palestiniens en Cisjordanie occupée.

Le président a réduit à vingt-quatre ans les peines de MM. Menahem Libni, Shaoul Nir et Ouzi Sharbak, qui pourront désormais bénéficier, au même titre que les autres détenus israéliens de droit commun, d'une autre réduction de peine *« pour bonne conduite »*, équivalant à un tiers de leur condamnation. Les trois détenus avaient été condamnés à la prison à vie pour *« appartenance à un réseau terroriste »* et pour avoir organisé et exécuté les attentats sanglants à l'explosif perpétrés en juin 1980 contre les maires palestiniens de Naplouse, Ramallah et El Bireh. Ils avaient également organisé la fusillade de l'université islamique de Hébron, qui avait fait trois morts et plusieurs blessés, et préparé le dynamitage des mosquées d'Omar et d'Al Aqsa de Jérusalem pour *« hâter »*, selon eux, *« la venue des temps messianiques »*.

A la suite du démantèlement du réseau en mai 1984, vingt-sept de ses membres avaient été arrêtés. Le vingt-huitième, en fuite aux Etats-Unis, a été récemment jugé et emprisonné. Sur les vingt-huit membres du réseau, sept seulement sont toujours en prison, les autres ayant bénéficié de remises de peine et de la clémence du pouvoir. M. Haghay Segal, l'un des terroristes juifs aujourd'hui en liberté, vient de publier en Israël un livre sur les activités du réseau, intitulé O vous, mes chers frères, qui, de l'avis des critiques, est plus une *« apologie »* de la violence qu'un sincère *mea culpa*. – *(AFP.)*

● **Message du pape à Mgr Binh.** – Dans un message adressé, le vendredi 27 mars, à Mgr Paul Nguyên Van Binh, Jean-Paul II a encouragé l'archevêque de Ho-chi-Minh-Ville (ex-Saigon) à entraîner ses fidèles *« dans la constance de la foi et la fidélité inébranlable à l'Eglise »*. Le souverain pontife a souligné l'*« œuvre d'évangélisation »* de l'archevêque à l'occasion du 50e anniversaire de son ordination sacerdotale. Mgr Binh, qui est âgé de soixante-dix-huit ans, effectue une visite privée en France.

● **LUXEMBOURG : signature de la convention Benelux de coopération militaire.** – Le ministre de la défense luxembourgeois a signé, le mercredi 25 mars, au Luxembourg, la convention militaire Benelux en présence des ministres de la défense belge et néerlandais. Cette convention, qui liait depuis 1948 la Belgique et les Pays-Bas, vient d'être réactualisée et accueille désormais le troisième partenaire du Benelux. Elle vise à établir une coopération étroite entre les trois pays, notamment en ce qui concerne la formation des officiers, sous-officiers et hommes de troupe ainsi que la standardisation des équipements. La Belgique et les Pays-Bas, confrontés jusqu'à présent à des problèmes budgétaires, espèrent ainsi augmenter l'efficacité de leur armée tout en réduisant les coûts. – *(AFP.)*

● **TCHÉCOSLOVAQUIE : changements à la direction du PC.** – M. Korcak, soixante-cinq ans, président du gouvernement tchèque, n'a pas été reconduit au présidium du PCT, à l'issue du plénum du comité central qui s'est achevé jeudi 19 mars. Il est remplacé par M. Ladislav Adamec, soixante ans, vice-président du gouvernement. M. Hanes, soixante-douze ans, vice-président de l'Assemblée fédérale et président de la Chambre des nations, a été *« libéré de sa fonction de membre du comité central à sa propre demande »*, indique, d'autre part, l'agence CTK. M. Karel Hoffmann, soixante-deux ans, président des syndicats tchécoslovaques (ROH) et membre du présidium, a été, pour sa part, promu secrétaire du comité central. Enfin, M. Miroslav Zavadil, cinquante-cinq ans, actuel ambassadeur de Tchécoslovaquie à Moscou, a été nommé membre du secrétariat du comité central et nommé à la direction des syndicats. – *(AFP.)*

Amériques

HAITI

Référendum sur la nouvelle Constitution

Port-au-Prince *(AFP)*. – Près de trois millions d'électeurs haïtiens sont appelés à se prononcer sur le projet de nouvelle Constitution, le dimanche 29 mars. Ce référendum, qui aura aussi une valeur de test pour le Conseil national de gouvernement, au pouvoir depuis le départ de Jean-Claude Duvalier, le 7 février 1986, est la première grande consultation électorale depuis le changement de régime. Le scrutin se déroulera sans carte ni listes électorales, l'électeur se contentant de décliner son identité et de tremper son index dans de l'encre indélébile pour décourager les fraudes.

Le nouveau texte de la Constitution, considéré comme l'un des plus libéraux de l'histoire du pays, prévoit l'élection pour cinq ans d'un président non immédiatement rééligible, qui ne pourra en aucun cas accomplir plus de deux mandats. Le premier ministre sera choisi par le chef de l'Etat au sein du parti majoritaire au Parlement. Le projet rétablit aussi le Sénat, supprimé par François Duvalier, officialise la langue créole, sépare l'armée de la police, consacre le droit à la santé et à l'éducation, crée un institut de la réforme agraire, abolit la loi anticommuniste de 1969 et une loi antivaudou de 1935, en consacrant la liberté de religion. Un article stipule aussi que les *« artisans de la dictature et de son maintien durant les vingt-neuf dernières années »* ne pourront briguer aucune fonction pendant les dix prochaines années.

L'Eglise catholique a appelé les Haïtiens à voter, en indiquant que la nouvelle Constitution est *« une bonne garantie démocratique »*. De même le Comité de liaison des forces démocratiques (opposition au CNG) a estimé qu'une victoire du « non » cautionnerait le duvaliérisme. Seuls dix-sept petits partis et groupements d'opposition radicale au CNG se sont prononcés en faveur de l'abstention, ainsi que la Centrale autonome des travailleurs haïtiens.

ÉTATS-UNIS

Les « visites » de l'ambassade américaine à Moscou

Un sergent des « marines » (fusiliers marins américains) a permis à des agents soviétiques de pénétrer la nuit, en de *« nombreuses occasions »*, dans l'ambassade des Etats-Unis à Moscou. Selon un acte d'accusation rendu public, le vendredi 27 mars, le sergent Clayton Lonetree, qui a été arrêté en décembre pour espionnage, est accusé d'avoir conspiré avec un autre « marine », le caporal Bracy, pour permettre à des espions soviétiques d'examiner des *« zones sensibles »* du bâtiment.

L'acte d'accusation précise que Lonetree a escorté les Soviétiques *« à l'intérieur du bureau de l'attaché militaire, du centre de communications et d'autres espaces sensibles (...) leur permettant d'examiner ces secteurs et les instruments, appareils, documents et écrits qu'ils contenaient »*.

Les visites des Soviétiques, qui duraient *« entre une et quatre heures à chaque fois »*, se sont échelonnées de janvier à mars 1986.

Selon des sources au Pentagone, les deux hommes avaient des liaisons sentimentales avec deux femmes de nationalité soviétique. – *(AFP)*.

Afrique

TUNISIE : après la rupture des relations diplomatiques avec Téhéran

Tunis annonce le démantèlement d'un « réseau khomeiniste »

TUNIS
de notre correspondant

Vingt-quatre heures après la décision de rompre ses relations diplomatiques avec Téhéran, le gouvernement tunisien a annoncé, le vendredi 27 mars, la découverte et le démantèlement d'un *« réseau khomeiniste »* tunisien, qui, agissant en étroite collaboration avec l'ambassade d'Iran à Tunis, se proposait de renverser le régime. Selon le porte-parole officiel, l'enquête menée ces dernières semaines a établi que le complot avait *« pour objectif déclaré de mettre sur pied des noyaux révolutionnaires sur le modèle iranien pour installer la lutte armée, un Etat théocratique et moyenâgeux »*.

C'est le Mouvement de la tendance islamique (MTI), qui a été longtemps toléré par le pouvoir, bien que nombre de ses dirigeants et militants aient souvent été inquiétés, qui aurait constitué, pour l'essentiel, les effectifs de ce réseau, dont *« les points d'ancrage »* pour l'établissement d'un *« climat pré-insurrectionnel »* étaient l'Université et les mosquées.

Des précisions fournies après les interrogatoires des personnes arrêtées et les perquisitions opérées, on retiendra surtout que ceux que l'on désigne désormais sous l'étiquette de « khomeinistes » avaient constitué une organisation parfaitement structurée et équipée. Celle-ci avait ses recruteurs intervenant principalement parmi les étudiants, les lycéens et les mouvements de jeunesse, ses propagandistes, vantant les mérites de la révolution iranienne et appelant à l'insurrection populaire islamique en Tunisie – des spécimens de tracts et de brochures ont été présentés à la presse, – ses collecteurs de fonds aussi, qui n'hésitaient pas non plus à recourir au hold-up (1) en vue de l'achat d'armes, et ses cellules paramilitaires préparant des opérations de commando. Le réseau possédait du matériel d'imprimerie, des photocopieuses et avait même recours à l'informatique pour renforcer le secret de son action. C'est l'ambassade d'Iran à Tunis qui servait de *« courroie de transmission »* avec Téhéran, en même temps que de *« centre actif de recrutement d'extrémistes de tous bords »*, précise-t-on de source officielle.

Une purge anti-islamique

Le gouvernement tunisien accuse la représentation diplomatique iranienne – dont le chargé d'affaires, M. Ahmed Khamani, est un ancien officier d'active du corps des pasdarans, – d'avoir diffusé non seulement des ouvrages subversifs, mais aussi des cassettes vidéo sur la prise du pouvoir en Iran, et d'autres, véritables manuels d'instruction pour le parfait émeutier, montrant comment on dresse une barricade, on incendie et on tient tête aux forces de l'ordre dans les manifestations. Les diplomates iraniens qui savaient se montrer généreux dans les aides financières qu'ils distribuaient, encourageaient aussi les étudiants à s'inscrire dans les universités iraniennes et s'efforçaient d'enrôler des Tunisiens en vue de les associer aux manifestations pro-iraniennes *« qui se préparent »* lors des pèlerinages à La Mecque. Les activités iraniennes, a dit encore le porte-parole, étaient aussi dirigées vers des Tunisiens vivant à l'étranger et formés pour la plupart à Qom. C'est le cas, a-t-il précisé, de Fouad Ali Salah, récemment arrêté en France pour détention d'armes et explosifs, connu pour son appartenance au Hezbollah et qui recevait un traitement mensuel de l'ambassade d'Iran à Paris en paiement de missions spéciales qu'il était chargé d'accomplir (2).

La dénonciation de cette « connivence » avec l'étranger fera d'autant plus facilement accepter, tant au plan intérieur qu'extérieur, la grande purge en cours dans les milieux islamistes les plus actifs et qui trouvera son épilogue dans les prochaines semaines ou les prochains mois devant la justice.

Ce n'est certainement pas un hasard si le président Bourguiba a choisi ce moment pour envisager la création d'un Conseil supérieur islamique qui aura à *« approfondir la réflexion sur tout ce qui serait de nature à renforcer l'islam dans le pays et à sauvegarder la saine orientation de la Tunisie loin de tout fanatisme et de tout laxisme »*.

MICHEL DEURÉ.

(1) Plusieurs hold-up dans des agences bancaires ou postales ont, en effet, eu lieu depuis environ un an. Mais un seul de leurs auteurs, condamné à mort et exécuté l'été dernier, s'est réclamé du Djihad islamique.

(2) Les services officiels ont reconnu, vendredi, que les cinq autres détenteurs de passeports tunisiens arrêtés dans la même affaire étaient effectivement des ressortissants tunisiens et également membres du Hezbollah.

La chute de Faya-Largeau

La « reconquête » du Tchad

(Suite de la première page.)

L'objectif affiché par les autorités tchadiennes – reconquérir maintenant Aouzou – sera particulièrement difficile à atteindre. Dans l'extrême nord-ouest du Tchad, soit dans les environs de Zouar, Bardaï et Wour, la Libye a massé plusieurs milliers de soldats, qui vont être rejoints par ceux qui ont fui Faya-Largeau. Autant il peut être possible de conquérir des places fortes comme Fada, Ouadi-Doum et Faya-Largeau, par un déferlement de Toyota équipées de missiles antichars Milan et d'automitrailleuses AML, autant une guerre d'embuscades comme celle qui se déroule dans le Tibesti risque d'être interminable.

Succession d'échecs

Les troupes libyennes vont vraisemblablement investir toutes leurs forces pour protéger les axes terrestres menant du Tibesti vers leur frontière sud, notamment la « passe de Korizo » et les pistes partant du poste d'Aouzou vers le nord. Si, jusque-là, les troupes tchadiennes, plus mobiles et disposant d'une parfaite connaissance du relief tourmenté du Tibesti, ont réussi à anéantir les colonnes de chars libyens par des attaques surprises, elles vont se trouver, à leur tour, très isolées de leurs bases arrière. Les forces libyennes dans le Tibesti, quant à elles, sont directement ravitaillées par les bases du sud de la Libye. Depuis quarante-huit heures, l'aviation libyenne pilonne les concentrations de soldats tchadiens dans le Tibesti, pour empêcher ceux-ci d'interdire la jonction des colonnes libyennes remontant de Faya-Largeau avec celles qui occupent le nord-ouest du Tchad. La prudence, dans ces conditions, commanderait peut-être au président Hissène Habré de regrouper ses forces et d'installer un dispositif de défense efficace dans les bases nouvellement conquises, avant de se lancer à l'assaut d'Aouzou.

Le président tchadien ne peut, en effet, oublier, qu'en 1983 il avait dû fuir Faya-Largeau sous les bombardements de l'aviation libyenne, faute d'avoir obtenu que Paris envoie ses avions Jaguar. Même si, aujourd'hui, il dispose de missiles anti-aériens, il n'est pas sûr que ses troupes puissent tenir très longtemps devant plusieurs vagues de bombardiers de Tripoli, et que la France leur accorde ce qu'elle avait refusé alors.

Cette victoire a été saluée comme *« une défaite militaire et politique majeure »* du colonel Kadhafi par le gouvernement américain. L'enthousiasme de Washington contraste avec le silence observé, ce samedi matin 28 mars, à Paris, par les autorités françaises. Les Américains n'écartent pas une sérieuse remise en cause du pouvoir du chef de la Jamahiriya libyenne. *« Nous ne sommes pas en position de spéculer pour le moment sur la façon dont le peuple libyen va juger ce coup porté à la politique de Kadhafi et à sa crédibilité »*, a indiqué le porte-parole du département d'Etat, M. Charles Redman, tandis que le *Washington Post* souligne que le colonel Kadhafi *« est peut-être en train de perdre le contrôle de son gouvernement et de son appareil militaire »* et que *« les conditions sont plus mûres que jamais pour son départ forcé »*.

C'est sans doute aller un peu vite en besogne, mais il est vrai que cette succession d'échecs libyens va sévèrement entacher le prestige du colonel Kadhafi dans son propre pays. Le président libyen n'a-t-il pas souvent laissé entendre que des « Arabes » ne pouvaient pas être vaincus par *« une poignée de va-nu-pieds »* africains ? Il est, d'autre part, évident que, depuis plusieurs mois, si ce n'est plusieurs années, la guerre du Tchad et les rêves de conquête du colonel Kadhafi étaient devenus fortement impopulaires au sein de l'armée libyenne. En témoigne sans aucun doute la relative facilité avec laquelle les troupes du président Hissène Habré ont pu reconquérir le nord du Tchad, ce qui n'aurait sans doute pas été possible si elles avaient eu affaire à une armée libyenne puissamment motivée et correctement encadrée.

LAURENT ZECCHINI.

Politique

Le chef de l'Etat et l'échéance de 1988

Le chapeau de M. Mitterrand

(Suite de la première page.)

Qu'il soit candidat déclaré, et il devra dire adieu à ce magistère arbitral qui, depuis le 16 mars 1986 au moins, lui réussit fort bien et lui permet de fonder, accessoirement, une stratégie de campagne.. présidentielle.

Afin de n'être pas dévalué, le chef de l'Etat est contraint d'éviter deux caricatures : celle du président sortant (pour mieux revenir) et celle du président sorti (par abandon).

L'incertitude tient encore lieu de règle du jeu. Peut-être M. Mitterrand, au fond de lui-même, n'a-t-il encore rien décidé. Il le dit, en tout cas; mais il faudra bien qu'il s'y mette. Plus l'échéance approchera, plus l'idée de sa candidature s'imposera. M. Mitterrand n'aurait pas le mauvais goût d'interdire à un autre prétendant socialiste le temps de préparation suffisant pour se donner l'élan nécessaire à la succession.

Deux précédents peuvent lui fournir matière à réflexion, s'il décide de se représenter. Ils sont peu engageants. En 1965, le général de Gaulle, superbe d'arrogance, avait annoncé sa candidature (dont personne ne doutait) *in extremis*, le 4 novembre, quinze jours avant le début de la campagne officielle, un mois seulement avant le premier tour (5 décembre). L'idée de battre les estrades lui répugnait. Cette retenue hautaine précipita sa mise en ballottage par l'effet conjugué d'un outsider, François Mitterrand, et d'un Jean Lecanuet qui lui disputait les voix centristes.

Seize ans plus tard, M. Valéry Giscard d'Estaing indiqua le 2 mars qu'il briguerait le 26 avril un second mandat (ce dont nul ne doutait). Le « citoyen-candidat » mena une campagne active qui suivait une période d'omniprésence préélectorale. Il s'y enferra tant et si bien qu'il fut battu. Il y avait au moins une constante entre le comportement de de Gaulle en 1965 et celui de M. Giscard d'Estaing en 1980-1981 : l'ambition de se succéder à soi-même était aussi évidente que la certitude d'y parvenir haut la main.

Le doute est roi

On comprend que M. Mitterrand se méfie des schémas rigides et des certitudes. Pour lui, le doute est roi en cette matière et le suspense, voie royale vers le succès. A l'été 1980, moins d'un an avant d'entrer à l'Elysée, M. Mitterrand affirmait à qui voulait l'entendre qu'il avait tiré un trait sur son avenir politique. En février 1981, candidat déclaré, il feignait de n'être pas en campagne mais, de Chine où il voyageait, téléphonait chaque soir à M. Jacques Séguéla, son conseiller en communication de l'époque.

Aujourd'hui, M. Mitterrand joue, une nouvelle fois, sur les deux tableaux, par nécessité. D'où les grâces faites à M. Rocard qui, outre lui-même, *« serait le mieux placé »*. D'où la mise en œuvre de toutes les conditions — matérielles, politiques et d'image — d'une nouvelle candidature, de l'aveu même de ses conseillers. Le chef de l'Etat a utilisé, successivement, les deux registres. Il a d'abord dit, avec insistance, son peu d'envie de s'incruster. Puis il a laissé paraître, à force d'interventions publiques, combien il est conscient de remplir une mission historique qui, devait-on comprendre, le porterait naturellement au-delà de 1988. On a vu certains de ses proches effondrés par quelque sinistre confidence puis subitement requinqués, prêts à jurer que le *« père de la nation »* ne céderait pas de sitôt à la tentation de l'abandon.

Quels sont les éléments du débat intérieur du président, tels qu'il les laisse à l'occasion paraître ou que l'on peut les imaginer ?

● **Les chances de l'emporter.**

Nul, et surtout pas lui, ne jurerait qu'il partirait gagnant. L'été dernier, il affirmait, sûr de son fait : *« S'il y avait une élection aujourd'hui, bien entendu, je l'emporterais. »* Il ne le dit plus. M. Barre s'est immiscé dans la partie et, dans l'instant, la domine en sa compagnie. De surcroît, le pari, sur l'un ou l'autre des deux champions,



est aléatoire. Sous la Ve République, aucune élection présidentielle au suffrage universel direct ne s'est jouée comme prévu. Surprises, le ballottage du général de Gaulle en 1965, l'effondrement de M. Poher contre M. Pompidou entre les deux tours de 1969, celui de M. Chaban-Delmas au premier tour de 1974 et l'exploit, au second, du vaincu (quatre cent mille voix seulement séparaient M. Giscard d'Estaing de M. Mitterrand). Surprise aussi, la nette victoire en 1981 du challenger donné archi-battu quelques mois plus tôt.

● **L'âge du capitaine.**

M. Mitterrand aura soixante-douze ans le 26 octobre 1988. Ce constat n'inquiète pas le chef de l'Etat, dont chaque intervention, chaque voyage (pourtant éprouvant), témoignent qu'il est en pleine possession de ses moyens. Mais sept années de plus et même cinq années commenceraient à peser. En 1965, de Gaulle candidat avait soixante-quinze ans. Péché de jeunesse ? Son adversaire Mitterrand avait alors affirmé, pendant la campagne : *« Un homme de soixante-quinze ans n'est pas en mesure d'assumer toutes les responsabilités qu'il réclame. »* En regard, ses principaux adversaires ou concurrents, bien que patinés par le temps, feront en 1988 figure de jeunots. M. Chirac aura cinquante-six ans, M. Barre soixante-quatre et M. Rocard cinquante-huit.

L'autre logique

● **Le but de l'opération.**

S'il s'agissait de se retrouver gros Jean comme devant, c'est-à-dire président, toujours socialiste, flanqué d'un gouvernement et d'une majorité encore de droite, alors le coup serait nul. M. Mitterrand a déjà démontré que les institutions qu'il combattait naguère permettent la coexistence. L'exploit n'est pas mince. Il serait sans grand intérêt et pas plus glorieux d'insister. A moins que le chef de l'Etat ne voie venir enfin ce système d'alternance harmonieuse entre deux grands blocs, l'un conservateur, l'autre progressiste. M. Chaban-Delmas et sa « nouvelle société » s'y étaient perdus. M. Giscard d'Estaing court après cette vision qu'il a eue, lui aussi, en son temps et qui traverse l'esprit de quelques hommes aussi divers que MM. Delors ou Léotard.

M. Mitterrand paraît être aujourd'hui le seul en mesure de réaliser ce modelage politique. Avec M. Chirac, la France en reviendrait au bon vieux temps de « l'Etat UDR ». Avec M. Barre, l'évolution probable serait sans doute limitée à un rééquilibrage, à son profit, de l'actuelle majorité parlementaire.

M. Mitterrand le veut-il ? La stratégie d'« union de la gauche » mise en œuvre avec Waldeck Rochet, alors secrétaire général du PCF, puis le « rassemblement du peuple de gauche » à la fin des années 70 et au début des années 80, ont rempli leur office. Grâce à eux, le chef de l'Etat a prouvé que les socialistes étaient capables de gérer, de durer (plus longtemps qu'à l'ordinaire), sans pour autant mettre leur drapeau dans la poche avec le mouchoir des illusions perdues par-dessus. Il a démontré que les socialistes, flanqués de communistes, n'étaient pas destinés, par une sorte de fatalité de l'histoire, à être défenestrés. Il a gagné le pari engagé à Vienne en 1972 et confirmé devant George Bush (1), vice-président américain, envoyé par Ronald Reagan, en juin 1981, au contact du diable gauchiste : marginaliser le PCF.

Si, depuis 1958, M. Mitterrand s'est constamment défié des centristes, c'est parce que leur histoire les ancre désespérément à droite, mais aussi pour éviter que les communistes ne poussent trop loin leur propre défiance à son égard. En 1965, il avait refusé, entre les deux tours, une œillade à M. Lecanuet, ce qui, pour procéder d'une analyse aboutie en 1981, n'allait pas de soi à l'époque. Mais en brisant le Parti communiste, M. Mitterrand a imprimé, surtout depuis 1981, une autre logique à son histoire.

Il faut faire effort pour se souvenir, en prenant appui sur l'actualité, de l'homme qui fut le chef de file de l'union de la gauche. Revient plutôt en mémoire le chantre de la *« société d'économie mixte »*, vieux discours mêlé au précédent, mais réactivé en 1984 comme une manière de « troisième voie ». Il y a là de quoi rassembler large, encore quelques miettes du Parti communiste et quelques pans d'électorat progressiste, centriste, flottant. Autour du Parti socialiste, précise-t-on évidemment, comme si cela sentait trop fort le capiteux péché de la « troisième force » socialo-centriste.

Il y a là un choix à faire qui vaut bien d'être clairement exprimé afin que les Français sachent pourquoi M. Mitterrand leur tirera ou non, en 1988, sa révérence, chapeau bas.

JEAN-YVES LHOMEAU.

(1) En 1972, lors d'une réunion de l'Internationale socialiste à Vienne, M. Mitterrand avait déclaré : *« Notre objectif fondamental, c'est de refaire un grand Parti socialiste sur le terrain occupé par le PC lui-même, afin de faire la démonstration que sur cinq millions d'électeurs communistes, trois millions peuvent voter socialiste. »* Dans *Véridique Histoire d'un septennat peu ordinaire* (Grasset), Claude Estier et Véronique Neiertz rapportent ainsi, en substance, les propos que M. Mitterrand a tenus à M. George Bush le 24 juin 1981 à l'Elysée : *« Les communistes vont rester au gouvernement. Ils y resteront très longtemps, trop longtemps sans doute, ce qui leur fera encore perdre des voix et les ramènera à 10 % ou 11 %. »*

● **M. Mitterrand en Franche-Comté.** — Le président de la République devait entreprendre, le lundi 29 et mardi 30 mars, un voyage officiel de deux jours en Franche-Comté. A la veille de ce déplacement M. Mitterrand estime, dans un entretien paru samedi dans *L'Est républicain*, que sa cohabitation avec M. Chirac *« se gère depuis un an comme vont les choses de la vie : avec des moments plus faciles et d'autres qui le sont moins »*. Interrogé sur l'action menée par le gouvernement, le chef de l'Etat se montre critique : *« Notre société connaît beaucoup de tensions, en particulier sur le plan social,plus précisément à cause du chômage, qui s'aggrave de jour en jour,* souligne-t-il. *Or, la première préoccupation, la première inquiétude des Français, c'est l'emploi, et la plupart des familles sont touchées par ce fléau. Comment voulez-vous, dans ces conditions, que les gouvernements ne se heurtent pas à une impatience légitime ? Surtout quand l'opinion constate l'aggravation des inégalités et les difficultés grandissantes de la vie quotidienne. »*

● **M. Baudouin : « l'air du temps ».** — M. Denis Baudouin, porte-parole du premier ministre, a déclaré, le vendredi 27 mars, au cours de son point de presse hebdomadaire, que *« le président de la République parle quand il veut »* et qu'une *« série d'événements »* lui donnent l'occasion de le faire. En outre, a ajouté M. Baudouin, *« nous sommes entrés dans une période pré-électorale et, bien entendu, on active un peu la présence auprès de l'opinion publique. Tout cela nous semble relever d'un air du temps, qui ne nous étonne pas »*.

L'avenir de la Nouvelle-Calédonie

« Nous exigeons une discussion sur le sens du référendum après le vote de la loi électorale »
nous déclare M. Jean-Marie Tjibaou

Les deux courants antagonistes de Nouvelle-Calédonie, le Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RPCR), présidé par M. Jacques Lafleur, député RPR, et le Front de libération nationale kanak socialiste (FLNKS), conduit par M. Jean-Marie Tjibaou, maire de Hienghène, ont décidé de défendre concurremment leurs positions devant l'opinion publique métropolitaine avant que le Parlement commence à débattre, à partir du 10 avril, du projet de loi électorale défendu par le ministre des DOM-TOM.

M. Tjibaou, qui doit être reçu le premier par M. François Mitterrand le 3 avril, a répondu à nos questions.

« Malgré les pressions qu'il subit à l'intérieur même de sa majorité, le gouvernement vient de faire connaître, par l'intermédiaire de M. Bernard Pons, qu'il ne reportera pas le référendum prévu l'été prochain en Nouvelle-Calédonie. Qu'en pensez-vous ?

— Cela ne m'étonne pas. Le gouvernement, qui a « calé » sur d'autres dossiers importants, ne peut pas, cette fois, faire autrement dans l'intérêt de sa propre crédibilité. Il est obligé d'aller jusqu'au bout afin de faire plaisir aux caldoches. Car le ministre des DOM-TOM, aussi bien que le haut commissaire en poste à Nouméa, sont les larbins de M. Lafleur et des « petits blancs », qui ont toujours représenté chez nous le pouvoir colonial et pour lesquels le vote de la loi électorale sera un exutoire.

» Ils pourront ensuite afficher une victoire sur le gouvernement et sur les Canaques. Mais, qu'ils le veuillent ou non, le dossier évolue vers l'indépendance et, après le vote de la loi, la réalisation du référendum constituera une autre paire de manches. Nous arrêterons alors notre position, et si le projet a été maintenu tel quel nous exigerons, à ce moment-là, des discussions sur l'acte d'autodétermination et l'indépendance car pour nous le référendum ne peut être qu'un acte d'autodétermination et d'indépendance.

— M. Pons a dit aux dirigeants du CDS qu'en cas de recul du gouvernement, les caldoches risquaient de prendre les armes contre les Canaques...

— Les armes ? Ils les ont déjà prises, et ils les ont déjà utilisées pour tuer des gens ! Ce comportement correspond aux fantasmes des caldoches, au mythe des colons américains et australiens qui matèrent jadis les aborigènes à coups de fusil. Chez nous, le danger existe, mais ces gens se trompent de siècle quand ils croient qu'ils pourront faire n'importe quoi. Dans cette région du monde, aucun pays ne leur donnerait sa caution. Et puis, en face, il n'y a que des morceaux de bois...

— Entre le moment où la loi électorale sera votée et l'organisation du référendum, que pensez-vous pouvoir négocier avec le gouvernement ? Voulez-vous, par exemple, l'amener à modifier la question qui sera posée aux électeurs ?

— Nous voulons une discussion sur le sens et le contenu de cette consultation. Jusqu'à présent, cette discussion n'a jamais eu lieu. Si l'on doit répondre par « oui » ou par « non », nous voulons savoir quelle sera la sanction institutionnelle du « oui » et la sanction institutionnelle du « non ».

» Nous voulons savoir comment s'organisera la vie au lendemain du vote dans l'un ou l'autre cas.

— M. Pons a déjà répondu à cette question : si le « oui » au maintien dans la République l'emporte, il y aura une révision du statut régional actuel. Si, au contraire, c'est le « non » qui gagne, ce sera l'indépendance, présentée comme une rupture avec la France...

— Convenez que, du point de vue moral comme du point de vue politique, c'est une façon malhonnête de poser le problème puisque le gouvernement veut proposer un choix entre une perspective et une absence de perspective. Nous, nous exigerons qu'on définisse les perspectives dans chacun des deux cas.

» Il faut une discussion sérieuse, organisée, assortie d'un calendrier, et il faut du temps. Cela ne peut pas se régler en une heure. Si, pour M. Pons, il ne s'agit que d'un dossier à boucler, pour nous il s'agit de toute notre vie quotidienne et de l'avenir de nos enfants.

» Ce n'est pas le sort de M. Pons qui est en jeu, c'est celui de notre peuple. Nous exigerons donc cette discussion, et nous prendrons des mesures pour être entendus. Si M. Pons pense pouvoir en finir avec ce dossier, puis passer à autre chose, il se met le doigt dans l'œil jusqu'au coude.

» Nous lui refusons le droit de décider de notre destin. Notre peuple n'abdiquera jamais sa souveraineté. Il n'est pas question pour notre peuple de renoncer à sa revendication d'indépendance.

Les salades de M. Pons

— M. Pons assure que le FLNKS a de moins en moins d'influence parmi les Canaques...

— M. Pons est payé pour raconter des salades. Il induit délibérément l'opinion en erreur. Mais sa tactique n'est pas logique. S'il y a de moins en moins de militants du FLNKS pourquoi une telle mobilisation militaire sur le terrain ?

— Quelle différence faites-vous entre le référendum d'autodétermination prévu et l'« acte d'autodétermination » dont vous parlez ?

— Nous nous référons à la charte des Nations unies sur l'autodétermination des peuples colonisés, et, par référence à ce texte, nous exigerons que tous les Canaques votent, même ceux qui ont été privés de leurs droits civiques pour des raisons politiques et qui doivent se prononcer, parce que c'est le destin de leurs enfants qui est en jeu.

— Qui donc, selon vous, devrait avoir le droit de participer à la consultation ?

— Tous les gens présents sur le territoire, âgés d'au moins dix-huit ans et nés sur le territoire d'un père et d'une mère eux-mêmes nés sur le territoire.

— Cette position est plus dure que celle que vous aviez adoptée naguère quand vous disiez qu'il suffirait pour être électeur d'avoir l'un de ses parents né sur le territoire.

— Plus on traîne, plus le dossier pourrit, et tout devient plus difficile...

— Si la discussion que vous souhaitez n'a pas lieu, ou si elle n'a pas lieu comme vous le souhaitez, cela signifiera-t-il que vous ne participerez pas à la consultation... ?

— Ce que vous dites est logique, mais ce n'est pas moi qui le dis...

— A droite comme à gauche, certaines voix s'élèvent pour préconiser la partition du territoire. Pouvez-vous envisager une telle éventualité ?

— Nous n'admettrons jamais la partition.

— Est-ce que la pression des jeunes Canaques vous pousse à durcir votre mouvement ?

— Non. Ce sont les provocations et aussi le fait que, depuis la mort d'Eloi Machoro, l'Etat français s'est donné le droit de tuer gratuitement les Canaques, qui pèsent de plus en plus sur la situation. Il n'y a plus d'humanité, il n'y a plus de justice; nous sommes tous des morts en sursis, parce que nous sommes considérés comme des chiens méchants. Chez les jeunes, tout cela peut conduire au racisme, et c'est mauvais.

— Compte tenu du rapport de forces en présence, vous arrive-t-il d'intégrer dans vos perspectives le risque d'un échec total de votre mouvement ?

— Non. Notre cause est juste et l'échec suppose qu'on ne soit pas intelligent. Nous sommes intelligents, et c'est pour cette raison que nous prétendons que nous gagnerons.

Propos recueillis par
ALAIN ROLLAT.

Le PCF met l'accent sur « l'actualité du marxisme »

Face à la cohabitation politique qui se traduit, pour lui, par un consensus allant, sur certains sujets, du Front national au PS, le Parti communiste organise la contre-offensive sur le terrain idéologique ainsi qu'une récente réunion de son conseil national l'avait décidé (*le Monde* du 18 mars). A un an du bicentenaire de la Révolution, le PCF met l'accent sur *« l'actualité du marxisme »*, porteur, selon lui, d'une *« nouvelle révolution française »*. C'était le thème d'une série de débats organisés le jeudi 26 mars à la Mutualité à Paris en présence de plusieurs centaines de personnes.

Au cours d'un forum de synthèse clôturant ces différents débats, plusieurs orateurs ont mis en évidence *« les enjeux »* qui concernent tant la civilisation (élimination de la misère, désarmement, nouvel ordre économique mondial) que le devenir de la société française. *« Deux siècles après la grande Révolution française,* a souligné M. André Lajoinie, président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, *la France a besoin de changements révolutionnaires pour sortir de la crise. »* Le souhait du PCF est de fournir une articulation politique aux aspirations individuelles ou collectives : une manière de donner un contenu idéologique au *« nouveau rassemblement populaire majoritaire »* qui, aux yeux de certains, se réduisait à un rassemblement de mécontents.

En fonction de sa spécialité (économique, philosophique, historique, médicale...), chaque orateur a évoqué ce ressourcement théorique nécessaire. Dans une intervention brillante, et longuement applaudie, le philosophe Lucien Sève a souligné que *« le souci des individus n'est pas étranger au marxisme »*. Au *« qu'ils mangent de la brioche » de Marie-Antoinette,* a-t-il dit, *répond aujourd'hui le* « vous ne pouvez, à la fois, avoir la viande rouge et les médicaments » *de Séguin. »*

Dans son allocution finale, M. Lajoinie a déclaré que l'action des masses, *« pour des objectifs transformateurs »*, fait *« bouger l'attitude des formations politiques et le rapport de force entre elles »*.

O. B.

● **VAL-DE-MARNE : M. Ouzoulias répond à M. Giraud.** — M. Michel Giraud, président du conseil régional d'Ile-de-France, ayant affirmé que la ville de Champigny (Val-de-Marne) était l'objet d'une *« tentative de fraude »* (*le Monde* du 28 mars), à l'occasion de l'élection cantonale partielle du dimanche 29 mars, M. Maurice Ouzoulias, premier adjoint de cette commune, a indiqué, vendredi, qu' *« en accord avec Mme Cuiney »*, candidate du RPR qui a décidé de se retirer, *« et sur sa demande, [il] a fait procéder à la destruction par massicotage de tous les bulletins imprimés à son nom »* contrairement aux affirmations de M. Giraud.

● **MOSELLE : un nouveau maire à Hayange.** — M. Alphonse Bourgasser (divers droite) a été élu, le vendredi 27 mars, maire de Hayange (Moselle). Il a recueilli vingt-six voix contre quatre à M. Raymond Gratti (PCF) et trois à M. Jean Michels (PS).

M. Pons en visite à Mayotte dans une atmosphère tendue

SAINT-DENIS-DE-LA-RÉUNION
de notre correspondant

En visite dans l'océan Indien, le ministre des DOM-TOM, M. Bernard Pons, est arrivé le samedi 28 mars à Mayotte, où l'atmosphère est extrêmement tendue. La communauté métropolitaine de la collectivité territoriale, soutenue par une partie des Mahorais, est aux abois. Le viol, vendredi dernier, d'une jeune métropolitaine de dix-sept ans alors à Mamoudzou par des jeunes dont les visages étaient cachés par des cagoules, originaires, semble-t-il, du village de M'Tsapéré, a créé une vive émotion et entraîné la création de véritables milices privées.

Une partie de la population accuse les autorités territoriales de laxisme, et une pétition circule même contre le préfet, M. Akli Khider.

Le viol de la jeune métropolitaine est intervenu trois semaines après de violentes bagarres entre deux bandes rivales des villages de M'Tsapéré et Mamoudzou. Ces troubles, marqués par des actes de pillage, avaient fait plusieurs dizaines de blessés et avaient été suivis d'une série de méfaits commis contre la communauté métropolitaine.

Certains élus à Mayotte accusent les Comoriens de M'Tsapéré d'être à l'origine de ces actes de vandalisme. Ce village abrite, en effet, de nombreux Comoriens entrés clandestinement dans la collectivité territoriale. Le sénateur centriste, M. Marcel Henry, réclame une limitation de l'immigration comorienne à Mayotte *« trop importante,* dit-il, *à notre goût »*.

La question de l'insécurité dans l'île sera donc l'un des thèmes majeurs de la visite de M. Pons. Mais l'objet de sa venue reste la signature d'une convention d'application de la loi de programme, qui prévoit la mobilisation de 750 millions de francs de crédits d'Etat de 1987 à 1991, afin de permettre à Mayotte de rattraper une partie de son retard économique, social, culturel et juridique.

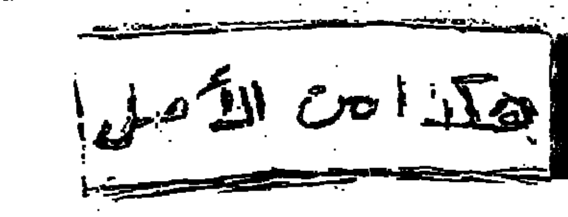
Le désenclavement de la collectivité territoriale, avec l'aménagement d'un port en eau profonde à Longoni, l'agrandissement de la piste d'atterrissage de Dzaoudzi, la densification des infrastructures scolaires et sanitaires, la construction de logements neufs : tels sont les grands chapitres de ce texte que signeront M. Pons et les élus locaux.

Avant l'arrivée du ministre, un différend persistait encore sur le préambule de cette convention. Le gouvernement y posait en préalable à la départementalisation la nécessité du développement économique de Mayotte, alors que les élus mahorais souhaitaient que l'on y ajoutât un paragraphe stipulant que la départementalisation doit être le moteur du développement. *« Pour nous,* a expliqué M. Henry, *la départementalisation est une question de volonté du gouvernement ; nous la considérons comme une garantie du statut et des libertés. »*

Les deux parties restant sur leur position, il a finalement été convenu que la convention... ne comporterait pas de préambule.

« Nous la signerons car on ne coupe pas une main qui vous apporte quelque chose, a ajouté M. Henry, *mais nous ne serons pas satisfaits tant que nous n'aurons pas la départementalisation. »*

ALIX DIJOUX.



Après son audition par la brigade criminelle

Me Jean-Paul Mazurier est remis en liberté

Me Jean-Paul Mazurier a été remis en liberté dans la soirée du vendredi 27 mars. L'ancien avocat de Georges Ibrahim Abdallah, interpellé en Corse la veille, avait été placé en garde à vue dans les locaux de la brigade criminelle de la police judiciaire parisienne, afin d'être entendu comme témoin dans le cours de l'information judiciaire ouverte sur les attentats de septembre dernier à Paris (*le Monde* du 28 mars). Rien n'a filtré de ces interrogatoires menés sur commission rogatoire du juge d'instruction parisien chargé de ces dossiers, M. Michel Legrand. Magistrat et policiers s'intéressent aux confidences qu'a pu faire le chef des FARL en Europe – avant et pendant la vague d'attentats – à Me Mazurier, qui, à cette époque, allait régulièrement lui rendre visite en prison.

Cette audition est aussi une façon de manifester quelque mauvaise humeur en direction de la DST qui *manipulait* l'avocat, *dès 1984, alors* que la brigade criminelle restait démunie d'informations sur les FARL. En février, au procès de Georges Ibrahim Abdallah, il avait déjà été souligné que le service de contre-espionnage n'avait transmis qu'en 1985 à la police judiciaire les informations très précises qu'il détenait, grâce au Mossad israélien, depuis 1982.

Me Mazurier avait donné sa démission du barreau de Paris après la parution du livre de Laurent Gally *l'Agent noir* (Robert Laffont) révélant son double jeu. Le conseil de l'ordre n'en continue pas moins l'enquête qu'il a confiée à Me Christian Charrière-Bournazel sur cette *affaire qui n'est pas sans soulever* des problèmes déontologiques, Me Mazurier ayant consciemment *trahi celui qu'il était censé défendre.* Ce dernier devrait être entendu par ses pairs début avril, mais, ayant donné sa démission de son propre chef, il n'est pas tenu de se rendre à cette convocation, pour laquelle il a cependant choisi un défenseur, Me François Gibault.

« Services » occultes

Me Mazurier est *également* sous le coup d'une inculpation pour usage de stupéfiants, datant de l'été 1986. Il avait été arrêté alors qu'il sortait de chez un fournisseur avec un quart de gramme d'héroïne qui, selon lui, était destiné à une de ses amies. Son avocat dans cette affaire, Me Henri Leclerc, *estime qu'un non-lieu* pourrait intervenir rapidement si la justice ne craignait d'être accusée de remercier ainsi Me Mazurier pour ses « *services* » occultes. La drogue a joué un rôle dans l'itinéraire torturé de Me Mazurier qui, dans sa confession à Laurent Gally, fait allusion, à *demi-mot*, à sa consommation de divers « toxiques », en l'occurrence alcool et cocaïne. La révélation publique de son double jeu semble aussi avoir été pour lui une tentative afin de sortir de cette déchéance.

E. P.

● **Un nouveau procureur général à Aix-en-Provence.** – Par décret du président de la République paru au *Journal officiel* du 27 mars, M. Jean Brun, procureur général à Douai, a été nommé procureur général à Aix-en-Provence en remplacement de M. Georges Beljean.

Un livre de Daniel Soulez Larivière

Les juges au trébuchet

Voici un livre intelligent, impertinent et lucide. Il explique pourquoi les Français ne font pas confiance à la justice, pourquoi ils doutent de l'honnêteté des juges d'instruction et de l'indépendance des magistrats. Les sondages rappellent à intervalles réguliers cette suspicion. Il fallait analyser la magistrature et même la psychanalyser pour comprendre ce rejet. Voilà qui est fait, et donne à réfléchir.

Défenseur, entre autres, des faux époux Turenge et auteur, il y a cinq ans, chez le même éditeur, de *l'Avocature*, un essai sur la profession d'avocat, Daniel Soulez Larivière ausculte aujourd'hui la magistrature, dont il donne à penser qu'elle est un *« petit métier exercé par des petites gens ».*

Ce n'est pas très aimable, mais il n'y a pas que lui pour le dire. Il a recueilli les confidences d'Alain Peyrefitte, qui connaît bien son monde et lui a fait cette confidence : *« Les magistrats sont plus prêts à la soumission et au zèle que ne le sont les fonctionnaires, dont la carrière dépend finalement moins du pouvoir que celle des magistrats. »*

Daniel Soulez Larivière a l'art de faire parler les gardes des sceaux. En veine, lui aussi, de confidences, Albin Chalandon écrit à propos des magistrats, dont il a découvert avec stupéfaction les coutumes et les manies : *« Enfermés sur eux-mêmes, enserrés dans des règles rigides, ils sont obsédés par leur propre carrière, ce qui est néfaste et provoque des divisions et des groupements en clans qui sont autant d'obstacles pour avancer. »*

Le modèle américain

Daniel Soulez Larivière ne cache pas son admiration pour quelques magistrats, ceux – en nombre *infime – qui résistèrent* sous l'Occupation et le payèrent de leur vie, et quelques autres, figures *familières de la magistrature* d'aujourd'hui, Simone Rozès, Pierre Arpaillange, Robert Bouchery, Pierre Drai ou Louis Joinet.

Cette femme et ces hommes-là sont d'une autre étoffe, à ses yeux, que la magistrature profonde, conformiste, elle, frileuse et repliée sur elle-même. D'où vient le mal ? Des travers d'une *institution qui* confie *« les plus grandes responsabilités aux plus jeunes et aux plus inexpérimentés ».* D'un système d'avancement qui privilégie la *« patience »*, les *« bonnes notes et toujours l'amour de ses chefs ».*

Tant de docilité attendue de leur part et d'obstacles à contourner découragent les plus dynamiques. *« Le bon jeune homme ou la belle jeune fille »* qui a choisi la magistrature devra, en effet, *« pendant au moins sept ans, patauger, comme un poilu de 1914, dans les tranchées de la justice ordinaire et quotidienne »*, avant de pouvoir espérer une promotion.

Daniel Soulez Larivière, qui connaît bien le système judiciaire américain, a, au contraire, rencontré outre-Atlantique des magistrats respectés dont il ne viendrait à l'esprit de personne, là-bas, de soupçonner l'indépendance. *« Pourquoi ? Pour une raison très simple : le juge américain n'est pas un fonctionnaire vivant sur le mythe aseptisé du service public napoléonien, mais un homme qui trouve ses racines dans la connaissance de son milieu pour un minimum d'activité politique. Le juge américain n'est pas élevé dans une serre comme le juge français, il ne devient magistrat qu'après une quinzaine ou une vingtaine d'années de pratique professionnelle au barreau, en militant pour un parti, en participant à la vie civique, associative, syndicale (...). En France, le juge n'a pour expérience que les bancs d'une école et les nécessités de l'avancement (...). Son expérience humaine et sociale est nulle. »*

Le salut viendrait-il d'un décalque du système américain ? Daniel Soulez Larivière est trop perspicace pour juger cela possible. Les magistrats français ne veulent pas entendre parler de politique au sens d'insertion dans la cité. Elle les effraie. Ils vivent hors du siècle pour la plupart et, pour les autres, compensent leur infirmité sociale en s'adonnant au syndicalisme, *« exutoire au silence qui leur est imposé ».*

Pourtant, le syndicalisme, y compris *le plus flamboyant, celui* du Syndicat de la magistrature, dont Daniel Soulez Larivière retrace avec *sympathie* la naissance et se montre réservé quant à l'évolution, n'est pas la panacée. Il y voit plutôt, en psychanalyste de la magistrature, un *« retour du refoulé »* sans grande conséquences sur le réel.

La magistrature serait ainsi *dans l'impasse s'il n'existait des* solutions que Daniel Soulez Larivière n'est pas le premier à avancer mais *qu'il* rend convaincantes : ouvrir largement la magistrature aux autres professions, y compris pour les postes-clés ; exiger des notices, cinq ans préalables d'expérience professionnelle dans le monde judiciaire, etc. Quel garde des sceaux, aussi conscient des travers de la magistrature qu'Alain Peyrefitte ou Albin Chalandon, osera ?

BERTRAND LE GENDRE.

★ *Les Juges dans la balance* de Daniel Soulez Larivière. Editions Ramsay, 344 pages, 125 F.

Les suites de l'arrestation à Paris d'un réseau pro-iranien

Une semaine après l'arrestation à Paris de huit personnes – six Tunisiens, deux Français, l'un d'origine libanaise, l'autre d'origine algérienne – accusées de constituer un réseau logistique lié à l'Iran, les autorités françaises semblent adopter une position en retrait, plus prudente qu'aux premiers jours de l'enquête. Cette attitude s'explique à la fois parce que la prise paraît embarrassante alors que le contentieux *franco-iranien est toujours pendant* et que des menaces de mort pèsent sur l'un des otages français détenus au Liban, Jean-Louis Normandin et, enfin, parce que, en l'état actuel de l'enquête, elle ne correspond pas au profil de « superterroristes » dessiné par la DST.

Les autorités tunisiennes ont confirmé que six des inculpés sont bien de nationalité tunisienne et faisaient partie de mouvements intégristes islamiques proches de la révolution iranienne. Outre Mouhajer, le principal *personnage est l'un d'eux,* Foued Ali Saleh, qui se présente comme un étudiant en sciences religieuses, les autres inculpés semblant plutôt des comparses. Foued Ali Saleh est connu dans les milieux intégristes des communautés maghrébines en France pour une activité politique ouverte dans les cercles musulmans et les mosquées, peu conforme *au portrait du terroriste* clandestin. C'est cependant lui que l'un des inculpés a mis en cause dans des confidences à la DST, affirmant qu'il lui avait confié avoir déjà participé à des attentats en France, *sans autres précisions.* Aucun lien concret, aucun élément matériel ne sont encore venus, confirmer ces dires et impliquer le réseau dans les attentats de 1986 à Paris. Si M. Robert Pandraud a maintenu, vendredi, *que les huit personnes arrêtées « s'apprêtaient à commettre des attentats »*, il est resté prudent sur ce dernier point : *« J'espère pouvoir répondre clairement lorsque les enquêtes auront été complétées. »*

Le Hezbollah dément tout lien avec M. Mohamed Mouhajer et adresse une mise en garde à la France

Le Hezbollah a démenti, le vendredi 27 mars, tout lien avec M. Mohamed Mouhajer, le ressortissant libanais inculpé jeudi à Paris avec sept autres terroristes présumés et présenté comme un des fondateurs de l'organisation intégriste pro-iranienne. Dans un communiqué distribué à Beyrouth-Ouest, le Hezbollah a aussi adressé à la France une mise en garde contre toute *« intention agressive »* envers les musulmans.

Dans son communiqué, le Hezbollah précise que Mohamed Mouhajer, *« fils d'un grand dignitaire religieux musulman, le cheikh Habib el Ibrahim, réside à Paris depuis bien avant l'invasion israélienne du Liban en 1982 »*, alors que le Hezbollah s'est manifesté pour la première fois, en 1982, après cette invasion. *« Mohamed Mouhajer n'a de relations ni de près ni de loin avec la fondation du Hezbollah »*, ajoute le communiqué.

Le Hezbollah met par ailleurs en garde les autorités françaises, qu'il accuse d' *« intentions agressives à l'encontre des musulmans »*. Il voit, dans *« la volonté du pouvoir français de prendre des otages musulmans et d'impliquer le Hezbollah, une attitude provocatrice fondée sur des raisons injustifiées ». « Nous sommes attentifs à tout acte irraisonné qui pourrait pousser notre peuple à défendre sa juste cause et ses intérêts par les moyens appropriés »*, ajoute le communiqué, qui accuse *« les médias occidentaux, réactionnaires et phalangistes »* de *« propager*



. *Dessin de PLANTU.*

des informations mensongères qui tendent à impliquer le Hezbollah dans cette affaire ». Il dément avoir discuté du problème des otages *« avec des responsables syriens ou iraniens »*, ou *« transmis des conditions »*, ou encore *« discuté »* avec une partie quelconque de cette *« question qui ne nous concerne pas ». « Les informations propagées par les médias phalangistes visent de toute évidence à provoquer un conflit entre le Hezbollah et les Syriens à Beyrouth-Ouest »*, conclut le communiqué.

D'autre part, un porte-parole du ministère iranien des affaires étrangères a déclaré à Téhéran que la décision du gouvernement tunisien de rompre ses relations diplomatiques avec l'Iran est *« irresponsable et inefficace »* et résulte de *« pressions de certaines grandes puissances, dont les intérêts contraires à la morale se trouvent menacés par le mouvement islamique du peuple tunisien ».*

Un haut responsable iranien a déclaré par ailleurs que la libération de M. Terry Waite, l'envoyé spécial au Liban de l'archevêque de Cantorbéry, disparu depuis le 20 janvier, était liée aux efforts de l'Eglise anglicane en faveur de la libération de quatre otages iraniens *détenus* par les phalangistes libanais depuis 1982. *« Si le docteur Runcie est désireux de faire quelque chose à ce propos, nous pourrions certainement user de notre influence parmi les musulmans libanais pour libérer les otages du Liban »*, conclut-il.

A Washington, le gouvernement américain a réaffirmé vendredi son refus de tout *« marché »* à propos des otages au Liban, en dénonçant la tentative des ravisseurs pour faire porter à Israël et aux Etats-Unis la responsabilité de leur sort. *« Une fois de plus, les ravisseurs essaient de faire endosser à d'autres la responsabilité de leurs actions »*, a déclaré le porte-parole du département d'Etat, M. Charles Redman, en faisant allusion à la *diffusion* par le Djihad islamique pour la libération de la Palestine d'une bande vidéo dans laquelle l'un des otages américains, M. Jesse Turner, lit un communiqué indiquant que l'un de ses codétenus, M. Allan Steen, était mourant et rejetant la responsabilité de sa mort sur les Etats-Unis et Israël. – (AFP).

● **M. Mitterrand et le terrorisme.** – Intervenant en direct sur TF 1, à l'issue du Salon de l'étudiant qu'il venait d'inaugurer, M. François Mitterrand a évoqué, vendredi 27 mars, le problème du terrorisme et de *« cette autre forme de terrorisme »* que sont *« le fanatisme, l'esprit de système, l'intolérance et le racisme ». « L'esprit démocratique, cela s'apprend et cela se vit »*, a-t-il poursuivi. Et après avoir comparé le paysage actuel des démocraties européennes à la situation des années 30, le président de la République a conclu : *« La démocratie est quand même en marche. Mais il faut pourtant se méfier, car, même à l'intérieur de notre société française, vous voyez à tout moment apparaître comme des stigmates, des tentations d'en revenir à ces intolérances. Il faut être très vigilants. »*

Le gouvernement attend les juges pour se prononcer

M. Denis Baudoin, a déclaré, le vendredi 27 mars, à propos des relations entre la France et l'Iran, que *« l'arrestation d'un groupe de terroristes n'avait pour l'instant aucune conséquence sur ces relations ».* Le porte-parole de M. Chirac a également indiqué qu'en ce qui concerne les négociations financières entre Paris et Téhéran *« rien n'est stoppé pour le moment ».* M. Baudoin a enfin, en réponse à une question sur l'attitude du gouvernement tunisien envers le gouvernement iranien, estimé que la décision de Tunis *« ne manquait pas d'une certaine autorité ni d'un certain courage ».*

A propos des arrestations elles-mêmes, il a *souligné* qu'il *s'agissait* d' *« une affaire extrêmement importante qui marque véritablement la volonté du gouvernement de mener la lutte antiterroriste avec le maximum d'activité et qui s'inscrit dans un bilan très positif enregistré depuis quelques semaines ».* Il a estimé également que *« le gouvernement, s'il a des positions à prendre et des décisions à annoncer, ne le fera que lorsque la justice aura pris elle-même ses décisions ».*

Selon M. Le Pen

« La population immigrée, un vivier du terrorisme »

M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national, a publié, vendredi 27 mars, un communiqué dans lequel il félicite les policiers de l'arrestation de huit terroristes.

« L'arrestation de huit terroristes – dont six ressortissants tunisiens et une Algérienne devenue française par mariage – montre à l'évidence, déclare M. Le Pen, *comme je l'ai souvent affirmé, que la population immigrée constitue un vivier du terrorisme et qu'elle représente donc un réel danger pour l'indépendance de la France et de la sécurité des Français. »*

« Comme tous les Français, je félicite les policiers, a ajouté M. Le Pen, *mais, dans le même temps, je prie le premier ministre en exercice de mesurer les conséquences de ses reculades sur la question de l'immigration et j'invite les Français à s'associer nombreux à la campagne de mobilisation, lancée par le Front national pour exiger un vrai code de la nationalité. »*

De plus, à Grenoble, M. Le Pen a affirmé, vendredi soir, au cours d'un dîner-débat, que le ministre de l'intérieur, M. Charles Pasqua tenait *« le discours du Front national ».* M. Le Pen a ajouté : *« M. Pasqua, en réaffirmant son approbation des mesures de censure, est une digue qui empêche le glissement d'une partie de l'électorat RPR vers le Front national. »*

Dans la région parisienne

Deux Italiens expulsés

Deux ressortissants italiens, Paolo Neri, trente ans, et Luisa Aluisini, trente-trois ans, tous deux originaires de La Spezia, ont été expulsés de France, vendredi 27 mars, en fin d'après-midi, à destination de Turin.

De leur côté, cinq autres Italiens, Dario Tobia, vingt-six ans, Guglielmo Mazzochi, trente et un ans, Maurizio Peli, trente et un ans, Oliviero Carera, trente et un ans, et Gian-Battista Ferraglio, trente et un ans, ont été assignés à leurs domiciles respectifs situés dans le Val-de-Marne ainsi qu'à Paris, dans les vingtième et quinzième arrondissements.

Ces mesures font suite à l'arrestation par les gendarmes, le 22 octobre 1986, de deux Italiens, dans un bois de Gif-sur-Yvette (Essonne), au volant de voitures volées. L'enquête avait permis de déterminer qu'ils étaient en possession de cartes d'identité belges falsifiées. Ces deux Italiens, Roberto Peli, trente et un ans, et Umberto Passigatti, trente-quatre ans, sont actuellement détenus à la prison de Fleury-Mérogis. L'enquête avait abouti, mardi dernier, à l'arrestation de sept autres ressortissants italiens soupçonnés également d'être en possession de faux papiers d'identité. Au terme de leur garde à vue, les autorités administratives françaises ont donc décidé d'en expulser deux, les cinq autres étant assignés à résidence.

Le procès des huiles frelatées en Espagne

Les « afectados » de Leganes

Le procès dit des « huiles frelatées » s'ouvre, lundi 30 mars, à Madrid. Trente-huit personnes, industriels et chimistes surtout, seront au banc des accusés. Ce procès est l'aboutissement de la foudroyante épidémie qui, en mai 1981, a tué près de quatre cents personnes en Espagne et intoxiqué plus de vingt mille consommateurs de cette huile.

MADRID
de notre correspondant

« Ce que j'attends de ce procès ? Que justice soit faite, bien sûr. Mais quelle justice ? On peut les condamner à mille ans de prison, ils ne comprendront jamais. Ils ne comprendront jamais combien un homme peut souffrir lorsqu'il voit sa femme et ses enfants paralysés dans un lit, ou se tordant de douleur. »

Manuel a les larmes aux yeux. C'était il y a six ans déjà, certes, mais c'était hier. Il porte encore d'ailleurs sur tout le corps les stigmates du mal. Les marques de cette atrophie musculaire qui, aujourd'hui encore, tenaille les victimes de l'huile toxique. Parler représente pour lui un effort surhumain, malgré la plaque qu'on lui a mise dans la bouche pour soutenir les muscles de la mâchoire. Marcher constitue une gageure, descendre ou monter les escaliers un supplice.

Nous sommes à Leganes, une de ces tristes cités-dortoirs de la banlieue sud de Madrid, succession de HLM entre les usines. Ce fut l'une des villes les plus touchées par cette traînée d'huile frelatée qui se répandit aux alentours de la capitale espagnole, intoxiquant plus de vingt mille personnes et faisant près de quatre cents morts. Mais Leganes, cité ouvrière depuis longtemps habituée aux luttes syndicales, créa dès décembre 1981 son Asociacion de Afectados, qui n'a cessé depuis de batailler pour exiger justice.

Elle *compte* aujourd'hui plus de sept mille membres. Manuel est l'un d'eux. Sa famille tout entière fut victime de l'huile assassine. *« Au début, c'était comme d'étranges démangeaisons, qui se sont rapidement transformées en douleurs,* rappelle-t-il. *Et en même temps, la perte de poids : vingt-huit kilos en moins d'un mois. »*

Manuel, sa femme et ses deux *enfants se retrouvèrent* prostrés sur un lit d'hôpital. *« Tous les muscles étaient paralysés au début, même ceux des intestins. Le simple contact des draps de lit constituait un supplice. Puis, au prix d'un grand effort, j'ai pu commencer à remuer un petit peu les articulations. On m'a mis dans une chaise roulante. Je me suis traîné en m'accrochant au lit, aux murs, en tombant par terre, comme un enfant qui apprend à marcher, jusqu'à ce que j'arrive enfin un jour à me mettre debout. C'était un moment extraordinaire : j'avais l'impression de ressusciter. »*

Le mal des familles

Le président de l'Association, M. Arcadio Fernandez, a appris en *quelques mois, sur le tas,* à traiter d'égal à égal avec les hauts responsables de l'administration, les médecins ou les avocats. *Lui* aussi porte les marques indélébiles de la tragédie : son torse puissant contraste avec ses membres dérisoirement grêles et émaciés.

« Vous comprenez, nous avons vécu durant des années dans une atmosphère de panique, et il n'est pas facile d'en sortir, explique-t-il. *Aujourd'hui encore, ce qui nous tenaille, c'est l'incertitude : nous ne savons rien du résultat des recherches sur l'intoxication. Au début, nous pensions que nous allions tous en mourir. Les voisins croyaient que le mal était contagieux, et nous fuyaient comme des pestiférés. Nous avions l'impression que les traitements nous étaient administrés au hasard, sans trop savoir à quoi ils servaient. Puis nous avons commencé la rééducation, mais elle semblait servir tout juste à ne pas empirer. Les parlementaires sont partis en vacances en août comme si de rien n'était, et il a fallu attendre septembre avant qu'ils n'adoptent un plan d'aides global. »*

Un plan d'aides qui reste à son avis bien insuffisant. *« Deux cent cinquante-huit personnes seulement se sont vu reconnaître l'invalidité permanente du fait de l'intoxication,* souligne-t-il. *Et les autres ? Beaucoup d'entre nous, à Leganes, ont été licenciés. Et avec le chômage que connaît l'Espagne, comment voulez-vous que nous trouvions du travail lorsque nous nous présentons dans une usine avec nos infirmités ? Sans parler du problème des enfants. Nous avons fait une enquête à Leganes : 35% des élèves dont la famille a été affectée par l'intoxication accumulent depuis des échecs scolaires. »*

« L'huile toxique a laissé une autre séquelle : elle a détruit des dizaines de familles, poursuit Arcadio. *Surtout lorsque la femme était atteinte. Le mari rentrait chez lui, après une journée épuisante, et trouvait sa femme prostrée dans le lit, la maison en désordre, les enfants délaissés qui braillaient. Au début, il l'acceptait, mais après cela devenait plus fort que lui, il ne cherchait plus à comprendre, il engueulait sa femme, tout en sachant que c'était injuste. Et puis un jour, il partait. »*

Arcadio nous regarde bien en face : *« C'est inhumain, non, de partir ? C'est vrai, mais dites-vous bien que ce n'est pas moi qui les condamnerai. Car pour comprendre, il faut l'avoir vécu. Il faut avoir été là pour savoir combien vivre cela, c'était aussi inhumain. »*

THIERRY MALINIAK.

Éducation

L'Europe des universités

M. Mitterrand « milite pour Erasmus »

« Les jeunes sont de véritables moteurs de l'Europe à venir. Ils perçoivent mieux que la génération précédente la nécessité de l'Europe. » Partant de ce constat, M. François Mitterrand s'est livré, en direct sur TF 1, lors de l'inauguration du Salon de l'étudiant, à un plaidoyer en faveur du projet Erasmus, proposé il y a un an par la Commission des Communautés européennes, et qui n'a toujours pas été adopté par le conseil des ministres de la CEE. Ce projet ambitieux prévoit de faire en sorte que, à partir de 1992, 10 % au moins des dix millions d'étudiants européens effectuent une partie de leurs études dans un autre État membre.

« L'ensemble des pays de la Communauté, ou presque, traînent les pieds sur ce projet, a expliqué le président de la République. *Mais il faut qu'il sorte, ce fameux projet Erasmus, et qu'on cesse de mégoter sur les millions qui lui sont nécessaires. La plupart des pays retardent le moment où leur jeunesse vivra européen alors qu'il faut ouvrir tout grand les portes de l'avenir. Je milite pour cela. »*

Le projet Erasmus est en panne depuis maintenant un an. Examiné une première fois en mai 1985, son coût (175 millions d'ECU) avait été jugé trop lourd par les ministres de l'éducation des Douze. Lors d'une seconde réunion, en novembre dernier, le projet a été à nouveau jugé trop coûteux par plusieurs États dont la France, l'Allemagne et le Royaume-Uni. Mais la Commission des Communautés ne désarme pas puisqu'elle l'a remis à l'ordre du jour de la prochaine réunion des ministres de l'éducation des Douze, le 14 mai.

Communication

La privatisation de TF 1

Le bras de fer de M. Bouygues

M. Francis Bouygues a annoncé, le vendredi 27 mars, qu'il avait conclu avec le président de la Commission nationale de la communication et des libertés (CNCL), M. Gabriel de Broglie, une « trêve » dans la polémique les opposant sur la reprise de TF 1. Le PDG du numéro un mondial des bâtiments-travaux publics a souligné que celle-ci durera jusqu'au 3 avril, date à laquelle son groupe et Hachette présenteront, devant la CNCL en séance publique, leur projet d'exploitation de la Une. La décision finale est attendue entre le 8 et le 10 avril.

M. Bouygues semble décidé à aller jusqu'au bout du bras de fer qui l'oppose à Hachette, à la CNCL et au gouvernement. Certes, la Commission des opérations de bourse vient de lui rappeler qu'il n'était pas à l'abri de toutes représailles, en soumettant au parquet les irrégularités de l'OPA sur Spie-Batignolles (*le Monde* du 27 mars). Mais le leader mondial des travaux publics se soucie comme d'une guigne d'une éventuelle condamnation qui ne lui coûterait qu'une amende de 120 000 F. Tout en reconnaissant la négligence de son groupe en la matière, il est vrai d'ailleurs qu'il y a eu « dramatisation médiatique ».

Certes, encore, la CNCL vient d'ignorer son recours gracieux, reléguant sa contestation juridique au simple rang d'élément d'appréciation dans la décision finale. Mais les treize « sages » n'ont pas répondu sur le fond à ses arguments, et M. Bouygues en conclut que son dossier est « en béton ». *« Hachette ne peut plus gagner*, dit-on dans son entourage, *nous sommes désormais les seuls candidats solides à la reprise de TF 1. »*

Cette belle assurance cache une hésitation tactique. Faut-il franchir un pas de plus dans l'escalade juridique, demander au tribunal administratif de se prononcer en référé sur les irrégularités de la candidature d'Hachette ? La procédure risquerait de « geler » momentanément la privatisation de TF 1, ce qui ne manquerait pas d'irriter les membres de la CNCL et le gouvernement. Faut-il, au contraire, comme le veut M. de Broglie, poursuivre la compétition jusqu'à son terme, tout en maintenant la pression ? Les partenaires de M. Bouygues, notamment les Éditions Mondiales, semblent préférer cette seconde solution.

Si M. Bouygues décide de jouer le jeu et d'attendre la décision finale de la CNCL, il garde néanmoins une arme redoutable : le recours en Conseil d'État contre une éventuelle attribution de TF 1 à Hachette. Une menace qui peut peser sur le choix des « sages » ou servir de monnaie d'échange dans d'autres négociations avec les pouvoirs publics. Car le numéro un du bâtiment ne s'intéresse pas qu'à TF 1. Sa volonté de se diversifier dans la communication l'a conduit à étudier d'autres affaires : la privatisation d'Havas, par exemple, qui contrôle Canal Plus et une bonne partie du marché publicitaire ; celle de la Société française de production, qui pourrait nourrir une télévision européenne par satellite, projet que M. Bouygues caresse avec son allié britannique, M. Robert Maxwell.

Au-delà de l'audiovisuel, M. Bouygues, fort d'une capacité d'investissement de 5 milliards de francs, veut aussi prendre pied sur le marché des télécommunications. Il a tenté il y a un an d'exploiter des réseaux câblés mais y a renoncé au vu de l'avance prise par ses principaux concurrents. Le voilà maintenant candidat à la reprise du groupe CGCT. Une candidature qui le marie au groupe suédois Ericsson et... à Matra, la firme de M. Jean-Luc Lagardère, PDG d'Hachette.

La polémique spectaculaire menée autour de TF 1 n'empêche nullement les deux hommes de continuer à tisser de fructueuses alliances. En échange de sa participation au capital de la CGCT, le groupe Bouygues deviendrait l'opérateur du système de radiotéléphone développé par Matra et Ericsson. Un marché potentiel de 10 milliards de francs par an sur lequel Bouygues est prêt à investir 1,7 milliard de francs sur cinq ans. Au sein du groupe, nombreux sont ceux qui jugent cette opération bien plus rentable que la reprise de TF 1.

La candidature de Matra, Bouygues et Ericsson doit faire face à de redoutables concurrents, l'américain ATT et l'allemand Siemens. La décision appartient au premier ministre, M. Jacques Chirac, qui suit de près aussi la privatisation de TF 1.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

Un accord pour M 6

Le prix des clips

La guerre des clips n'aura pas lieu. La chaîne M 6 a signé le jeudi 26 mars, un contrat d'un an avec deux sociétés civiles de productions phonographiques, la SCPP, d'une part, et la SCPPF, d'autre part. Au départ, les positions étaient pourtant fort divergentes et la sixième chaîne a même craint, un temps, que les producteurs de clips ne décrètent un boycott à son égard (*le Monde* des 1er et 2 mars). Le différend tenait à la nature même de la nouvelle chaîne : ni tout à fait musicale, ni tout à fait généraliste. Allait-elle se voir appliquer les conditions favorables consenties à la défunte TV 6 par les producteurs ?

La solution retenue concilie les deux logiques : plus la sixième chaîne sera musicale et diffusera de clips, et moins les droits qui lui seront facturés seront élevés. C'est ainsi que jusqu'à cinq cents clips diffusés par mois, la chaîne devra verser 3 000 F par passage à l'antenne, alors que par paliers successifs, au-delà de mille deux cents clips, elle bénéficiera du tarif consenti à TV 6 : 850 F.

L'arrangement satisfait tout le monde. M 6, qui prévoit de diffuser plus de mille deux cents clips par mois, pourra le faire grâce à ce tarif incitatif. Tandis que les producteurs continueront à bénéficier d'une manne importante. Sur les 17 millions de francs de droits perçus l'an dernier par la SCPP, 12 millions provenaient de TV 6. La nouvelle chaîne devrait leur verser une somme équivalente cette année.

P.-A. G.

Canal Plus et la fraude

Saisie de décodeurs pirates

A quelques jours d'intervalle, la gendarmerie et les services douaniers français ont pratiqué deux saisies de décodeurs pirates servant à décrypter la chaîne à péage Canal Plus. La première a eu lieu à Lyon, mardi 17 mars, dans les locaux d'une société de composants électroniques, la seconde jeudi 19 mars, au poste-frontière de Ferney-Voltaire (Ain) limitrophe avec le canton de Genève.

A Lyon, l'action des gendarmes a permis de démanteler un trafic fonctionnant depuis un an. Environ deux cents de ces décodeurs ont ainsi été écoulés dans la région lyonnaise à un prix variant de 1 800 F à 2 500 F, soit quatre à cinq fois et demie plus élevé que le montant de la caution (450 F) exigée pour obtenir légalement l'appareil. Mais, avec ce décodeur pirate, les usagers pouvaient recevoir Canal Plus sans payer l'abonnement mensuel de 150 F. Le gérant de la société lyonnaise, où plusieurs appareils en cours de fabrication ont été saisis, a été placé en garde à vue pendant trente-six heures.

Les décodeurs saisis à Ferney-Voltaire par les douaniers français – qui refusent d'en donner le nombre exact – devraient, selon le code des douanes, être détruits. Les contrevenants sont passibles d'une amende représentant de une à trois fois la valeur de l'appareil. Celui-ci est en effet vendu dans quatre magasins de Genève au prix de 750 F suisses (environ 3 000 F français).

Dès l'annonce de cette vente, Canal Plus avait attaqué en justice la société de commercialisation et demandé l'arrêt provisoire de ce commerce. Mais la chaîne a été déboutée la semaine dernière par les tribunaux de Lausanne et de Genève en attendant le jugement sur le fond, qui devrait intervenir d'ici un mois (*le Monde* du 13 mars). La direction de Canal Plus estime que la vente en Suisse de décodeurs pirates *« est une évidente malhonnêteté »*.

A. Rd.

A propos d'un article du « Nouvel Observateur »

Deux jugements

« Bastia : oubliez Palerme » : cet article de François Caviglioli, publié sous le pseudonyme de Patrick Loriot dans *le Nouvel Observateur* du 5 septembre 1986, vient de faire l'objet de deux décisions judiciaires. L'article évoquait les agissements dans la région bastiaise de la Brise de mer, une bande de truands corses : contrôles d'établissements, hold-up, rackets et meurtres.

Le dernier jugement en date a été prononcé à Paris, le mercredi 24 mars. La première chambre civile du tribunal de grande instance, sous la présidence de M. Jean-Michel Guth, a débouté de son action en diffamation, M. Alexandre Rutily, gérant d'une boîte de nuit, le Challenger, à L'Île-Rousse (Haute-Corse). Un autre jugement visant le même article avait été rendu à Bastia, le mardi 10 mars, par le tribunal de grande instance, sous la présidence de M. Michel Zavarro : M. Claude Perdriel, directeur du *Nouvel Observateur*, et François Caviglioli, avaient été condamnés à quatre amendes de 80 000 chacune (1).

Les plaignants étaient le conseil de l'ordre des avocats de Haute-Corse et deux avocats, Mes Raffalli et Jean-Louis Seatelli, dont les noms n'étaient pas cités dans l'article incriminé et qui avaient obtenu un franc de dommages-intérêts.

Les motifs retenus par le tribunal étaient la diffamation envers un particulier et « la mémoire des morts » et, pour le conseil de l'ordre, la *« diffamation »*.

(1) Le maximum selon l'article 32 de la loi du 29 juillet 1881.

Grève au groupe Midi libre

Trois quotidiens régionaux (*Midi libre, Centre presse* et *l'Indépendant de Perpignan*) appartenant au groupe de presse que dirige M. Maurice Bujon, président du Syndicat de la presse quotidienne régionale, n'ont pas paru samedi 28 mars, à la suite d'un mouvement de grève contre des menaces de licenciements.

Le *Midi libre*, dont le siège est à Montpellier, a en effet décidé de fermer son agence de Perpignan, après le rachat, en décembre dernier, du quotidien *l'Indépendant*. Neuf personnes ont déjà été remerciées, et d'autres licenciements sont annoncés.

Très majoritairement suivie, cette grève a privé, samedi, plus de 300 000 lecteurs de leurs quotidiens régionaux.

La direction du groupe n'a par ailleurs toujours pas répondu à la demande de l'intersyndicale des trois titres d'organiser une « table ronde » sur l'élaboration d'un plan de restructuration au sein des différentes entreprises. – *(Corresp.)*

La diffusion du « Monde » en bonne progression en 1986

La vente au numéro du « Monde » en France a augmenté de 10,24 % en 1986 ; la diffusion totale du journal (ventes à l'étranger et abonnements inclus) a progressé de 6,04 % par rapport à 1985 s'élevant à 363 663 exemplaires par jour, en moyenne annuelle.

Tels sont les principaux résultats du contrôle de la diffusion du « Monde » pour l'année 1986 effectué le 27 mars par l'OJD (Office de justification de la diffusion) sous l'autorité de MM. Meyer et Pancaldi, respectivement directeur et sous-directeur de l'OJD, et en présence des commissaires MM. Brochand, président d'Eurocom, Charmet, président de Publi-Média-Service et président du CESP (Centre d'études des supports de publicité) et de M. Causse, président de l'OJD.

EN BREF

● **NRJ introduits sur le second marché boursier fin 1987.** – Le groupe NRJ, fondé il y a cinq ans par M. Jean-Paul Beaudecroux, sera introduit sur le second marché boursier fin 1987. La société (230 salariés) a réalisé lors de son dernier exercice un chiffre d'affaires de 120 millions de francs, un bénéfice net de 16 millions et s'est transformé, selon son fondateur, en un *« véritable groupe de communication »*. La station parisienne est aujourd'hui reliée à quarante-cinq radios en province par le satellite Télécom 1, possède l'un des premiers services télématiques français et pratique une politique de « droits dérivés ». M. Baudecroux prévoit également le lancement du journal NRJ-Magazine début 1988 et, *« pour que l'expérience TV 6 ne reste pas sans suite »*, le développement de la production, de programmes télévisés.

● **René Tendron, nouvel éditorialiste économique sur Europe 1.** – René Tendron assurera dès lundi 30 mars, la chronique économique du matin (à 7 h 55) sur Europe 1. Il remplace Jean Boissonnat, qui n'assurera plus qu'une collaboration dans les grandes éditions des journaux du matin (*le Monde* du 28 mars). René Tendron présente depuis douze ans sur Europe 1 des émissions régulières sur l'économie et les finances, notamment le rendez-vous « Top à Wall Street ».

● ***Murs, Murs* est à nouveau en kiosque.** – Le mensuel *Murs, Murs*, « le journal des villes », est à nouveau en vente après trois mois d'arrêt de parution. Cette interruption était due à une diffusion et à des recettes publicitaires insuffisantes. De format tabloïd, dotée d'une maquette élégante, cette nouvelle formule a été tirée à 15 000 exemplaires et est vendue 15 francs (au lieu de 20 F auparavant). Le capital de l'hebdomadaire est détenu principalement par trois de ses collaborateurs, qui ont constitué une SARL. Le rédacteur en chef de *Murs, Murs* est Stéphane Bugat, qui lança sa première formule avant de rejoindre *le Matin de Paris* dont il démissionna l'an dernier.

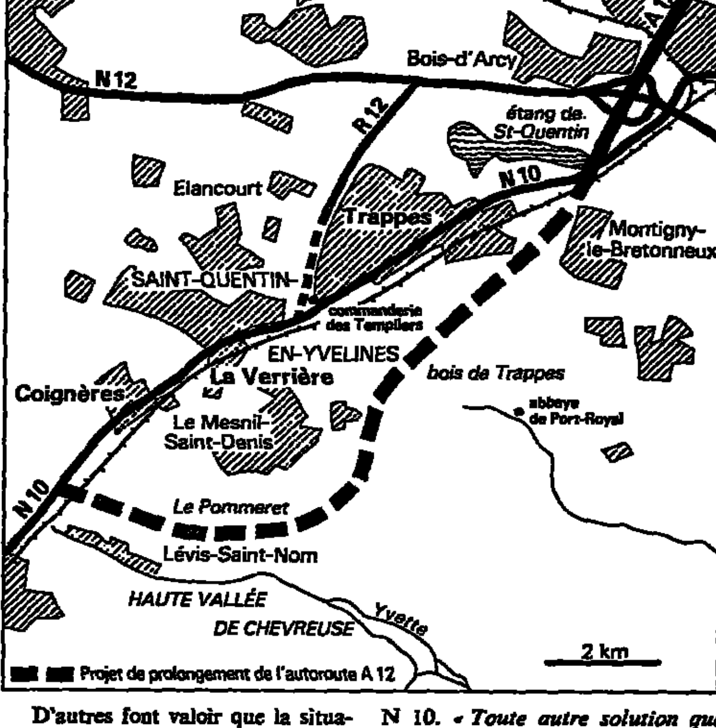
ÉQUIPEMENT

Le projet de l'A 12 dans la vallée de Chevreuse

Le vallon bétonné

Parmi les 220 kilomètres d'autoroute prévus dans le programme de relance gouvernemental figure un tronçon de 8 kilomètres fortement contesté en vallée de Chevreuse. Le conseil général des Yvelines, réuni vendredi 27 mars, a demandé une nouvelle étude du projet.

La haute vallée de Chevreuse est en ébullition. Voici en effet que resurgit le projet de prolongement de l'autoroute A 12, conçu à l'origine (en 1965) pour contourner la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines et accueillir le trafic de transit entre l'Ouest parisien et Chartres. Actuellement, la circulation se concentre sur la nationale 10, qui coupe en deux les agglomérations de Trappes, La Verrière et Coignères. Non seulement le bruit de cette route à deux fois deux voies empoisonne l'existence des riverains, mais elle est devenue aux heures de pointe le cauchemar de milliers d'automobilistes. Un goulet d'étranglement que ne soulagent ni l'autoroute A 10 reliant directement Paris à Chartres par le sud, ni la nationale 12 en cours de mise à deux fois deux voies vers Dreux.



A travers parc

D'où la relance du vieux projet de « tracé sud », dont les terrains d'emprise sont gelés depuis l'origine. Ce nouveau tronçon A 12 traverserait Montigny-le-Bretonneux – où des lotissements continuent à se construire au bord de l'emprise en friche, – avalerait la lisière du bois de Trappes – forêt domaniale qui sert d'écrin vert à l'abbaye de Port-Royal, – traverserait le plateau du Mesnil-Saint-Denis, à un jet de pierre de son superbe château-mairie tout juste restauré, et franchirait pour finir le délicieux vallon du Pommeret, sur la commune de Lévis-Saint-Nom, au moyen d'un viaduc culminant à 40 mètres au-dessus des sources de l'Yvette. Au total, un ruban de bitume et de béton de huit kilomètres taillant à vif dans une nature encore préservée aux portes de la ville nouvelle.

« Une erreur monumentale », affirment en chœur Philippe Saint-Marc, président du comité de sauvegarde de la haute vallée de Chevreuse (fondé en 1975) et Dominique Julien-Labruyère, président de l'Union des amis du parc. C'est que, depuis 1985, existe un parc naturel régional qui regroupe dix-neuf communes de la vallée de Chevreuse, dont précisément Le Mesnil-Saint-Denis et Lévis-Saint-Nom.

« Nous n'avons pas bataillé pendant vingt ans pour voir aujourd'hui une autoroute traverser le parc », ajoute M. Saint-Marc.

D'autres font valoir que la situation a complètement changé depuis la conception du tracé sud. D'abord, la ville nouvelle ne compte que 140 000 habitants et non 500 000 comme il était prévu. Il existe aussi une bretelle autoroutière (R 12) entre la N 12 et la N 10 qui devrait permettre de contourner Trappes par le nord. Mais elle est interrompue à la hauteur d'Elancourt. Il ne manque plus que quelques centaines de mètres de bitume pour faire la jonction avec la N 10.

Les adversaires du tracé sud font enfin valoir que, selon les propres chiffres de la direction départementale de l'equipement, la charge de la N 10 varie de 70 000 véhicules par jour à l'entrée de Trappes à moins de 40 000 à la sortie de Coignères, ce qui signifie que la moitié du trafic se disperse dans l'agglomération nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines. *« Est-il raisonnable de construire une autoroute pour décongestionner une circulation essentiellement locale »*, demande M. Robert Dolorozoy, le maire de Choisel.

Des communes coupées en deux

Le maire de Montigny-le-Bretonneux, M. Nicolas About, estime qu'il est plus urgent de décongestionner l'A 12 existante en mettant à deux fois trois voies le tronçon Rocquencourt-Bois-d'Arcy, puis d'aménager la N 10 en supprimant les feux tricolores et en créant des passages transversaux (aériens ou souterrains).

Tel n'est pas l'avis des communes traversées par cette redoutable N 10. *« Toute autre solution que l'A 12 ne serait que bricolage »*, dit-on à la mairie de Trappes. *« Coignières en a assez d'être l'exutoire de l'Ouest parisien »*, renchérit un adjoint qui refuse de voir sa ville *« coupée en deux par une autoroute »*.

Le tout nouveau maire de Lévis-Saint-Nom, M. Jean Dumont, refuse, lui aussi, qu'une autoroute coupe sa commune en deux. Et il ne comprend pas que la même autorité qui, en 1980, a classé le site du Pommeret, envisage maintenant d'y faire passer une autoroute, contre l'avis des ministres de l'environnement successifs, y compris M. Alain Carignon ! *« L'environnement, pour moi, c'est d'abord les gens*, coupe M. Guy Malandain, député (PS) des Yvelines et maire adjoint d'Elancourt. *Le tracé sud est le moins mauvais. La question n'est plus de savoir où faire l'autoroute, mais comment. »* Quant à l'objection du parc naturel régional, il la balaie d'emblée : *« Un parc régional ne doit pas être un obstacle à des projets nationaux préexistants. Un parc, c'est une dynamique de gestion. »*

Les défenseurs de la haute vallée de Chevreuse, *« le bois de Boulogne de l'an 2000 »*, comme l'appellent ceux qui affirment se battre pour les dix millions d'habitants de la région parisienne, n'ont plus qu'un recours : que le Conseil d'État refuse le déclassement du site du Pommeret. Un bien fragile espoir en face du rouleau compresseur des banlieusards affairés... et de leurs élus.

ROGERS CANS.

هكذا من الأصل

CINÉMA

« Le Lendemain du crime », de Sidney Lumet

Trou de mémoire

Une histoire de trou de mémoire et un film vite oublié. Mais Jane Fonda, en alcoolique, surprend.

Souvent, lorsqu'on part en voyage, on s'achète un polar à la gare. Un peu au hasard. Parce qu'on connaît le nom du type qui l'a écrit et que sur la couverture il y a une fille en maillot de bain. Souvent, après l'avoir lu, on est déçu. On laisse le bouquin sur la banquette à l'arrivée. Et malgré le type, et malgré la fille, le polar, on l'a déjà oublié.

Le Lendemain du crime, de Sidney Lumet, avec Jane Fonda, est un film mais s'inscrit parfaitement dans ce schéma. On comprend que Jane la Vertu, avec sa tête qui pense bien et son corps qui porte beau, ait voulu incarner cette paumée d'Alex. Un rôle d'alcoolo, ça ne se refuse pas. Ah ! les belles scènes titubantes en perspective, le rimmel qui coule, la diction pâteuse, avec un peu de chance on peut aller jusqu'à la nomination à l'Oscar... (c'est ce qui est arrivé).

On comprend que Lumet le New-Yorkais, avec trente ans de Manhattan dans l'objectif (*Un après-midi de chien, Serpico*), ait voulu explorer Los Angeles. C'est fait. En touriste, mais c'est fait.

A part ça, tout va bien. La musique en fait beaucoup, les violons gémissent tellement, le saxophone se lamente tellement, on se dit, c'est pas possible, il y a sûrement un cadavre dans le placard. Gagné ! Il y est. Avant, le cadavre, le même, était dans un lit, le sien, au côté de Jane Fonda, le lendemain du crime. Crime que, bien sûr, elle n'a pas commis. Mais comment le prouver ? La pauvre, elle était tellement saoule, elle ne se souvient de rien. Heureusement, Jeff Bridges, bon garçon un peu borné, qui pour appartenir au Ku Klux Klan n'en est pas moins homme, va l'aider. A mettre de l'eau dans son whisky et un brin de printemps dans sa vie. Et puis ? Et puis rien. Ça n'est qu'un polar, un gentil petit polar de gare.

DANIÈLE HEYMANN.



Jane Fonda et Jeff Bridges

Jane Fonda : la glorieuse cinquantaine

Jane Fonda exprime avec délice en français — *« même s'il est un peu rouillé »* — puis — *« il est vraiment trop rouillé »* — bascule vers l'anglais. *Le Lendemain du crime* marque son retour à l'écran après quatre ans d'absence.

Entre cassettes, livres, disques, vidéos, le « work out » aerobic de Lady Jane a pris une telle ampleur que c'est devenu un nom commun. Aux Etats-Unis, on dit *Va faire ton Jane Fonda »* comme ailleurs on dirait *« N'oublie pas ta gym »*. L'ensemble des revenus « bioniques » de Jane Fonda lui servent à financer la carrière politique de son mari, Tom Hayden, et toutes les causes socio-écologiques auxquelles elle s'intéresse. Elle a connu la dichotomie tortueuse et tourmentée du patron de gauche, mais, poursuit-elle, *« maintenant, c'est une affaire qui marche. Elle est gérée de façon très professionnelle, très efficace, et très... lucrative, je trouve. Je n'ai donc pas vraiment trop à m'en occuper. Je peux redevenir l'actrice. »*

A-t-elle eu du mal à entrer dans la peau d'une alcoolique ? *« J'ai déjà eu dans ma vie de somptueuses gueules de bois, dit-elle, mais je ne m'en souviens pas. Forcément. Mon seuil de tolérance est assez bas. Je ne reviens pas cher à saouler. Je suis allée aux réunions des Alcooliques anonymes, j'ai traîné dans les bars, j'ai lu des livres. J'ai rencontré des médecins. Je me suis fait projeter tous les films sur le sujet. »*

Pour les Américains, on le sait, la vie se termine avec la première ride. Jane Fonda en affiche quelques-unes : *« Je n'ai pas vraiment le choix ! »*, dit-elle, précisant que les trois quarts des femmes, sur Beverley-Hills, ont la religion du lifting. *« Je ne dis pas que je ne le ferai jamais. J'aimerais seulement ne pas devoir en arriver là. Mais si ça signifiait ne plus jamais travailler, je n'hésiterais pas. J'ai quarante-neuf ans depuis décembre dernier, j'ai des rides et c'est comme ça. Je peux faire illusion et jouer deux ou trois ans de moins, grâce à ma conformation physique. Mais si les rôles ne viennent pas, je les susciterai. Je serais bien plus inquiète si je n'étais pas devenue productrice. La cinquantaine est un passage délicat pour une actrice. Une fois que vous basculez dans la vieillesse, toute une gamme de rôles s'offrent à vous. Mais juste avant, il y a une sorte de désert. J'essaierai de le traverser avec dignité. »*

On ne compte plus les nominations de Jane Fonda aux oscars. *Kluta*, puis *Coming Home* lui ont valu la précieuse statuette. Lundi 30, on saura si *le Lendemain du crime* la lui aura donnée pour la troisième fois.

HENRI BEHAR.

THÉATRE

Femmes du Nord

Alain Françon, qui vient d'Annecy, présente Hedda Gabler *à l'Athénée. Bruno Boeglin, à Grenoble, crée* Gertrud, *de Söderberg. Deux femmes exceptionnelles du théâtre scandinave.*

« Hedda Gabler », de Henrik Ibsen

Lame de fond

On songe à la surface d'un lac. A cette eau verte, légèrement opaque, mais qui laisse deviner sa profondeur. La transparence, la limpidité dangereuse des personnages de *Hedda Gabler*, vus par Alain Françon, sont de cet ordre-là. A la surface, il ne se passe rien, presque rien ; dans la pièce d'Ibsen, tout juste des retrouvailles, et la perte d'un manuscrit dans la mise en scène d'Alain Françon, un frémissement d'air sous une véranda, la lueur bleue d'un verre d'alcool, le léger déplacement d'un canapé. Et, sur chaque geste, chaque mot, comme une ombre portée, une inquiétude.

Dans la demeure qui attend, au retour de leur long voyage de noces, Hedda Gabler et Joergen Tesman, le grand salon est lui aussi un peu trop clair, trop apprêté (décor de Nicolas Sire).

On pressent que chacun y sera en porte à faux. Pour des raisons secrètes, toutes différentes. Il n'y a guère que la tante Julie (Muni) qui s'obstine à croire au bonheur. Avec la persévérance désarmante des gens simples, dévoués. De ceux qui vivent par procuration.

Alain Françon dose juste ce qu'il faut de petites manies et d'attitudes burlesques pour qu'inévitablement on s'attache à deviner le secret de ses personnages. Les cartes sont battues, les jeux sont faits, mais la partie garde tout son suspense. Et rarement spectacle, avec une si grande économie de moyens, nous aura menés si profond dans la vérité cruelle de ses fantômes.

Quand, par exemple, Bertrand Bonvoisin (Tesman) surgit sur scène, le cheveu un peu hirsute, il a d'emblée les attentions dérisoires des mal-aimés, et déjà l'égoïsme distrait des faibles. Claire Wauthion (Thea Elvsted, la voisine d'« en haut ») est le type même de la femme infidèle, sincèrement dévouée à la cause de son amant Loevborg (Jean-Claude Durand) : un chercheur brillant, noceur impénitent. Il a connu Hedda Gabler, autrefois, il partage avec elle un secret : l'amour de la démesure, ou peut-être l'amour, tout simplement. Jean-Yves Chatelais est un juge Brack faussement tranquille, attendant son heure et guettant Hedda Gabler, sa proie. Il n'est pas cynique, c'est beaucoup plus charmu que cela.

Hedda Gabler, enfin, c'est Dominique Valadié. Farouche et méchante amazone au front volontaire mais au visage brûlé, aux grands yeux peuplés d'ombres. A-t-on jamais à ce point poussé le double jeu d'un personnage en éclairant ainsi, de la même charge sensible, chaque côté du miroir ? Elle est glaciale, calculatrice, puis soudain espiègle ou délicieusement mondaine. Dure et mutine. Vraie, toujours. Elle dit *« Je m'ennuie »* avec des mines de femme insupportable et gâtée. Elle pousse le jeu très loin. Puis, dans cet univers médiocre où chaque vie est tracée d'avance, elle se retire de la partie, sans un cri. Et lorsque le fil casse, un vertige nous prend : que s'est-il passé ? Une présence.

ODILE QUIROT.

★ Jusqu'au 25 avril, au Théâtre de l'Athénée.

« Gertrud », de Söderberg, à Grenoble

Les égoïstes

Après Molnar le Hongrois *(Liliom)*, — Pirandello le Sicilien *(Six personnages en quête d'auteur)*, au Centre dramatique des Alpes, Bruno Boëglin se tourne vers la Scandinavie et « découvre » *Gertrud*, de Hjalmar Söderberg, dans la traduction de Terje Sinding et de Jean Jourdheuil, qui lui avait déjà proposé le manuscrit il y a plusieurs années. A l'époque, Boëglin ne s'y était pas intéressé, et puis, par hasard, il l'a relu et s'est passionné. Il n'avait pas vu et n'a pas voulu voir le film que Carl Dreyer a tiré de la pièce. Comme pour Molnar ou Pirandello, il s'est attaché à la peinture d'une humanité vulnérable et banale, sans tenir compte d'aucune géographie socio-culturelle.

Son spectacle se passe aujourd'hui ou hier, dans une maison sans chaleur, l'histoire se passe entre des gens repliés sur leur solitude. Le décor — de Christian Fenouillat — a des couleurs de bois terni : un bureau sans meubles, l'antichambre d'un salon d'apparat, une palissade où l'eau suinte...

Gertrud a dépassé trente ans, elle a été cantatrice, a eu une liaison avec un compositeur, une gloire nationale qui vit en Italie et revient au pays pour fêter ses cinquante ans. Elle est à présent mariée avec un homme politique ambitieux. Il va être nommé ministre bien qu'il appartienne à l'opposition. Ils ont eu un enfant qui est mort. Elle est amoureuse d'un pianiste bien plus jeune qu'elle.

Gertrud est une femme indépendante, une personnalité forte, rayonnante, terriblement absolue. Absolue au point de vouloir imposer sa manière de voir et de vivre aux hommes qui l'aiment. Quant à elle, si elle aime, c'est sans générosité. Elle n'est à l'écoute de personne. Elle ne doute pas d'avoir raison, refuse toute « concession », ne pardonne rien. Elle se voit comme quelqu'un de clair, rigoureux, sans reproche. En fait, elle est plus destructrice que la plus tortueuse des vamps. Elle en assume les conséquences courageusement, mais enfin elle a détruit son premier amant, l'a quitté sans explication, sur un prétexte puéril. Par son indifférence méprisante, elle détruit son mari. Son jeune amant, un type sans envergure d'ailleurs, choisit la fuite, et on le comprend.

Pour ce qui est de la misogynie, Söderberg n'a rien à envier à Strindberg. Mais Marie-Paule Laval étant une Gertrud assez effacée, elle gomme le coté goule du personnage. Et Bruno Boëglin jouant lui-même le mari, il lui apporte son innocence, sa fantaisie poétique. Sa mise en scène n'adoucit pas le trait. Simplement, comme il se place au-delà de tout jugement sur les personnages, il leur redonne une sorte de capital-sympathie. Il décrit des gens qui essaient de trouver leur place et d'accrocher le bonheur. (Jean-Paul Delore, le jeune pianiste ; Louis Merino, le premier amant, et Michèle Marquais, la mère qui saura récupérer la situation...) Il montre leurs vains efforts et les lâchetés de l'égoïsme avec un sourire railleur, un clin d'œil complice. Ils sont proches, on les reconnaît, et on les regarde se noyer. C'est dur, grinçant, douloureux, ce n'est pas fielleux. C'est un jeu cruel, désabusé, mais un jeu, une histoire cinglante racontée avec pas mal de tendresse, beaucoup de lucidité, un charme prenant.

COLETTE GODARD.

★ CDNA, Maison de la culture de Grenoble, jusqu'au 11 avril.

MUSIQUE

La mort d'Eugen Jochum

De la taille des géants

Le chef d'orchestre Eugen Jochum est mort à Munich le 27 mars. Il était âgé de quatre-vingt-quatre ans.

Eugen Jochum était le successeur des Bruno Walter, Klemperer, Furtwängler. Une autorité magistrale, une allure de professeur ou de cantor germanique, dans sa longue redingote ; le regard perçant et cordial flamboyait derrière les lunettes, et les gestes infaillibles, emplis d'une large humanité, qui illuminaient les écheveaux les plus complexes, enthousiasmaient ses instrumentistes.

Nul hasard dans sa direction ; il n'attendait pas l'« inspiration » le jour du concert : c'est avant qu'il avait médité et conçu l'interprétation de ces musiques, depuis cinquante ans parfois... Mais elles restaient pleines de vie et de flamme, dans un éternel présent. Il leur donnait souffle, par une battue ample, avec une main gauche d'une étonnante richesse d'intonation. Tout était puissamment intégré dans son art, où la musique était saisie dans sa globalité d'organisme vivant : *« Quand je bats la première mesure du premier mouvement, je dois toujours garder, d'une manière ou d'une autre, le contact avec la dernière mesure du dernier mouvement. »*

Il était l'homme de la foi et des certitudes, déployant Bach, Bruckner, Haydn, Beethoven, Brahms et Wagner avec une grandeur et un mystère impressionnants, une ferveur incandescente, un rayonnement apollinien.

Sa carrière fut toute de rectitude. Né à Babenhausen, en Souabe, le 1er novembre 1902, il étudie le piano et l'orgue à Augsbourg, la direction d'orchestre et la composition à Munich. Pour son premier concert, en 1926, il choisit la *Septième Symphonie* de Bruckner, que nul comme lui n'aura contribué à illustrer en notre siècle.

Puis il gravit tous les degrés de la renommée comme chef symphonique et d'opéra — Kiel, Lübeck, Mannheim, Duisburg, Berlin (de 1932 à 1934), Hambourg (de 1934 à 1949), où, malgré le nazisme, il continue tranquillement à jouer les compositeurs contemporains fort mal vus, tels Stravinski ou Hindemith. Il fonde en 1949 l'Orchestre de la radio bavaroise, qu'il quitte en 1960 pour le Concertgebouw d'Amsterdam, l'orchestre de Bamberg et le London Symphony Orchestra, accomplissant parallèlement une grande carrière internationale, notamment à Paris, où on l'aimait beaucoup.

Il avait dirigé à Bayreuth, en 1953, 1954 et 1971 et dans de nombreux festivals, en particulier à Salzbourg. Parmi ses enregistrements, il faut choisir avant tout sa première intégrale des *Symphonies* de Bruckner (onze disques DG 2740-136), *la Passion selon saint Jean*, de Bach (trois disques Philips 6747-490), l'intégrale des *Maîtres chanteurs* (cinq disques DG 2740-149, qui existe également en compact et en cassettes), mais aussi les *Symphonies londoniennes* de Haydn, les *Concertos*, de Brahms, avec Guilels, les *Symphonies* de Beethoven, qu'on verra certainement ressortir en compact, etc.

JACQUES LONCHAMPT.

NOTES

Le printemps du flamenco

Luis Martin Diego et Gerardo Nunez sont guitaristes et espagnols. Ils étaient, le vendredi 27 mars, au programme du Festival international de guitare, mais n'ont pas joué ensemble à l'église des Billettes. Deux univers sonores aux racines communes mais séparés par l'histoire sociale et culturelle se sont succédé, frôlés sans jamais se mélanger. La frontière semble infranchissable entre les partitions écrites de Turina, Ohana, de Falla et Ibarrondo, le compositeur basque espagnol, et les *soleares, bulerias, rondenas* et *granainas*, qui figurent parmi les *cantos* les plus célèbres du flamenco.

Même si Manuel de Falla et Maurice Ohana n'ont jamais caché ce qu'ils devaient au flamenco, si la musique d'Ibarrondo impose un jeu âpre de guitare qui n'est pas sans rappeler le *toque* des musiciens gitans. Chaque guitariste écoute la musique interprétée par l'autre, mais il ne viendrait pas plus à l'idée de Luis Martin Diego de se mêler à un *Cuadro flamenco* qu'à Gerardo Nunez de s'attaquer à Turina. Pourtant, depuis Paco de Lucia, la tradition du flamenco a été sérieusement bousculée.

Paco a découvert le solfège après avoir appris le flamenco dans les rues andalouses. Il n'a pas hésité à interpréter Manuel de Falla et à parcourir les scènes du monde aux côtés de Santana ou de John Mac Laughlin, prouvant, comme pour le jazz, qu'une musique pouvait s'ouvrir, se transformer, sans pour autant perdre son âme. D'ailleurs, pour toute la jeune génération de musiciens flamencos, Paco de Lucia est aujourd'hui le maître à jouer. A cause de lui, à cause de chanteurs comme El Camaron ou Enrique Morente, le flamenco ne sera plus jamais comme avant.

JEAN-LOUIS MINGALON.

★ Carmen Cortes, dimanche, 21 heures, au Théâtre Déjazet.

★ Paco de Lucia, les 3 et 4 avril, 21 heures ; La Chana et la famille Montoya, le 5 avril, à 16 h 30, à la Maison de la culture de Bobigny.

★ El Camaron et Tomatito, au Cirque d'hiver, 8 et 9 mai, à 21 heures ; 10 mai, à 19 h 30.

Carlos Santana et Buddy Miles à Bercy

Carlos Santana, fidèle à son « latin rock », revient à Bercy ce samedi 28 mars pour une nouvelle fête rythmique, dense et colorée.

Depuis le début, en 1966, de son aventure dans le rock, en imposant à celui-ci les rythmes afrocubains, Santana a su préserver sa liberté, garder sa spontanéité.

En vingt ans, il a publié chez CBS vingt albums (le dernier, *Freedom*, avec quelques beaux titres comme *Songs of Freedom* et *Victim of circumstance)* et, en ce début de printemps, il a entrepris sa dixième tournée à travers le monde.

Les musiciens improvisent chaque jour, dialoguent avec une complicité fraternelle. L'équipe de musiciens a subi peu de changement avec les années. Graham Lear à la batterie, Paul Rekow aux percussions, Armando Peraza, Orestes Vilato, Chester Thompson aux keyboards, Alphonso Johnson à la basse sont des sociétaires à part entière, qui donnent toujours la pulsion rythmique.

Ce qui est nouveau, c'est le retour du chanteur (et aussi compositeur et batteur), Buddy Miles, qui avait fait une brève apparition dans le groupe au début des années 70. La présence de Miles, c'est l'assurance de déchirants duos entre la guitare de Carlos Santana et la voix de l'ancien compagnon de Jimi Hendrix, c'est un ressort pour l'imagination du guitariste aux chorus discontinus, c'est une volonté de réaffirmer que le groupe n'est pas qu'une machine à rythme.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Palais omnisports de Bercy, samedi 28 mars, à 20 h 30.

La grève de la Comédie-Française

Les personnels techniques de la Comédie-Française — qui demandent un alignement des heures de travail et des salaires sur ceux pratiqués à l'Opéra — poursuivant leur mouvement de grève, la salle Richelieu reste fermée au public.

Le comité d'administration des sociétaires, présidé par l'administrateur général, Jean Le Poulain, réuni le 27 mars, souhaite à l'unanimité que l'assemblée générale puisse se prononcer, après consultation des pensionnaires, sur une reprise éventuelle des représentations, dans une autre salle. L'ensemble des personnels sera informé de la décision.

26

Spectacles

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

HEDDA GABLER. Athénée (47-42-67-27). Salle L. Jouvet sam. 20 h 30.

A. WOBBLER. Athénée (47-42-67-27). Salle Ch. Bérard. sam., 20 h 30.

LE FESTIVAL DU CANNIBALE. Essaïon (42-78-46-42), 19 h.

LA BELLE FAMILLE. Poche (45-48-92-97), 21 h.

ALEXANDRE-LE-GRAND. Tempête (43-28-36-36), 20 h 30.

Les salles subventionnées

OPÉRA (47-42-57-50), sam. à 19 h 30 : Don Carlo.

SALLE FAVART (42-96-06-11). Concert : sam. à 20 h : Eugène Onéguine.

CHAILLOT (47-27-81-15), Grand Foyer : sam. à 15 h : les Voyages de Monsieur Costic ; Grand Théâtre : sam. 20 h, dim. à 14 h : le Mariage de Figaro ; Théâtre Gémier : sam. 20 h 30, dim. à 15 h : l'Ecole des Bouffons.

PETIT ODÉON (43-25-70-32) sam. dim., 18 h 30 : Barrio Chino, de Christine Albanel.

TEP (43-64-80-80) sam. 20 h 30, dim. à 15 h : les Trois Sœurs ; Cinéma : sam. à 14 h 30, dim. à 20 h : Dans la ville de S., de Iossif Kheifitz (v.o.) ; le Récit d'un inconnu, de V. Jalakavicius (v.o.).

BEAUBOURG (42-77-12-33) Débats-Rencontres : Café littéraire, 5e étage : Carrefour francophone ; Rencontres sur « le français et la francophonie » ; sam., dim. à 18 h 30 ; Carte blanche ; la ville contemporaine ; Cinéma Vidéo : Salle Garance (42-78-37-29), cinéma brésilien : Se reporter à la rubrique Cinéma/Cinémathèque ; Vidéo-information : 13 h, Sacha Guitry, de M. Jullian ; 16 h, Jennifer Muller, de L. Oh ; 19 h, Léonard Bernstein ; FIFARC 3 : Sélection de films présentés à la Biennale internationale de films d'architecture à l'Entrepôt Lainé à Bordeaux ; Vidéo/Musique : 13 h, La fille mal gardée, de F. Herold ; 16 h, Léo Ferré, de R. Sciandra ; 19 h, Madame Butterfly, de Puccini ; Concerts/Spectacles : Danse, sam. à 20 h 30 ; dim. à 16 h, Compagnie La Liseuse.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83). Danse : Ballet du XXe siècle/M. Béjart, le 28, 20 h 30 ; le 29 à 15 h, Trois études pour Alexandre (avec Fernando Bujones).

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77) sam. 20 h 45 ; dim. à 14 h 30 : Ce soir on improvise ; Théâtre de la Ville ou Th. de l'Escalier d'or : sam. à 18 h 30, I Musici di Roma.

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34) sam. 20 h 30 ; dim. à 16 h, Britannicus, de Racine.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35) (L.), 20 h 30, sam. 19 h et 20 h 30 : Devos existe, je l'ai rencontré ; (Mar.) 22 h, lun. 20 h 30 : En manches de chemise ; (D.) 23 h 30, lun., mar. 22 h : Tous les plaisirs en un seul corps.

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84) (D), I. 20 h 15 + sam. 18 h 30 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 23 h 30 : Mais que fait la police ? – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 22 h 30 : Last Lunch - Dernier Service.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11) (D.), I. 20 h 15 + sam. 23 h 45 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. – II. 20 h 15 : P. Salvadori ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51) (D., L.), 20 h 30 : P. Timsit « lâche le morceau » ; (D. soir, L.), 22 h 15, dim. 16 h : les Taupes niveaux.

LE GRENIER (43-80-68-01) (Mar., D., L.), 22 h : Un pré vert, le tourment et deux boules de billard.

PETIT CASINO (42-78-36-50) (D.), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 30 : Nous, on sème.

PETIT ROBERT (46-06-04-46), 20 h 30 : Jennifer's Hell.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03) (D., L.), 20 h 15 : Pièces détachées ; 21 h 30 : Nos désirs font désordre.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93) (D., L.), 20 h 30 : spectacle Musset-Feydeau.

TINTAMARRE (48-87-33-82) (D., L.), 18 h 30 : Les heures pétillantes ; 20 h 15 : Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plaît ; 21 h 30 : A Star is Beur.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), sam. 21 h., dim. 15 h 30 : l'Accroc-habitation.

DEUX-ANES (46-06-10-26), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : Après la rose, c'est le bouquet.

Le music-hall

BATACLAN (47-00-55-22), sam. 21 h, dim. 18 h : J. Birkin (dern. le 29).

CITHEA (43-57-99-26), sam. 22 h 15 : J. Quer.

CONNETABLE (42-77-41-40) sam. 22 h 30 : A. Vanderlove.

18-THÉATRE (42-28-47-47) sam., 21 h, dim. 16 h : The Show must go on.

ESCALIER D'OR, voir Théâtres subventionnés.

OLYMPIA (47-42-25-49), le 28 à 20 h 30 ; J. Bosco ; le 29 à 14 h 30 : G. Lenorman.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93) sam. 20 h 30 : P. Dupoyet sam. 21 h, dim. 15 h : S. Joly.

PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90), sam. 17 h 30, 21 h, dim. 14 h 15 et 17 h 30 : Holiday on Ice.

PIGALL'S, (42-46-29-49) sam. 19 h et 22 h : J. Danno.

TH. GREVIN (42-46-84-47), sam. 20 h 30, dim. 18 h 30 : B. Mabille.

TLP DÉJAZET (42-74-20-50) sam. 20 h 30, dim. 16 h : M. Jolivet ; le 29 à 20 h 30 : C. et M. Cortes.

LA VILLETTE (48-03-34-66) : Semaines de la marionnette ; le 28 à 19 h et 22 h 30 : L'honneur de Rodrigue ; les 28, 29 à 20 h 30 : Histoire des contes futurs ; le 29 à 15 h, 16 h : Histoires de Mamanon.

La danse

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35), 28 à 20 h 30, le 29 à 17 h : Barmoon.

PALAIS DES CONGRÈS (42-66-20-75), sam. 15 h et 20 h 30, dim. 15 h : Ballets Moisseiev.

TH. UNION (47-70-90-94), 28 à 20 h 30 ; le 29 à 17 h : T. Kressel.

Jazz, pop, rock, folk

(Voir aussi th. subventionnés)

BAISER SALÉ (42-33-37-71), sam., dim. 21 h : Jazz fusion, dern. le 29.

BERCY (43-41-72-04), le 28 à 20 h 30 : Santana, les 29 à 20 h : Tina Turner.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), sam., dim. 21 h : M. Saury.

CHAPELLE DES LOMBARDS (43-57-24-24), le 28 à 22 h 30 : Transit Caraïbes.

CITHEA (43-57-99-26), le 28 : Pegrou et sortie de bain.

DUNOIS (45-84-72-00), 20 h 30 : 28 Ch. Lavigne, J. Mahieux, J.-L. Ponthieux.

EXCALIBUR (48-04-74-92), le 28 : H. Cavelier.

GREENE STREET (48-87-00-89), 22 h, le 28 : V. Charbonnier, A. Chandron, B. Rangel ; le 29 : F. Renard, P. Sarton, P. Thouvenin.

MAGNETIC TERRACE (42-36-26-44), sam. 22 h : Roy Hayns quartet, (dern. le 28).

MONTANA (45-48-93-08) : sam. 22 h 30 : R. Urtreger, le 29 à 22 h 30 : G. Arvanitas.

NEW MORNING (45-23-51-41), 21 h 30, le 28 : McCoy Tyner.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70), sam., 22 h : Quintette de Paris.

PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL (43-26-28-59), sam., 22 h : Stop Chorus.

LA PINTE (43-26-26-15) sam. Royal Jazz Agressions.

SPLENDID (42-08-21-93), dim. 18 h : Sac et les Salamandres.

SLOW CLUB (42-33-84-30), sam. à 21 h 30 : S. Guerault, B. Vasseur, dern. le 28.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-33-58-37), sam. 22 h et 24 h : Josefina.

ZÉNITH (42-40-60-00), le 28 à 14 h 30 : La Souris déglinguée, Raina Rai, Oth...

Le Monde Informations Spectacles
42-81-26-20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

Samedi 28 - Dimanche 29 mars

Les concerts

SAMEDI 28 MARS

Centre culturel suisse, 20 h 30 : Ensemble Contrechamps (Zimmermann, Jarrell, Berio).

Radio-France, Grand Auditorium 15 h : (Schaeffer, Risset, Levinas...).
18 h : Ensemble de l'Itinéraire, dir. : D. Cohen (Decoust, Jarsky, Bartedou...).
20 h 30 : Nouvel Orchestre philharmonique, dir. : M. Panni (Decoust, Maderna, Moussorgsky...).

Salle Gaveau, 20 h 30 : A. Brazil (Mozart, Villa-Lobos, Schumann).

Salle Pleyel, 17 h 15 : Orchestre des Concerts Pasdeloup (Dukas, Saint-Saëns, Bizet...).

Théâtre 18, 16 h 30 : C. Molinaro (Sanguet, Villa-Lobos, Piazzola).

Eglise St-Merri, 21 h : G. Boneu-Courtade (Schumann, Liszt).

Eglise suédoise, 18 h : Ensemble d'Instruments à vent de Göteborg (Mozart, Ravel, Atterberg).

DIMANCHE 29 MARS

Eglise St-Merri, 16 h : J.-Y. Sebillotte, B. Fromanger (Mozart, Beethoven, Verdi).

Auditorium des Halles, 17 h 30 : Ensemble Perceval (musique du Moyen Age).

Th. du Rond-Point, 11 h : Nouvel Orchestre philharmonique, dir. : A. Marion (Vivaldi).

Notre-Dame de Paris, 17 h 45 : G. Feltin (Bach, Bossi, Langlais...).

Eglise des Billettes, 10 h : Y. Sotin (Correa de Arrauxo)
17 h : J. Pontet, Ch. Wolff (Bach, Soler, Mozart).

FIAP, 20 h 30 : Quintette à vents de l'Ile-de-France (Françaix, Rossini, Ligeti...).

Eglise St-Roch, 17 h : Chorale St-Thomas d'Aquin (Schutz, Buxtehude).

Galerie Hérouet, 17 h : Y. Desportes (Sanguet, Desportes, Ibert...).

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

SAMEDI 28 MARS

15 h, La tour de Nesle, d'A. Gance ; 17 h 15, Au nom de la loi, de P. Germi (v.o.) : 19 h 15, Palmarès du Festival de Chamrousse 1987, les films primés.

DIMANCHE 29 MARS

15 h, Le démon de midi, de B. Edwards ; 17 h, Vacances à Paris, de B. Edwards ; 19 h, Les nouveaux hommes sont nés, de L. Comencini (v.o.) ; 21 h, Molti Sogni per strade, de M. Camerini (v.o.)

BEAUBOURG (42-78-35-57)

SAMEDI 28 MARS

15 h, Maîtres de ballet, de M. Saint-Clair (v.o.) ; 17 h, Steamboat round the bend, de J. Ford (v.o.) ; Dix ans de cinéma français : 19 H, Prisonniers de Mao, de V. Belmont ; 21 h 15, Divine, de B. Delouche.

DIMANCHE 29 MARS

Rencontres cinématographiques d'Epinay-sur-Seine, à 15 h et 17 h ; Dix ans de cinéma français : 19 h, La fille prodigue, de J. Doillon ; 21 h, La chanson du mal-aimé, de C. Weiz.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU
SALLE GARANCE (42-78-37-29)
Le cinéma brésilien

SAMEDI 28 MARS

14 h 30, Um Apologo ; Ganga Bruta, de H. Mauro ; 17 h 30, Boca de Ouro, de N. Peireira dos Santos ; 20 h 30, Maranhao, de G. Rocha ; Terra em transe, de G. Rocha.

DIMANCHE 29 MARS

14 h 30, A Velha a fiar ; O canto da Saudade, de H. Mauro ; 17 h 30, Vitalino Lampiao, de G. Sarno ; Os Cafajestes, de R. Guerra ; 20 h 30, Amazonas, amazonas, de G. Rocha ; O dragao da Maldade contra o santo Guerreiro, de G. Rocha.

Les exclusivités

AFTER HOURS (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82), h.sp.

AJANTRIK (Ind., v.o.) : République-Cinéma, 11e (48-05-51-33).

ASSOCIATION DE MALFAITEURS (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06).

AUTOUR DE MINUIT (Fr.-A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (43-25-84-65).

BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

BEAU TEMPS MAIS ORAGEUX EN FIN DE JOURNÉE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LE BIG BANG (Fr.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC-Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC-Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC-Boulevard, 9e (45-74-94-40) ; UGC-Gare-de-Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC-Gobelins, 13e (43-36-23-54) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétans, 19e (42-06-79-79).

BIGGLES (Brit., v.o.) : Forum-Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-29-32-20) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74).

BIRDY (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

BONS BAISERS DE LIVERPOOL (Ang., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée-de-bois, 5e (43-37-57-47).

CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) : Forum-Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Reflet-Logos, 5e (43-54-42-34) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

CLUB DE RENCONTRES (Fr.) : Français, 9e (47-70-33-88).

CHRONIQUE DES ÉVÉNEMENTS AMOUREUX (Pol., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (43-25-19-90) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LA COULEUR DE L'ARGENT (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

LA COULEUR POURPRE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

CRIMES DU CŒUR (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC-Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

CROCODILE DUNDEE (Aust., v.o.) : Forum-Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC-Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (Can.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC-Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC-Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC-Boulevards, 9e (45-74-95-40) ; UGC-Gare-de-Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC-Gobelins, 13e (43-36-23-44).

DOWN BY LAW (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14).

DOUBLE MESSIEURS (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01), h. sp.

LES ENFANTS DU SILENCE (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Maxéville, 9e (47-70-72-26) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-90-09) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

LES EXPLOITS D'UN JEUNE DON JUAN (Fr.-It.) : Forum-Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Lumière, 9e (42-96-49-07) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

EXTREMITIES (A., v.o.) (*) : Forum-Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

LA FEMME DE MA VIE (Fr.) : Mercury, 8e (45-62-96-82) ; 7-Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

FIEVEL ET LE NOUVEAU MONDE (A., v.f.) (H., s.p.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC-Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC-Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43).

FUEGOS (Fr.-It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

LES FUGITIFS (Fr.) : Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

GARÇON SAUVE-TOI (Tch., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

GOTHIC (Brit., v.o.) (*) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

HANNAH ET SES SŒURS (A., v.o.) : Studio-de-la-Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LES HÉRITIERS (Autr., v.o.) : Forum-Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; v.f. : Convention-Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

JEAN DE FLORETTE (Fr.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont-Montparnasse, 14e (43-35-30-40).

JEUX D'ARTIFICES (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-40-04).

JUMPIN' JACK FLASH (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LABYRINTHE (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Bastille, 11e (43-42-16-80).

LES LAURIERS DE LA GLOIRE (Holl., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Paris-Ciné, 10e (47-70-21-71).

LE MAITRE DE GUERRE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

MANON DES SOURCES (Fr.) : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

MASQUES (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

MAUVAIS SANG (Fr.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

MÉLO (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

LA MESSE EST FINIE (It., v.o.) : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LES FILMS NOUVEAUX

DÉMONS 2 (*). Film italien de L. Bava. V.o. Normandie, 8e (45-63-16-16). V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59).

LE GRAND CHEMIN. Film français de Jean-Loup Hubert. Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

L'HISTOIRE DU CAPORAL. Film français de Jean Baronnet. Utopia, 5e (43-26-84-65).

LE LENDEMAIN DU CRIME. Film américain de Sydnet Lumet. V.o. : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritiz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). V.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UCG Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-57-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

PLATOON (*). Film américain d'Olivier Stone. V.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). V.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE THÈME. Film soviétique de Gleb Panfilov. V.o. : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00).

LE MIRACULÉ (Fr.) : Forum 1er (42-33-42-26) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; 7-Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00).

MISSION (A. v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

MOSQUITO COAST (A. v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

LA MOUCHE (A. v.o.) (*) : Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NOLA DARLING N'EN FAIT QU'A SA TÊTE (A., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LE NOM DE LA ROSE (Fr.), v.angl. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; 3 Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) : Montparnos, 14e (43-27-52-37).

OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97).

POUSSIÈRE D'ANGE (Fr.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevards, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétans, 19e (42-06-79-79).

PROMESSE (Jap., v.o.) : 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

QUATRE AVENTURES DE REINETTE ET MIRABELLE (Fr.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

ROSA LUXEMBOURG (All., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA RUMBA (Fr.) : Ermitage, 8e (45-63-16-16).

SABINE KLEIST, SEPT ANS (All., RDA, v.o.) : République Cinéma, 11e (48-05-51-33).

SANS PITIÉ (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

LE SACRIFICE (Franco-Suéd., v.o.) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).

SLEEPWALK (A., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25).

LE SOLITAIRE (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-01) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Convention-Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé-Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétans, 19e (42-06-79-79) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

STAND BY ME (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevards, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

LA STORIA (It., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; PLM Saint-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

TÊTE DE TURC (All., v.o.) : St-André des Arts, 6e (43-26-48-18).

THÉRÈSE (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).

37°2 LE MATIN (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : George-V, 8e (45-62-41-46).

UN ADIEU PORTUGAIS (Port., vo) : Latina, 4e (42-78-47-86).

VIENNE POUR MEMOIRE (Autr., v.o.) : St-Germain Studio, 5e (46-33-63-20).

WANDA'S CAFE (A., v.o.) : Epée de bois, 5e (43-37-57-47).

WELCOME IN VIENNA (Autr., v.o.) : St-Germain Village, 5e (46-33-63-20).

PARIS EN VISITES

LUNDI 30 MARS

« La cathédrale orthodoxe russe Saint-Alexandre Newsky », 14 h 30, 12, rue Daru (E. Romann).

« De Watteau à Fragonard », 14 h 30, 36, quai du Louvre, porte Barbet de Jouy (Approche de l'art).

« La cour des miracles, la tour de Jean-sans-Peur, les Halles », 14 h 30, 16, rue Etienne Marcel (Vieux Paris).

« Les arènes de Lutèce et la quartier Mouffetard », 15 heures, métro Jussieu, sortie, et « L'hôtel de Lauzun », 15 heures, 17, quai d'Anjou (Paris et son histoire).

« Hôtels, cours et passages de Saint-André-des-Arts », 14 h 30, fontaine Saint-Michel (Flâneries).

« Les appartements royaux du Louvre », 15 heures, porte Saint-Germain l'Auxerrois (AITC).

« Sculpture française et funéraire de la Renaissance au Louvre », 14 h 30, pavillon Flore, entrée provisoire quai des Tuileries, caisse salles des Esclaves (V. Turpin).

« Visite de l'Institut Pasteur, souvenirs du savant dans sa demeure », 14 h 30, 25, rue du Docteur Roux (I. Hauller).

« Vermeer et l'école de Delft », 14 h 30, Louvre, 36, quai du Louvre (Arcus).

« De Colette à Line Noro : femmes célèbres du Père-Lachaise », 14 heures, place Gambetta, angle de l'avenue du Père-Lachaise (V. de Langlade).

« Les salons de l'hôtel de Soubise, de la Saint-Barthélemy à l'affaire du collier », 14 h 30, 60, rue des Francs-Bourgeois (M. Pohyer).

« Le vieux village de Montmartre », 15 heures, métro Lamarck-Caulaincourt sortie (Résurrection du passé).

« L'univers roman : Saint-Denis », 14 h 30, devant la basilique de Saint-Denis (Caisse nationale des monuments historiques).

« La place des Victoires et ses abords », 14 h 30, au centre de la place (Caisse nationale des monuments historiques).

« Des croisades au Dit de la Bigorne et de la Chicheface », 15 heures, Palais de Chaillot, aile Paris (Caisse nationale des monuments historiques).

« L'église Saint-Gervais et son quartier », 15 heures, devant l'église (Caisse nationale monuments historiques).

MARDI 31 MARS

« Le Musée d'Orsay », 9 h 15, 1, rue de Bellechasse (M. Hagger).

« Exposition : Lumières du Nord », 14 H 45, hall Petit-Palais (J. Angot)

« L'Opéra et ses souterrains », 11 heures et 13 h 30, marches.

« Le Musée d'Orsay », 13 h 30, 1, rue de Bellechasse, et « De Guimard à Le Corbusier », 14 h 30, métro Ranelagh (Paris passion).

« Eaux fortes de Rembrandt », 14 h 30, 58, rue de Richelieu, caisse (D. Bouchard).

« L'Opéra de Paris », 14 heures, hall (S. Rojon).

« Le Marais : quartier du village Saint-Paul, l'hôtel de la Brinvilliers et l'affaire des poisons », 15 heures, métro Pont-Marie (M. Ch. Lasnier).

« Passages et cours rénovés du faubourg Saint-Antoine », 14 h 30, 4, rue de la Roquette (Arts et curiosités de Paris).

« La Mosquée : histoire de l'islam », 14 h 30, entrée, place du Puits-de-l'Ermite (M. Pohyer).

« La somptuosité architecturale de Passy à la tour Eiffel », 14 h 45, 3 *bis*, rue de l'Alboni (V. de Langlade).

« Le tout nouveau musée Christofle nous raconte cent cinquante ans d'orfèvrerie », 15 heures, angle de la rue Royale et du faubourg Saint-Honoré, et « La demeure de Victor Hugo », 15 heures, 6, place des Vosges (Paris et son histoire).

« Les hôtels de l'île Saint-Louis et l'église », 14 h 30, 6, boulevard Henri-IV (Vieux Paris).

« La Montagne Sainte-Geneviève des arènes de Lutèce à la rue Mouffetard », 15 heures, métro Jussieu (Approche de l'art).

« Le Marais. La place des Vosges », 14 h 30, métro Pont-Marie (Flâneries) ou métro Saint-Paul, sortie (Résurrection du passé).

« Le Musée d'Orsay », 11 heures, RER Orsay, sortie, sur le parvis (Caisse nationale des monuments historiques).

« Le quartier Saint-André-des-Arts », 14 h 45, place Saint-Michel, devant la fontaine (Caisse nationale des monuments historiques).

« Saint-Sulpice, la grande église classique de Paris », 15 heures, place Saint-Sulpice, façade de l'église (Caisse nationale des monuments historiques).

CONFÉRENCES

LUNDI 30 MARS

3, rue Rousselet, 14 h 30 : « Le cubisme » ; 19 heures : « Fra Angelico et les fresques de San Marco » (Arcus).

23, quai de Conti, 14 h 45 : « Des découvertes et des inventions dans l'art culinaire » (M. Daguin).

Musée nationale des monuments français, Palais de Chaillot, place du Trocadéro, 18 h 15 : « Jean Goujon » Amis du musée national des monuments français).

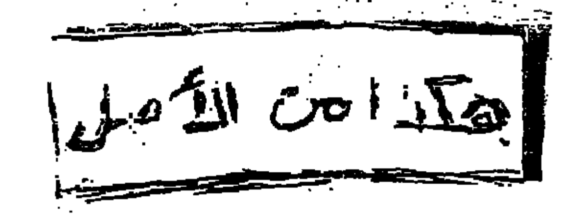
Maison de l'Europe de Paris, 3, rue des Francs-Bourgeois, 18 h 30 : Les trois T de la littérature russe : Tourgueniev, Tolstoï, Tchekov », par le prince Paul Mourousy.

MARDI 31 MARS

Temple du Port-Royal, 18, boulevard Arago, 20 h 30 : « L'obsession de Dieu » (MM. A. Dumas et M. Tournier).

3, rue Rousselet, 19 heures : « La France au dix-huitième siècle » (Arcus). (Mlle Zugovic).

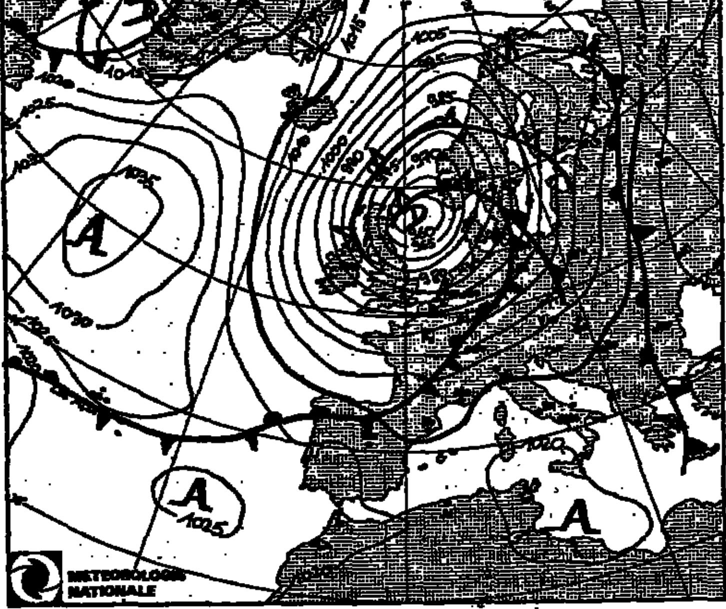
1, rue des Prouvaires (1er étage à droite), 15 heures : « Destin, liberté et karma » (Mme Morrannier), « La divinations par les rêves » (Natya).



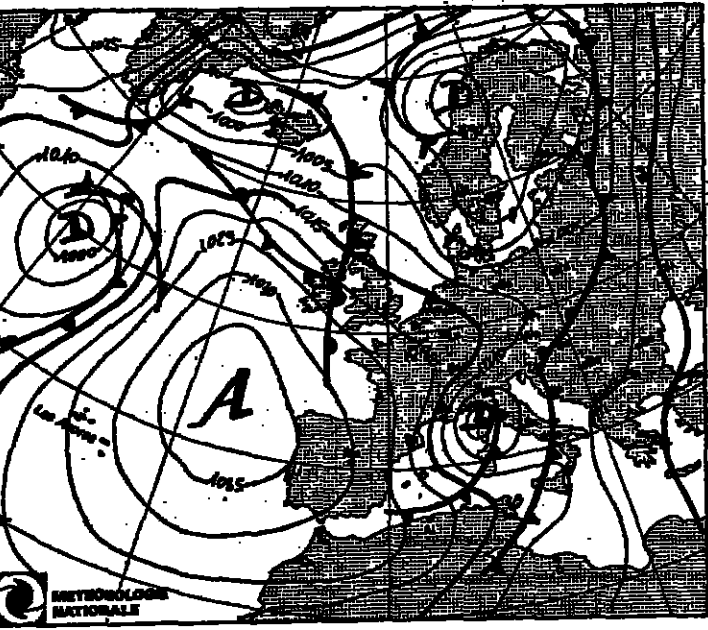
Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 28 MARS 1987 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 30 MARS A 0 HEURE TU



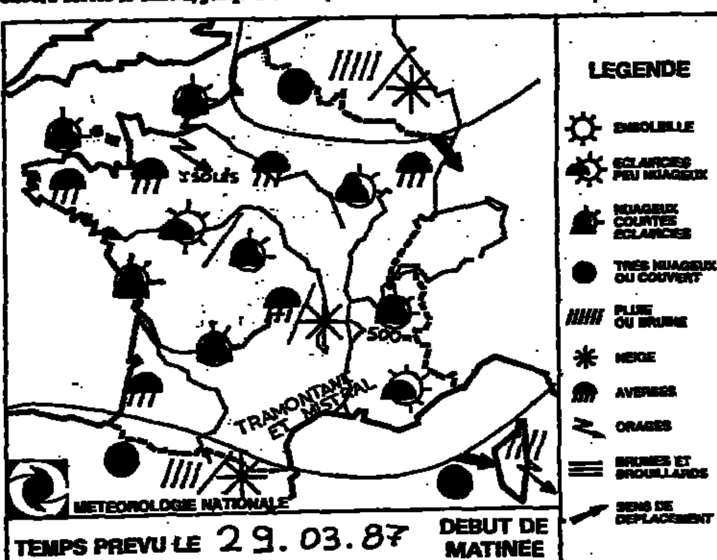
Evolution probable du temps en France entre le samedi 28 mars à 0 heure et le dimanche 29 mars à 24 heures.

La perturbation qui a traversé la France vendredi et samedi s'éloigne vers le sud-est. A sa suite se généralise un temps très instable, avec rotation du vent au nord-ouest. Avec le creusement en Méditerranée d'une dépression liée à une couche froide d'altitude, les précipitations seront abondantes sur le sud-est du pays, et mistral et tramontane souffleront en tempête.

Dimanche : c'est un temps très instable qui va dominer toute la journée. On bénéficiera d'éclaircies, mais les passages nuageux seront souvent menaçants et donneront de fréquentes giboulées de pluie, de grêle ou de neige, et parfois de l'orage. Les rafales seront encore fortes le matin, jusqu'à 80 km/h environ près de la Manche. Sur le relief, le ciel sera plus chargé encore, et il neigera vers 500 mètres d'altitude. Ciel couvert le matin sur les Pyrénées, où il neigera au-dessus de 1000 mètres environ.

C'est sur le quart sud-est du pays que les conditions météorologiques seront les plus mauvaises. Mistral et tramontane se renforceront et souffleront en tempête dans la journée, en mer et localement sur les côtes. Sur les versants est des Alpes, la Côte d'Azur et la Corse, la pluie sera plus continue et abondante, et parfois orageuse. Il neigera au-dessus de 500 à 800 mètres.

Les températures sont à la baisse. Les minima : 1 à 3 degrés, localement zéro dans l'intérieur, mais 3 à 5 degrés dans le Sud-Ouest, 7 à 8 degrés près de la Méditerranée.



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 27-3 à 6 h TU et le 28-3-1987 à 6 h TU — le 28-3-1987

FRANCE			
AJACCIO	16	8	C
BIARRITZ	21	9	P
BORDEAUX	18	9	P
BOURGES	14	6	C
BREST	12	5	A
CAEN	14	6	P
CHERBOURG	11	5	N
CLERMONT-FERR.	13	7	P
DIJON	13	7	P
GRENOBLE-St-M-H	17	9	P
LILLE	13	7	N
LIMOGES	12	3	P
LYON	13	8	P
MARSEILLE-MAR.	15	12	P
NANCY	12	7	A
NANTES	14	7	A
NICE	16	11	P
PARIS-MONTS.	15	7	C
PAU	23	6	P
PERPIGNAN	15	10	C
RENNES	14	5	A
St-ÉTIENNE	14	8	P
STRASBOURG	13	7	P
TOURS	14	7	P
TOULOUSE	16	8	P
POINTE-A-P.	29	20	N
ETRANGER			
ALGER	22	9	D
AMSTERDAM	13	6	D
ATHÈNES	17	10	D
BANGKOK	31	25	C
BARCELONE	15	10	B
BELGRADE	19	10	D
BERLIN	14	7	A
BRUXELLES	13	7	N
LE CAIRE	20	11	C
COPENHAGUE	5	3	A
DAKAR	28	17	D
DELHI	30	19	N
DJERBA	19	6	B
GENÈVE	13	7	P
HONGKONG	18	18	P
ISTANBUL	14	8	D
JÉRUSALEM	12	2	C
LISBONNE	18	13	P
LONDRES	12	4	A
LOS ANGELES	23	10	C
LUXEMBOURG	11	5	A
MADRID	18	8	C
MARRAKECH	26	12	D
MEXICO	28	17	B
MILAN	18	10	P
MONTRÉAL	9	4	C
MOSCOU	2	– 5	C
NAIROBI	30	20	N
NEW-YORK	19	9	C
OSLO	3	0	*
PALMA-DE-MAL.	15	14	C
PÉKIN	14	3	D
RIO-DE-JANEIRO	28	24	D
ROME	17	10	C
SINGAPOUR	33	26	C
STOCKHOLM	5	2	P
SYDNEY	31	17	D
TOKYO	15	6	C
TUNIS	20	9	D
VARSOVIE	11	5	P
VENISE	13	8	B
VIENNE	16	8	B

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4451

HORIZONTALEMENT

I. Le cultiver, c'est une façon de se faire des cheveux. Peut avoir beaucoup de panache. – II. Un appareil qui utilise du courant. Une région interdite. On n'y voit évidemment pas de vapeur. – III. Une dynastie royale. Se fait plus facilement quand on dispose d'une table. – IV. Produit parfois un beau désordre. Va se mettre ailleurs. Pièce. – V. C'est la question, pour le psychologue. On lui donnait parfois des attributs un peu vaches. Utile pour le tisserand. – VI. Le premier avait la plus grosse part. Des cercles pour les poètes. Parfois vaine pour les vaches. – VII. Est parfois remué en même temps que la terre. Variété d'argile. Pour une coordination. – VIII. Peut percer quand il est très aigu. Un spécialiste des expositions. – IX. Plus rude quand le bois est vert. A son bout, il peut y avoir le service. Le fer en a parfois un double. Pas du tout original. – X. Pour une certaine personne. Peut être passé au bleu. Utile pour monter le sac. – XI. N'est évidemment pas un agrément. Une occasion agréable pour celui qui veut succomber. – XII. Un vieux maréchal. Une victoire qui a mérité qu'on fasse le pont. Divinité. – XIII. Est souvent adressé avant de procéder à l'expédition. Un impératif qui vaut mieux que deux futurs. – XIV. Au bout du nom d'un savant. Largeur de crêpe. Un ordre pour les paresseux. – XV. Qui n'ont donc pas été insensibles au charme. Dix sur dix.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I	■									■					
II								■					■		
III			■												■
IV				■								■			
V					■					■				■	
VI			■						■						
VII		■					■				■		■		
VIII	■				■										
IX						■			■			■			
X			■							■				■	■
XI						■									
XII				■	■		■	■					■		
XIII										■					
XIV		■			■			■							
XV												■			

VERTICALEMENT

1. N'a évidemment aucune chaîne. Un signal d'arrêt pas toujours respecté. 2. Peut nous glacer quand elle est chaude. On peut rougir quand il frappe. – 3. Un agrément en Russie. Est parfois sur la planche. Peut être cassé quand on s'habille. Sont facilement emportés. – 4. Déesse. Pierrot pour ceux qui parlent familièrement. Préfixe. – 5. Où l'on peut donc respirer. Deux cantons dans l'eau. Utiles quand on ne peut pas envoyer paître. – 6. Qui fera donc mauvais effet. Parfois utilisé pour protéger des sièges. – 7. Est impossible à faire quand il n'y a pas mèche. Cache. Utile pour le golfeur. – 8. Evénement qui justifie le premier acte. – 9. Nom qu'on peut donner aux croisés. Division administrative en Turquie. Où il y a de la vie. – 10. Le châtiment des réprouvés. Un endroit où il vaut mieux ne pas mettre les pieds. Dans les règles. Est très efficace contre les piqûres. – 11. Célébrera par des réjouissances. Des femmes qui s'occupent des affaires des autres. – 12. Peut qualifier un front. Ne conservai pas. Métal. – 13. Solidement bâti. Devins très coulant. Dans un alphabet étranger. – 14. Coule en Irlande. Pièges. Donner des motifs. – 15. D'un auxiliaire. Attribuée. Est vouée au sens unique.

Solution du problème n° 4450

Horizontalement

I. Bibliobus. – II. Idée. Bi. – III. Bénitier. – IV. La. Eu. Fer. – V. Ile. Ri. Va. – VI. Rangée. – VII. Pompeux. – VIII. Ipséité. – IX. Iota. Lys. – X. Luette. PE. – XI. Et. Saucer.

Verticalement

1. Bibliophile. – 2. Idéal. Out. – 3. Ben. Ermite. – 4. Leie. Appâts. – 5. Turnes. Ta. – 6. Obi. Igue. Eu. – 7. Bief. Exil. – 8. Rêve. Type. – 9. SA. Râ. Peser.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 28 mars 1987 :

UN DÉCRET

● N° 87-202 du 26 mars 1987 modifiant le code du travail (deuxième partie : décrets en Conseil d'Etat) et relatif à l'aide aux demandeurs d'emploi qui créent ou reprennent une entreprise.

UN ARRÊTÉ

● Du 27 mars 1987 autorisant l'émission d'un emprunt obligataire à bons de souscription d'actions par la Compagnie des machines Bull.

UNE DÉCISION

● N° 87-23 du 6 mars 1987 de la Commission nationale de la communication et des libertés définissant les conditions techniques d'usage des fréquences pour la diffusion de signaux de radiodiffusion sonore en modulation de fréquence.

Le Carnet du Monde

Mariages

– Catherine LEHMANN,
et Michel KOHN,

sont heureux d'annoncer leur mariage.

La cérémonie a eu lieu le 28 mars 1987, dans la plus stricte intimité.

CARNET DU MONDE

●

Tarif de la ligne H.T.

Toutes rubriques .... 89 F
Abonnés (avec justificatif) .... 60 F
Communications diverses .... 72 F

Insertion minimum 10 lignes (dont 4 lignes de blanc). Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes.

Décès

– M. et Mme Jean Lasseur,
M. et Mme Philippe Lasseur,
M. et Mme Dominique Chalopin,
ses enfants,
Eric Lasseur,
Sophie Lasseur,
Hélène, Jean-Philippe et Marc Chalopin,
ses petits-enfants,
M. et Mme Armand Dupaix,
leurs enfants et petits-enfants,
Mme Paul Roure,
Mlle Françoise Harmant,
Les familles Lasseur, Dupaix, Baverez, Harmant, Carrier
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Philippe LASSEUR,
née Andrée Dupaix,
maître de conférences honoraire
à la faculté de pharmacie de Nancy,

survenu à Limoges le 25 mars 1987.

La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 30 mars, à 10 heures, en l'église Saint-Léon de Nancy, suivie de l'inhumation dans le caveau familial.

Cet avis tient lieu de faire-part.

25, rue de Turique,
54000 Nancy.

– Mme Françoise Yakovlev,
son épouse,
Hélène Yakovlev
et Hamid Famadache,
Basile Yakovlev
et Dominique Secretan,
Catherine et Stéphane Fell,
Alexandre Yakovlev,
Michel Yakovlev,
ses enfants,
Leïla, Mehdi, Benjamin, Cyrile, Eléonore, Victor,
ses petits-enfants,
Et S.A.R. la princesse Pierre de Grèce et de Danemark,
sa sœur,

ont la tristesse de faire part du décès de

Basile YAKOVLEV,
ancien élève de l'Ecole navale
(promo 1938),
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,

survenu à Genève le 25 mars 1987, à l'âge de soixante-huit ans.

Les obsèques religieuses auront lieu le lundi 30 mars, à 12 h 30, en l'église orthodoxe russe, 3, rue Toepffer, à Genève.

L'inhumation suivra dans l'intimité au cimetière de Ferney-Voltaire.

Cet avis tient lieu de faire-part.

45, rue de Meyrin,
01210 Ferney-Voltaire.

Communications diverses

– « Force de l'homme, faiblesse de Dieu. L'homme et la foi devant la civilisation technique », thème de la conférence organisée par la Centrale catholique des conférences (42-60-56-32), avec Gustave Thibon, le Père Riquet, Christian Chabanis, le lundi 30 mars, à 19 heures, salle Pierre-Julien-Eymard, 23, avenue de Friedland, à Paris-8e. Participation 15 F et 10 F.

Mort de Henry Labouisse ancien directeur exécutif de l'UNICEF

Henry Labouisse, ancien directeur exécutif de l'UNICEF, est mort, mercredi 25 mars à New-York, à l'âge de quatre-vingt-trois ans. De 1965 à 1979, il avait joué un rôle majeur dans la croissance de cette agence spécialisée de l'ONU. Ses obsèques auront lieu à La Nouvelle-Orléans.

[Né le 11 février 1904 à La Nouvelle-Orléans, dans une famille d'origine française, Henry Labouisse s'oriente pendant la deuxième guerre mondiale vers la diplomatie. En 1944, il est conseiller économique à l'ambassade des Etats-Unis à Paris, et il deviendra rapidement l'un des administrateurs-clés du plan Marshall en France. Peu après, le secrétaire général de l'ONU, Dag Hammarskjoeld, lui confie la direction de l'Office de l'ONU pour les secours aux réfugiés palestiniens (l'UNRWA), qu'il assurera jusqu'en 1959. C'est à la faveur de cette mission qu'il entre en contact avec l'UNICEF et son directeur, M. Maurice Pate, auquel il devait succéder.

Sous son impulsion, le Fonds des Nations unies pour l'enfance, qui s'était vu attribuer le prix Nobel de la paix en 1965, va encore se développer. Ses ressources, qui étaient de 33 millions de dollars par an en 1965, atteindront 250 millions de dollars en 1979.

Au cours de sa dernière année à la tête de l'UNICEF, en 1979, Henry Labouisse avait pris une part prépondérante dans la mise en place de secours pour le Cambodge, après la chute du régime de Pol Pot.]

Sports

BOXE

Le rêve brisé de Skouma

Dans un match comptant pour le championnat du monde IBF (International Boxing Federation) des super-welters, qui se disputait le vendredi 27 mars, au Palais des Festivals de Cannes, le français Saïd Freddy Skouma a été battu, par jet de l'éponge au dixième round, par le tenant du titre, l'Américain Buster Drayton.

CANNES
de notre correspondant régional

« Skouma will fall » (« Skouma tombera »). C'était la prédiction de Drayton, inscrite au crayon feutre sur son maillot d'entraînement. *« I'am a fighter »* (« Je suis un combattant »). C'était, en réponse, la profession de foi qui ornait, en lettres brodées, le survêtement de Skouma lors de la pesée d'avant-match. L'exact résumé du combat qui a opposé les deux boxeurs. Skouma est tombé. Mais non sans avoir livré une magnifique bataille, et qu'il a donné jusqu'au bout l'impression de pouvoir remporter.

La messe, apparemment, était dite d'avance. A moins d'une droite destructrice perçant, par chance, la garde du Noir américain, Skouma était promis à un irrémédiable calvaire. En octobre dernier, à Paris, le Français avait déjà, il est vrai, douloureusement échoué (K-O au neuvième round) dans sa première tentative pour conquérir un titre mondial (version WBA) contre le Jamaïcain Mike McCallum.

Or son combat contre Drayton *« le démon »* – surnom que lui a valu son étrange rire permanent sur le ring – a pris un cours inverse de celui qui était prévu. On s'attendait à une pression immédiate du Français sur son adversaire. C'est Drayton, au contraire, qui se ruait à l'attaque en larges droites assenées comme des coups de massue. La furia de l'Américain se prolongea, ainsi, pendant trois rounds. Skouma laissait intelligemment passer les ruées sans vraiment subir, grâce à une excellente boxe défensive.

Puis, au 4e round, la boxe de Drayton se déchirait. Skouma prenait sa chance et malmenait le tenant du titre par une magnifique série des deux mains à la face. La *plus belle frayeur de l'Américain* et de ses hommes de coin stupéfaits et – très – nerveux. Il y aura encore au 8e et, surtout, au 9e round de violents échanges au milieu du ring. Avant le coup de théâtre de la 10e reprise. Un crochet du droit de Drayton planté comme un aiguillon au menton de Skouma, expédié au tapis et compté huit.

Le combat se terminera dans la confusion, le juge-arbitre, l'Américain Jo O'Neil, n'ayant pas vu la serviette sagement jetée par le manager du Français, Jean Bretonnel. Celui-ci protestera vivement, par *ailleurs*, contre les irrégularités (coups de tête répétés) commises par Drayton et sanctionnées par un avertissement au 9e round. Certaines défaites grandissent le vaincu. Celle de Skouma face à un « cogneur » de la trempe de Drayton est de celles-là. Le Français n'abandonnera pas les gants comme il pensait le faire s'il perdait. Mais son rêve s'est bel et bien brisé alors qu'il l'effleurait (deux des trois juges du match lui donnaient un *avantage aux points* à la fin du 9e round).

GUY PORTE.

AUTOMOBILISME

Alfa Romeo lâche Ligier

A deux semaines de l'ouverture du championnat du monde de formule 1 automobile, Guy Ligier se retrouve sans moteur. Dans un communiqué publié vendredi 27 mars à Milan, Alfa Romeo, qui devait équiper gracieusement l'écurie française pendant trois ans, a annoncé qu'elle mettait fin à sa collaboration *« en raison des déclarations non motivées faites par le pilote français René Arnoux, membre de l'écurie Ligier, sur le fonctionnement de* [nos] *moteurs ».*

A l'occasion des séances d'essais sur le circuit d'Imola, qui ont pris fin vendredi, René Arnoux n'avait pas ménagé la firme italienne dans ses déclarations à la presse. *« Le moteur Alfa est un désastre,* disait-il. *Il est difficile de travailler avec un moteur qui ne peut pas faire deux tours sans casser* (...). *Nous ne disposons que d'un ingénieur là où, dans d'autres équipes, il y a deux cents techniciens. »*

Pour justifier la rupture du contrat, Alfa Romeo fait valoir une clause mettant l'accent sur la nécessité de respecter l'image de marque du partenaire quelles que soient les circonstances. On ne peut néanmoins s'empêcher de penser que la firme italienne attendait la première occasion pour se désengager. Le changement de réglementation de la formule 1 et surtout le rachat d'Alfa Romeo par Fiat, intervenu depuis la signature du contrat avec Ligier en juillet 1986, avaient modifié bien des données.

Dans sa nouvelle stratégie sportive, Fiat entend accorder la priorité à Ferrari pour la formule 1, à Lancia pour les rallyes, et faire porter les efforts d'Alfa Romeo sur le nouveau championnat du monde des voitures de tourisme. Or le changement de réglementation de la formule 1 et le contrat avec Ligier obligeaient Alfa à des études et à la construction très *coûteuse* d'un nouveau moteur atmosphérique pour 1988.

Dès lors, il semble peu probable que les dirigeants d'Alfa Romeo reviennent sur leur décision. Guy Ligier envisage de se rendre à Milan lundi et serait prêt à sacrifier René Arnoux au nom de la survie de son écurie. Un changement de motoriste obligerait en effet le constructeur vichyssois à dessiner et à concevoir une nouvelle voiture, et donc à renoncer à participer à la majeure partie, voire à la totalité, du championnat du monde en 1987.

G. A.

Régions

AUVERGNE

Visite ou consultation ?

La Caisse primaire d'assurance maladie a décidé, pour appuyer le plan gouvernemental de rationalisation des dépenses et en accord avec le syndicat départemental des médecins, de lancer une action de bon usage des soins à partir de la notion de *« meilleurs soins aux meilleurs coûts »*.

La CPAM a remboursé en 1986 110 000 visites contre 421 000 consultations. Une visite coûte 24 % de plus qu'une consultation, et cet écart se traduit par une dépense de 2 750 000 F par an, sans compter les indemnités kilométriques. La transformation de 1 % des visites en 1 % de consultations ferait donc économiser 27 500 F par an.

Des affichettes et des tracts ont été réalisés par une imprimerie de Brioude, qui incitent les patients à privilégier, dans la mesure de leurs possibilités, la consultation. Ils seront diffusés dans les cabinets des médecins, chez les pharmaciens et dans les principaux lieux publics.

BRETAGNE

Le théâtre par le décor

Directeur de l'institution spéciale d'éducation surveillée d'Ille-et-Vilaine, André-Georges Hamon a eu l'idée d'intéresser les jeunes « exclus » qui lui sont confiés au théâtre à travers la réalisation d'un décor.

L'institution disposant d'une salle de répétition, des comédiens l'ont utilisée. En échange, ils ont donné des cours de maquillage et une première éducation théâtrale sommaire aux jeunes de l'éducation surveillée. Puis fin 1986 est venu le grand projet : construire un décor entier en s'appuyant sur les ateliers bois et fer de l'institution. Six jeunes garçons âgés de quinze à dix-sept ans, encadrés par leurs professeurs et conseillés par les comédiens, ont ainsi entièrement réalisé le décor de la pièce *Retour à l'île pourpre*, une comédie de Robert Angebaud.

Le décor a été monté au Théâtre de la Parcheminerie à Rennes, où, du 3 au 28 mars, la pièce est jouée par le Théâtre de l'Embarcadère, une troupe professionnelle créée en 1984 et composée essentiellement de jeunes comédiens.

Passeport tonique

Cet été, les touristes français ou étrangers ainsi que les Bretons qui visiteront la Bretagne pourront se munir d'un « passeport Bretagne tonique » qui permettra à son titulaire de bénéficier de différents avantages tels que des réductions chez les quelque six cents prestataires – établissements touristiques et culturels – participant à cette opération « accueil - culture - loisirs ». Ce passeport sera disponible à partir du mois de mai dans les offices de tourisme et dans les quatre cents agences du Crédit agricole en Bretagne. Il se présente sous la forme d'un guide explicatif (un par famille) vendu 25 F et d'une carte individuelle plastifiée (une par personne) également vendue 25 F.

Calquée sur l'opération lancée en 1985 dans la région Centre, le passeport Bretagne tonique résulte d'une concertation entre le conseil régional et les conseils généraux de Bretagne, le comité régional et les comités départementaux du tourisme, les chambres de commerce et d'industrie, l'institut culturel de Bretagne, la direction régionale des affaires culturelles et les syndicats professionnels du tourisme.

LES YVELINES JOUENT LE GOLF

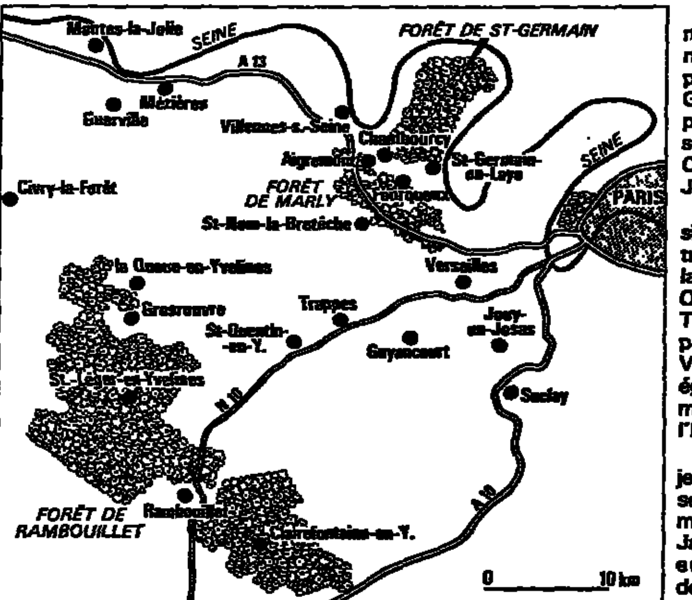
Vague verte

LES Yvelines, le département le plus vert de la région parisienne par la densité de ses forêts, est aussi le plus « green » de France : douze golfs y sont déjà installés, notamment à Fourqueux, Versailles, Saint-Nom-la-Bretèche, et quarante-sept sont en projet. S'ils étaient tous réalisés, près de 3 000 hectares seraient ainsi transformés en terrains de golf pour le plus grand profit des agriculteurs et des promoteurs. Aussi, le préfet des Yvelines, Jean-Pierre Delpont, a-t-il décidé de contrôler cette extension sauvage pour en faire *« un bon moyen de préserver les sites naturels et de sauvegarder l'environnement »*.

« Nous ne pouvons plus accepter qu'une douzaine de terrains », affirme-t-il. La moitié de ces nouvelles implantations sont déjà bien avancées, voire *« pratiquement opérationnelles »*. Les autres projets seront examinés avec soin par l'administration et par la Fédération française de golf.

Parmi les projets retenus, le plus prestigieux est celui du futur golf fédéral de Guyancourt : 150 hectares sur lesquels sera construit un véritable stade de golf pouvant accueillir dix mille spectateurs avec des équipements vidéo permettant les retransmissions télévisées des grands tournois comme l'Open de France, déjà programmé en 1990 sur ce nouveau terrain international.

Un second terrain d'entraînement, et à neuf trous, complétera ce complexe équivalent à celui de Clairefontaine pour le football. Un équipement hôtelier comprenant un hôtel « trois étoiles » et un « une étoile » ainsi qu'une école de formation aux métiers du golf sont aussi prévus.



D'autres dix-huit trous sont en projet à Civry-la-Forêt pour un club mixte de 93 hectares avec practices, à La Queue-en-Yvelines, Grosrouvre pour un club privé de 90 hectares avec un second parcours pour débutants (neuf trous), et à Chambourcy-Aigremont, dans le « désert de Retz », un domaine privé dont le Jardin des folies (dix-huitième siècle) pourra ainsi être sauvé par un double dix-huit trous.

Enfin, un projet plus modeste de golf communal devrait revitaliser la petite commune rurale de Guerville-Mézières, et un petit golf à trois trous s'intégrer dans la vallée de Chevreuse à Jouy-en-Josas-Saclay.

Deux projets d'extension, un second dix-huit trous sur le golf public de la base de loisirs de Saint-Quentin-en-Yvelines, à Trappes, et un neuf trous porté à dix-huit à Villennes-sur-Seine, sont également en cours d'examen par les services de l'Etat concernés.

Pour les cinq ou six projets restants, la bataille sera rude et pas uniquement franco-française. Les Japonais, qui sont aussi en pointe dans ce domaine, en ont déjà présenté trois, dont l'un envisage le rachat du château du Planet, près de Saint-Léger-en-Yvelines.

Les entreprises multinationales nippones considèrent en effet le golf comme un objet de récompense pour leurs salariés les plus méritants. Déjà, certains terrains sont loués à l'année par ces entreprises qui envoient leurs salariés « au vert » par charters en attendant d'acquérir leurs propres terrains, exclusivement réservés à leurs joueurs.

ALEX LEROUX.

FRANCHE-COMTÉ

Rhin-Rhône pas mort

Les cinq régions (Alsace, Bourgogne, Champagne-Ardenne, Franche-Comté et Lorraine) qui se sont groupées pour former le « Grand-Est » envisagent d'engager un recours administratif en vue de contraindre le gouvernement à réaliser la liaison fluviale à grand gabarit Rhin-Saône que le ministre chargé des transports ne semble pas considérer comme une opération prioritaire.

Informatisation

La Franche-Comté fait de l'informatisation des communes de moins de cinq mille habitants une affaire régionale. Elle vient d'acquérir pour 1 million de francs les droits de diffusion et d'exploitation de logiciels spécialisés auprès de la société Magnus.

Ces logiciels, qui permettent de traiter la comptabilité, la paye et la gestion des agents, la facturation des services, la gestion des emprunts et des taxes, les élections, la gestion de la population, le suivi des dossiers d'urbanisme et la gestion des cimetières, sont adaptés également à la frappe de courrier personnalisé et au traitement de textes.

Ils sont mis à la disposition des communes qui le désirent contre une participation annuelle de 1 000 F aux frais de maintenance, les communes prenant en charge (avec le plus souvent une aide de l'Etat) l'achat du matériel informatique nécessaire.

LANGUEDOC-ROUSSILLON

Image, image...

75 % des Français connaissent le Languedoc-Roussillon et 48 % d'entre eux sont même capables de situer cette région géographiquement, affirme un sondage de la SOFRES commandé par le conseil régional.

Mais, selon cette étude réalisée en février 1987, sur un échantillon de 961 personnes réparties dans tout l'Hexagone, à l'exception de la région concernée, 76 % des interviewés pensent que le Languedoc-Roussillon est avant tout une région pour passer ses vacances, 44 % pour y vivre, et seulement 31 % pour y implanter des entreprises.

Malgré le fait que cette région détienne le record de France du chômage, avec un taux de près de 14 %, le Languedoc-Roussillon est perçu comme une région en expansion pour 40 % des sondés, contre 10 % qui la croient en déclin. Toujours selon la SOFRES, les habitants du Languedoc-Roussillon sont jugés par les Français accueillants à 48 %, sympathiques à 57 %, mais pas travailleurs (16 %) ni fantaisistes (11 %).

Pour ce qui est de la notoriété des personnalités politiques du Languedoc-Roussillon, l'ancien ministre socialiste de la solidarité nationale, la Nîmoise Georgina Dufoix, arrive en tête dans ce sondage avec 70 % devant Jacques Blanc (PR), 38 %, Jean Bousquet, maire de Nîmes, 19 %, Georges Frêche (PS), maire de Montpellier, 12 %, et Raymond Courrière, ancien secrétaire d'Etat socialiste aux rapatriés, 8 %.

LIMOUSIN

Limoges prend l'air

Deux nouvelles liaisons aériennes seront mises en service le 1er avril prochain au départ de l'aéroport de Limoges-Bellegarde vers Angers et vers Toulouse.

Cette liaison Angers-Limoges-Toulouse sera assurée par la compagnie Air Limousin et fonctionnera à raison de deux vols quotidiens. Elle permettra notamment à Toulouse des correspondances vers le Maghreb et le bassin méditerranéen.

NORD-PAS-DE-CALAIS

L'autre Nord

« Double Page » célèbre dans sa tradition les deux départements du Nord : par un album de vingt-sept photos introduit par un texte de notre collaborateur Georges Sueur. La chaleur des mots accompagne celles des images. Qui a dit que ce pays était gris et triste ?

Georges Sueur célèbre cet autre Nord qu'a découvert le photographe. *« Le Nord-Pas-de-Calais*, écrit-il, *dissipe le rideau de fumée dans lequel l'industrie du dix-neuvième siècle l'a plongé. »* (24, place des Vosges, 75003 Paris.)

BASSE-NORMANDIE

Saturne contre le cancer

Destinée à financer une installation de radiothérapie pré-opératoire au centre anticancéreux François-Baclesse de Caen, l'opération « Saturne », lancée il y a un an par le Centre des jeunes dirigeants d'entreprise, a déjà permis de recueillir 9 millions de francs. Intégrant une salle d'opération et un accélérateur linéaire de particules baptisé Saturne, cette installation concerne le traitement de certains cancers. Une technique dont des médecins du centre sont les initiateurs en Europe.

Convaincus de l'efficacité de la méthode, ces médecins soignent actuellement à Caen une soixantaine de malades. Ils confronteront dans quelques semaines leurs expériences à celles de confrères américains. Mais si les premiers travaux ont commencé, il reste encore 3 millions de francs à collecter avant le 31 mars pour que l'installation puisse être mise en service en 1988. Entreprises, banques, écoles, communes de toute la région participent à l'opération.

PAYS DE LA LOIRE

Pépinière

Une nouvelle pépinière d'entreprises, dont l'originalité consiste à mettre à la disposition des créateurs d'entreprises non seulement des locaux mais également des aides et services divers, vient d'être inaugurée lundi à Nantes.

Dix entreprises nouvelles, en particulier du secteur informatique et électronique, sont déjà installées dans les trente-six cellules disponibles de « Nantes-Créatic ». Elles y disposent de services généraux comme secrétariat, télex, télécopie, reprographie, mais également de l'expérience d'une animatrice en formation, documentation et conseils juridiques et comptables.

La capacité d'accueil de Nantes-Créatic sera doublée l'année prochaine.

Nantes mis à neuf

Après de nombreuses autres villes comme Paris, Strasbourg, Toulon ou Bordeaux, Nantes a décidé de commencer sa première campagne de ravalement de façades.

Les deux cent trente immeubles concernés, datant pour une grande partie des dix-huitième et dix-neuvième siècles, sont situés dans le centre de la ville. Le coût global de cette première campagne, qui devra se terminer en septembre 1989, est de 15 millions de francs.

Cette page a été réalisée par nos correspondants : Etienne Banzet, Roger Becriaux, Georges Chatain, Claude Fabert, Jean-Pierre Foron, Christian Tual.

Coordination : Jacques-François Simon.

POINT DE VUE

La DATAR se meurt, vive la DATAR

par MICHEL GIRAUD (*)

LA DATAR, la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale, est l'exemple typique d'une structure qui ne répond plus à la réalité qui la fit naître. Les piliers qui sous-tendaient son action se sont successivement effondrés depuis que la crise des années 70 a bouleversé le paysage économique et humain de la France.

Disparue l'idéologie du « Paris et le désert français » depuis que l'Ile-de-France a cessé de produire des surplus économiques et connaît une croissance démographique inférieure à la moyenne française.

Balayé le « scénario de l'inacceptable » selon lequel la France du Nord et de l'Est connaîtrait une valorisation excessive. Ces régions ont, au contraire, subi l'électrochoc douloureux de la reconversion industrielle alors que, dans le même temps, l'essor de l'agro-alimentaire et le tropisme solaire favorisaient les façades atlantique et méditerranéenne.

Dépassée l'organisation de la DATAR qui reposait sur de puissants relais de l'Etat aux niveaux régional et départemental. De nouveaux espaces de pouvoir ont émergé à la suite de la décentralisation, modifiant en profondeur les schémas d'intervention d'origine. La jeune mission à structure légère est devenue une grosse vieille dame succombant au joug de la loi de Parkinson en méditant sur son influence disparue en même temps que son budget et sa première raison d'être.

Vers l'Europe

La DATAR se meurt de ne s'être pas adaptée à l'évolution de notre société. L'aménagement du territoire n'est plus hexagonal : il est européen.

L'ouverture du marché unique européen, à l'horizon de 1992, nous impose de faire de l'aménagement du territoire un élément pivot de la compétitivité des entreprises installées sur notre sol. Notre pays doit offrir aux décideurs économiques, en particulier aux firmes internationales, le choix le plus riche et les implantations les plus performantes pour les unités de production, de recherche et de commandement.

L'ancienne rivalité Paris-province n'est plus de mise lorsqu'il faut moins de temps pour se rendre à Lyon que pour aller, aux heures d'affluence, de l'est de la Seine-et-Marne à l'ouest des Yvelines. Les moyens de communication modernes, comme le TGV, couplé avec le transport aérien et les téléports, rendent les grandes agglomérations françaises de plus en plus interdépendantes, en même temps qu'ils déplacent notre champ de compétition : les concurrents de l'Ile-de-France sont désormais Londres ou Francfort, comme Turin et Milan le sont pour Lyon, Barcelone pour Toulouse.

L'aménagement du territoire ne doit plus chercher à diviser la région capitale et les métropoles régionales. Il doit, à l'inverse, les rassembler pour en faire les pôles interactifs du développement économique français et les aider, de façon indivise, à tirer parti de la position centrale de notre pays dans la géographie européenne.

C'est pour avoir méconnu cette nouvelle et incontournable réalité que la DATAR se meurt.

A chacun son rôle

L'aménagement du territoire n'en est pas pour autant une idée moribonde. Le retour de la croissance de l'économie, que l'on peut légitimement attendre avant la fin de cette décennie, va relancer immanquablement le débat sur la localisation optimale des activités et des hommes.

La région a un rôle moteur dans ce processus. Elle n'est d'ailleurs pas réductible à sa seule métropole mais doit, au contraire, impliquer le plus grand nombre de villes moyennes et petites dans le renouveau économique, grâce, en particulier, à la modernisation du réseau routier. Une nouvelle organisation en découle tout naturellement.

Aux régions, le soin d'élaborer l'aménagement régional, en liaison avec les collectivités locales. Cela exige, sans aucun doute, dans le cadre d'un budget essentiellement tourné vers l'investissement, des ressources nouvelles, comme le suggère Olivier Guichard, par le biais de la taxe sur les produits pétroliers. Un mode de scrutin analogue à celui des grandes villes doit être établi au sein des assemblées régionales, afin de dégager des majorités politiques stables. La notion d'aménagement ne va pas sans la durée.

A l'Etat le soin de réaliser les grandes infrastructures de communications nationales et de mener, conjointement avec les régions et dans chacune d'elles, deux ou trois grandes actions décisives. En Ile-de-France, ce serait, par exemple, nous permettre de devenir la première métropole tertiaire européenne. A l'Etat, également, de mener à Bruxelles les négociations nécessaires à l'obtention de notre part du fonds du FEDER à destination des régions excentrées. La solidarité européenne aussi bien que nationale doit pouvoir s'exercer.

Une commission nationale de l'aménagement décentralisé serait le lieu privilégié de concertation entre l'Etat et les régions. De structure interministérielle, associant les représentants des régions, celle-ci rassemblerait, dans une équipe légère mais de très haute qualité, les compétences techniques indispensables, notamment en matière de formation et d'ingénierie financière. Elle devrait également enrichir ses carnets d'adresses d'entreprises étrangères en s'appuyant sur les réseaux de relations internationales que la coopération décentralisée est en train de faire naître.

Notre temps est celui de l'aménagement du territoire, disait le général de Gaulle. A nous de lui donner, dans un cadre décentralisé, son second souffle.

(*) Président RPR du conseil régional d'Ile-de-France.

Economie

REPÈRES

Consommation

Baisse en février

La consommation des ménages en produits industriels a baissé en février de 1,1 %, *retrouvant son* niveau de décembre 1986. En un an (février 1987 comparé à février 1986), la consommation a augmenté de 3,4 %. Hors automobile et pharmacie, la baisse est de 2,8 % en un mois et la progression de 1,6 % en un an.

Prix

+ 0,4 % aux Etats-Unis en février

Les prix à la consommation aux Etats-Unis ont augmenté de 0,4 % *en février, après une hausse de* 0,7 % en janvier. L'augmentation de février, qui porte à 6,7 % le rythme annuel de l'inflation sur les deux premiers mois de l'année, s'explique en partie par la forte remontée des cours du pétrole (hors énergie, les prix de détail ont augmenté de 0,5 % en janvier et de 0,3 % en février). *Mais l'accélération des prix enregistrée* en ce début d'année aux Etats-Unis a d'autres causes : les prix alimentaires, par exemple, ont augmenté de 0,3 % après + 0,4 % en janvier, du fait notamment de la flambée des cours des fruits et des légumes.

Commerce extérieur

Le Japon au top des excédents

Le Japon a enregistré un excédent commercial de 8,2 milliards de dollars *en février, le plus élevé jamais* atteint pour un mois de février. Cet excédent égale presque le record absolu (+ 8,95 milliards) de septembre 1986.

Les exportations ont augmenté de 12,5 % par rapport à février 1986, tandis que les importations se sont réduites dans le même temps de 15 %.

La balance des paiements courants du Japon (balance commerciale plus invisibles et transferts) a également *enregistré un excédent record* pour un mois de février : 7,4 milliards de dollars, nettement supérieur à celui de janvier (4,9 milliards de dollars).

La production industrielle japonaise a, de son côté, augmenté de 0,3 % en février par rapport au mois précédent.

Salaires

En RFA : + 3,4 % dans la fonction publique

Le syndicat ouest-allemand de la fonction publique et des transports (1,2 million d'adhérents) a conclu, avec les pouvoirs publics, un accord sur une hausse de salaires de 3,4 % pour 1987.

Cet accord s'applique à 2,3 millions *de salariés de l'Etat fédéral*, des Länder et des communes. Conclu *pour une durée de douze mois*, il entre en application avec effet rétroactif au 1er janvier 1987, et devrait être étendu aux 400 000 salariés des chemins de fer fédéraux et des postes.

L'accord salarial dans la fonction publique est le premier grand accord salarial de branche conclu cette année. Il a traditionnellement un rôle pilote pour les autres branches professionnelles, *et en particulier pour la* métallurgie (le syndicat IG Metall *réclame une hausse des salaires* de 5 %).

Le gouvernement prévoit cette année une inflation inférieure à 1 %.

ÉTRANGER

Un coup de semonce des Etats-Unis

M. Reagan surtaxe l'électronique japonaise

WASHINGTON
de notre correspondant

M. Reagan a annoncé, vendredi 27 mars, l'imposition de droits de douane *supplémentaires de 100 %*, soit300 millions de francs, sur les importations japonaises de matériel électronique.

Les produits sur lesquels seront appliqués les nouveaux droits de douane n'ont pas encore été choisis. Ils le seront sur une liste d'exportations japonaises présentée vendredi et allant des appareils de climatisation aux pompes hydrauliques en passant par les machines à calculer, les pellicules photographiques, les lecteurs de cassettes, de disques magnétiques pour ordinateur, les téléviseurs, l'outillage électrique, les réfrigérateurs ou encore les groupes électrogènes.

Applicable dès la mi-avril, cette décision a été présentée par la Maison Blanche comme une *« réponse à l'incapacité »* du Japon à honorer l'accord sur les semi-conducteurs conclu par les deux pays en juillet dernier après qu'il est *apparu que l'industrie japonaise* introduisait ces « puces » sur le marché américain à des prix parfois inférieurs de 80 % à leur coût de production.

Aux termes de cet accord, Tokyo s'était engagé à mettre fin à ces pratiques de dumping et à ouvrir son propre marché à la vente de semi-conducteurs américains, qui aurait dû y progresser *de 2 milliards* de dollars sur cinq ans. Les dirigeants américains avaient, à l'époque, vu là le moyen d'une part de résister aux pressions protectionnistes du Congrès et de répondre, d'autre part, aux appels au secours de leur industrie sévèrement mise à mal sur un terrain d'importance stratégique qu'elle ne domine désormais plus après y avoir été à l'avant-garde.

La déclaration de M. Reagan constate cependant que les deux objectifs de l'accord de juillet n'ont *« malheureusement »* pas été remplis, et cet échec aurait, selon M. Yeutter, le représentant spécial du président pour le commerce, coûté 300 millions de dollars à l'industrie américaine – soit exactement la somme que Washington voudrait récupérer par le biais de ces pénalités douanières.

Pour mieux souligner encore son raidissement, la Maison Blanche a annoncé ces représailles quelques instants seulement après avoir fait savoir que le premier ministre japonais, M. Nakasone, ferait le mois prochain une visite officielle aux Etats-Unis et *serait reçu par M. Reagan, le 30 avril*. On n'aurait pas plus clairement pu souligner que le temps des appels à la raison était révolu et que l'on ne discuterait désormais plus qu'après avoir montré ses muscles.

Bien que la déclaration présidentielle fasse référence à une levée de ces sanctions au cas où l'accord de juillet commencerait d'être réellement appliqué, M. Yeutter n'a pas caché que le Japon *n'aurait, en tout état de cause*, pas le temps matériel de démontrer dans les quinze prochains jours son éventuel désir d'aller dans cette direction.

Bien accueillie au Congrès – même si certains de ses membres l'ont jugée tardive, – cette décision de M. Reagan est d'autant plus spectaculaire que c'est la première fois depuis la fin de la *deuxième guerre mondiale que* les Etats-Unis prennent une mesure commerciale unilatérale contre le Japon. Ce n'est pas une déclaration de guerre, tant 300 millions de dollars pèsent finalement peu au regard des 59 milliards de dollars de déficit que l'Amérique a enregistré l'année dernière dans son commerce avec le Japon, mais c'est un coup de semonce doublement symbolique puisqu'il intervient parallèlement à un nouveau recul du dollar face au yen (défavorable aux exportations japonaises) et dans un secteur où se joueront les rapports de forces industriels de la fin du siècle. La tournure que prendra cette épreuve de force pourrait préfigurer l'évolution générale du climat des relations commerciales internationales sur lesquelles s'accumulent les menaces protectionnistes. Il est frap*pant qu'un compromis sur une nouvelle* loi de commerce semble s'esquisser en ce moment entre la Maison Blanche, qui sait ne plus pouvoir s'en tenir simplement au libre-échangisme, et le Congrès, qui sent la possibilité de se rallier désormais le président pour peu que lui soit présenté un projet qu'il puisse accepter sans se déjuger complètement. Mercredi, l'une des plus importantes commissions de la Chambre a adopté un texte prévoyant des représailles obligatoires contre les pays appliquant des mesures déloyales contre les exportations *américaines : précisément ce que* vient de décider M. Reagan.

BERNARD GETTA.

PHILIPPINES

Manille rééchelonne sa dette avec les banques et obtient de nouveaux crédits

Les Philippines ont obtenu des banques privées le rééchelonnement de 10,3 milliards de dollars de dettes, ainsi que 3 milliards de crédits nouveaux. Pour la première fois, un pays endetté obtient, en outre, la possibilité de régler une partie des intérêts dus avec des bons d'investissement.

L'accord, annoncé le vendredi 27 mars à New-York par le ministre philippin des finances, M. Jaime Ongpin, et les représentants des banques, rééchelonne 10,3 milliards de dollars de dettes sur dix-sept ans : 3,3 milliards venant à échéance de 1987 à 1992 ; 5,8 milliards, déjà rééchelonnés une première fois en 1984, et 925 millions de crédits nouveaux consentis en 1985. Les banques ont également ouvert des lignes de crédits commerciaux pour 3 milliards aux Philippines.

Manille, qui supporte la dette la plus élevée d'Asie (plus de 25 milliards de dollars), devra payer un taux d'intérêt légèrement supérieur à celui consenti il y a quelques jours au Mexique, autre champion de la dette.

« Nous sommes ravis, et nous pensons que nous avons eu un meilleur accord que le Mexique », a déclaré M. Ongpin. Celui-ci a reconnu que le Mexique avait bénéficié d'un taux d'intérêt plus avantageux, mais, selon lui, le fait que les Philippines pourront régler une partie de leurs intérêts sous forme de titres constitue une importante compensation.

Pour la première fois dans ce type de négociations les banques se verront en effet proposer des bons d'investissements philippins (Philippines Investment Notes - PINs), au lieu d'un remboursement de leurs prêts en devises.

Selon le ministre des finances, le gouvernement philippin espère pouvoir, au cours des douze prochains mois, obtenir plus de 100 millions de dollars grâce à ces bons d'investissements. Pour M. Ongpin, ce mécanisme comporte deux avantages principaux en permettant de conserver des devises étrangères et de relancer les investissements.

SOCIAL

Début des consultations sur les états généraux de la Sécurité sociale

MM. Philippe Séguin, ministre des affaires sociales, et Adrien Zeller, secrétaire d'Etat chargé de la Sécurité sociale, vont engager, du 30 mars au 7 avril, une première série de consultations préparatoires aux « états généraux » de la Sécurité sociale annoncés par le gouvernement.

Il s'agit d'examiner les thèmes qui devraient être abordés au cours de ces « états généraux » : *parlera-t-on* de l'ensemble des branches (maladie, vieillesse, famille) et du financement, ou se limitera-t-on à une partie de ces sujets ? Examinera-t-on seulement la situation du régime général ou aussi celle des régimes de non-salariés, voire des « régimes spéciaux » tels que les mines ou la SNCF ? *Les réponses à ces questions* détermineront en même temps les participants aux « états généraux ». Enfin, il s'agit de savoir s'il y aura des réunions locales ou régionales, ou bien uniquement des discussions sur le plan national, une rencontre générale paraissant quasi inévitable.

M. Séguin recevra successivement les organisations syndicales (FEN incluse) et patronales à partir du lundi 30 mars, ainsi que la Fédération nationale de la mutualité française, l'UNAF et le Centre national des professions de santé. M. Zeller, pour sa part, recevra, les 31 mars, 1er et 2 avril, les responsables des caisses nationales du régime général, des agriculteurs et des travailleurs *indépendants*, ainsi que les fédérations d'établissements hospitaliers.

● ***Semaine d'action de la CGT* sur le pouvoir d'achat.** – M. Louis Viannet, secrétaire de la CGT, a annoncé que la défense des salaires – autour du slogan *« ça suffit, il faut réparer les dégâts »* – serait le thème d'une semaine d'action du 6 au 10 avril. *Le « temps fort »* de la semaine aura lieu le 9 avril, déjà choisi par les fédérations du secteur public pour appeler à des grèves et à des manifestations.

● **Le conseil municipal de Nîmes adopte le retour aux trente-neuf heures.** – Après les violents incidents du 23 mars, le conseil municipal de Nîmes a adopté, le vendredi 27 mars, en l'absence des élus socialistes, le projet présenté par le maire, M. Jean Bousquet, ramenant de trente-cinq à trente-neuf heures l'horaire hebdomadaire des employés municipaux. Lors d'une assemblée générale, 600 employés municipaux se sont prononcés à main levée pour la reconduction du mouvement de grève engagé le mardi 24 mars au matin.

AFFAIRES

La banque Stern et Duménil-Leblé entrent dans le groupe Rivaud

La banque Stern et l'établissement *financier Duménil-Leblé ont* annoncé, le vendredi 27 mars, avoir pris d'importantes participations dans le groupe Rivaud. Ils déclarent ainsi détenir plus de 33,33 % de SOCFIN SA (Société financière des caoutchoucs) basée en Belgique, et des Plantations des Terres-Rouges, société du Vanuatu, et plus *de 10 % (sans doute de l'ordre de* 20 % en fait) dans SOCFINAL, SOCFINASIA, SENNAH RUBBER et la Compagnie du Cambodge. Cette dernière est la seule française.

Peu désireux d'apparaître comme des raiders, la banque Stern et Duménil-Leblé affirment vouloir mener une *« politique d'investissement à moyen terme »* en participant *« de manière harmonieuse »* au développement d'un groupe dont le potentiel est, à leurs yeux, considérable. Le groupe Rivaud, fort discret, regroupe des sociétés aux noms souvent exotiques, vestiges d'un empire colonial disparu : la Compa*gnie du Cambodge*, la Forestière équatoriale, les Mines de Kali-Sainte-Thérèse...

Si certaines possèdent encore en Asie et en Afrique des plantations d'hévéas, de caféiers ou de palmistes, beaucoup ne sont plus que des sociétés de *portefeuille* aux participations nombreuses et variées, dans la banque (banque Rivaud), l'immobilier (Immobilière du faubourg Montmartre), les industries et secteurs de pointe (Pathé-Cinéma, Intertechnique, Bertin, SFIM...), l'hôtellerie (*Elitair* Maxim's International). Cet ensemble est d'autant plus difficile à cerner que nombre de sociétés sont de droit étranger et qu'y règnent participations croisées et autocontrôle.

La capitalisation boursière serait *estimée entre* 1,3 à 1,4 milliard de francs, mais les plus-values potentielles sont importantes.

Alertée dès octobre 1986 par des intentions de vente de porteurs isolés mais détenteurs de gros paquets de titres, la banque Stern, présidée par M. Jean Peyrelevade, ancien patron de Suez, a mis plusieurs mois à passer au peigne fin l'ensemble du groupe tant l'écheveau des participations *est emmêlé*.

L'opération représente une mise *de fonds de 300 à 400 millions de* francs. Les moyens limités de la banque *Stern et sa vocation* première de banque d'affaires plus que d'investisseur l'ont poussée à aller chercher Duménil-Leblé comme partenaire : celui-ci intervient à hauteur de 89 %, les 11 % restants demeurant aux mains de Stern.

L'affaire s'est dénouée il y a quelques jours. Reste maintenant à attendre la réaction des dirigeants du groupe, le comte de Beaumont et le comte de Ribes et de leurs « alliés ». Même si Duménil et Stern ne visent pas une position de contrôle, leur minorité de blocage dans deux holdings centrales du groupe (SOCFIN et Plantations des Terres-Rouges) peut *« perturber les anciens actionnaires »*.

Dans l'opération, la banque Stern, *aussi petite soit-elle, compte asseoir* sa réputation de banque d'affaires. Quant à Duménil-Leblé, après ses prises de participation minoritaires dans les affaires de MM. Bolloré et Arnault, il n'aura ainsi pas tardé à mettre à profit le milliard de francs récemment collecté sur le marché financier.

CLAIRE BLANDIN.

Après le rachat de l'informatique d'Honeywell

Bull acquiert une dimension internationale

L'entreprise française Bull s'affirme comme un des grands constructeurs informatiques mondiaux, après le rachat, le vendredi 27 mars, de la filiale informatique de l'américain Honeywell (*le Monde du 28 mars*). *Le groupe* passe de la douzième à la sixième place dans le classement mondial des fabricants d'ordinateurs. Il est désormais à la tête d'un ensemble pesant quelque 4,5 milliards de dollars de chiffre d'affaires.

Bull devient le principal *actionnaire* d'une nouvelle société – dont le nom sera *Honeywell Bull Inc.*, – dans laquelle on retrouve les actifs de la filiale informatique de Honeywell, à l'exception de la distribution et de la maintenance dans les administrations *fédérales américaines*.

Honeywell Bull Inc. représente un chiffre d'affaires de 1,89 milliard de dollars, réalisé pour 48 % hors des Etats-Unis, et emploie 20 500 personnes. La société sera présidée par le patron de Bull, M. Jacques Stern, et son *directeur général sera M.* Jacques Meyer, qui vient d'Honeywell. Bull détiendra la majorité des sièges (cinq sur neuf) au conseil d'administration, aux côtés d'Honeywell (deux), du japonais NEC (un) et de M. Meyer (un).

Cette prise de contrôle modifie l'équilibre des ventes du groupe français entre l'Hexagone et l'étranger : jusqu'ici, Bull réalisait 66 % de son chiffre d'affaires en France et 34 % seulement hors de ses frontières. Après le rachat de l'informatique d'Honeywell, ce rapport sera inversé : 62 % du chiffre d'affaires sera réalisé hors de France et 38 % dans l'Hexagone.

Au total, Honeywell aura reçu pour la vente de sa filiale informatique *527 millions de dollars, dont 131* millions de dollars de Bull et 46 millions de NEC (actionnaire à 15 % dans la nouvelle société). Cette opération, a affirmé le directeur général de Bull, *M. Francis Lorentz, est à la portée du* groupe français et s'inscrit parfaitement dans ses prévisions d'investissement. Bull, qui prévoyait déjà une augmentation de capital de 1 *milliard* de francs cette année, vient d'ailleurs de *recevoir le feu vert du ministère des* finances pour émettre 800 millions de francs d'obligations à bons de souscription d'actions.

Grâce à cette oette opération, qui lui permettra de renforcer ses capitaux permanents, le groupe français pourra disposer, en 1989, de 1,2 milliard de francs supplémentaires si tous les bons attachés aux obligations sont souscrits. Cela entraînera cependant une dilution de la participation de l'Etat dans la compagnie (58 % en direct, 32 % portés pour le compte de tiers). En conséquence, cette opération a été soumise à la commission de la privatisation, qui a fixé la valeur minimum de *Bull à 6 milliards de francs*.

FRANÇOISE VAYSSE.

Les dotations aux entreprises publiques

L'excédent des privatisations ira aussi à la chimie et à l'électronique

Le ministère de l'économie a précisé, le vendredi 27 mars, que les surplus des recettes de la privatisation (par rapport aux 30 milliards prévus dans la loi de finances initiale pour 1987) ira pour 5 milliards de francs *environ* à des dotations en capital à des entreprises publiques. Cette somme sera affectée pour 800 millions à la modernisation industrielle, en particulier dans le secteur de la chimie, et pour 800 autres millions aux industries de pointe, aéronautique *et* électronique notamment.

Par ailleurs, les sociétés d'autoroutes recevront 2 milliards *« pour accélérer l'équipement de l'Ile-de-France et de la province »*. Quant à la SNCF, elle se verra attribuer 1,4 milliard pour financer plus rapidement le TGV-Atlantique.

Ces sommes supplémentaires s'ajoutent aux 8,6 milliards de dotations inscrites dans la loi de finances initiale pour 1987. Cette enveloppe apparaît dans les documents budgétaires sur deux lignes, l'une au titre de l'industrie *pour 6,5 milliards*, la deuxième au titre des *« autres dotations »* pour 2,1 milliards. Elle se répartit en trois grandes masses : 4,9 milliards pour des entreprises type Renault et CDF-Chimie (pris sur la ligne industrie), 3 milliards pour la sidérurgie (pris pour 1,6 milliard sur l'industrie et pour 1,4 milliard sur les autres dotations), et 700 *millions* de *« divers » qui* ne sont pas encore définitivement attribués.

A l'enveloppe de 8,6 milliards inscrite dans le budget général, s'ajoutent les 700 millions de francs du budget annexe des P et T, destinés à la filière électronique, en l'occurrence Bull pour 400 millions et la CGCT (Compagnie générale de *constructions téléphoniques*) pour 300 millions.

C. B.

A TRAVERS LES ENTREPRISES

Mitsubishi aide le Danemark à exporter des produits laitiers

Le groupe Mitsubishi, le plus important des importateurs japonais de *produits laitiers, vient d'acquérir 25 % des actions de la société danoise* d'exportation Mejeriselskadet Danske Landnaend (Danish Dairy Farms), dont le capital est passé à cette occasion de 9 à 20 millions de couronnes (7,5 à 17 millions de francs).

C'est la première fois qu'une firme nippone s'implante dans le secteur *agro-alimentaire danois. Selon les responsables de la société danoise, qui* s'est constituée, en 1986, à l'initiative de trois des principales laiteries du royaume et qui s'attend à réaliser, en 1987, 300 millions de couronnes de chiffre d'affaires (250 millions de francs), cette opération vise avant tout à renforcer les possibilités de vente des produits laitiers danois à l'étranger, principalement aux pays tiers. Et cela à un moment où *les réductions de* quotas laitiers imposées par la CEE à ses membres risque de réduire très *sensiblement les revenus des éleveurs et même de menacer l'avenir d'un* certain nombre d'entre eux. Mitsubishi, dont le chiffre d'affaires annuel dépasse 450 milliards de francs, dispose de cent vingt filiales dans le monde. – *(Corresp.)*

Olivetti intéressé au rapprochement Thomson-SGS

Le groupe italien Olivetti a indiqué, le vendredi 27 mars, qu'il était intéressé à participer au projet de rapprochement de Thomson et SGS *dans les semi-conducteurs civils*. Toutefois, le groupe présidé par M. Carlo De Benedetti attend des précisions sur les conditions offertes par la maison mère de SGS, avant de *se prononcer définitivement*. Thomson et SGS ont annoncé, la semaine dernière, qu'ils étudiaient les conditions d'un rapprochement de leurs activités. Une telle opération, si elle *se concrétise, donnera* naissance au second groupe européen des semi-conducteurs.

La Générale des eaux confirme son intérêt pour le nettoiement

La Compagnie générale des eaux a acquis la totalité de l'Union des services publics (USP), entreprise de deux *mille salariés qui a développé* ses activités dans le nettoiement, dans la collecte, le traitement et la valorisation des déchets et dans l'entretien des espaces verts. Elle *assure notamment* le nettoiement de l'aéroport Charles-de-Gaulle. Peu développé il y a dix ans, le secteur « propreté » de la Générale des eaux a représenté, en 1986, un chiffre *d'affaires* de 2,5 milliards de francs, réalisé par les filiales comme la Compagnie générale d'entreprises automobiles (ramassage des ordures ménagères), *la Société d'assainissement* rationnel et de pompage (traitement des déchets toxiques), la Société d'équipement manutention et transport (construction de bennes à ordures), la COMATEC (nettoyage du métro parisien).

Le père Lustucru ne désarme pas

Bien que les différents recours juridiques entamés aient confirmé la validité du holding Lustucru-Rivoire et Carré, M. Jacques Cartier-Millon, *PDG de Lustucru, qui cherche depuis* plusieurs années à « divorcer » d'avec Rivoire et Carret, que contrôle la famille Cohen-Skalli, ne désarme pas. Il a décidé de saisir le ministre de l'*économie et des finances*, M. Balladur, en application de l'ordonnance 1243 du 1er décembre 1986 relative à la liberté des prix et de la concurrence. Selon ce texte, doit être soumise à l'avis du conseil de la concurrence toute concentration (*ou projet*) de nature à porter atteinte à la concurrence, notamment lorsque les entreprises réalisent ensemble plus de 25 % des transactions sur un marché. Lustucru estime *que son absorption par Rivoire et* Carret aboutirait à un duopole sur le marché des pâtes alimentaires : le groupe Cohen-Skalli, d'une part, et Panzani (BSN), de l'autre, qui représenteraient, *selon Lustucru toujours*, plus de 70 % du marché des pâtes et plus de 90 % de celui des semoules.

Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS

Semaine du 23 au 27 mars

Au zénith

LES habitués de la Rue Vivienne ont vécu cette semaine dans le monde enchanté de Walt Disney, émerveillés par une petite souris quinquagénaire qui a décidé de faire son trou à Marne-la-Vallée. Jusqu'à mercredi, chaque séance a pris l'allure d'un dessin animé jouant la hausse en technicolor.

Jeudi et vendredi, la corbeille faisait relâche et consolidait ses positions, encore sous le coup de la manne de Disneyland : 6 milliards de francs de devises, 30 000 emplois, la perspective d'accueillir 10 millions de visiteurs par an, et de construire à proximité bon nombre d'hôtels, de bureaux, de golfs, de commerces et de centres des congrès. En fin de semaine, le tableau lumineux affichait un gain de 2,5 %. Le terme de mars, échu lundi, se soldait par une avance voisine de 9 %.

L'indice CAC touchait, le 26 mars, un sommet absolu, à 460, avant de s'effriter à peine le lendemain, à la suite de prises de bénéfices somme toute modestes. D'après la firme d'analyse britannique Savory Milln, on n'a encore rien vu, et les 600 points seront atteints en fin d'année, foi de haussier. Balançant entre le rêve de jours encore meilleurs et une réalité déjà dorée, le palais Brongniart s'est ainsi transformé en véritable « Mickey House »...

En toute logique, c'est donc le bâtiment qui a le mieux tiré son épingle du jeu sur ce marché survolté. Dumez, SCREG, Jean Lefèbvre et Ciments français ont franchi des caps historiques, suivis de près par Lafarge (*voir encadré*), et même Maisons Phénix (!). Bouygues faisait aussi partie de ce « tir groupé » avant que la COB (Commission des opérations de Bourse) ne le rappelle à l'ordre. Le premier constructeur européen n'a pas respecté la législation sur les franchissements de seuils de participation, lorsqu'il cherchait à s'assurer une minorité de blocage dans Spie Batignolles. En annonçant seulement le 30 septembre 1986 qu'il détenait 10,04 % de Spie, alors qu'il aurait dû le faire savoir le 6 mars 1985, Bouygues a été *« un peu négligent »*, comme il l'a reconnu lui-même.

Cette légèreté a coûté quelque 100 F en deux jours à l'action, qui terminait vendredi à 1 370 F. Le candidat à la reprise de TF 1 risque, par ailleurs, d'encourir une amende comprise entre 6 000 et 120 000 F. Pas de quoi faire vaciller le « Grand Francis » sur ses fondations, qui pèchent seulement par manque bénin de respect des textes...

Dynamisé par Disneyland, mais aussi par l'extension quasi assurée des programmes autoroutiers, qui s'ajoutent au tunnel sous la Manche, le bâtiment a bénéficié d'un terrain exceptionnel pour prospérer. Mais il n'a pas été le seul. C'est en réalité l'ensemble du marché qui jouit actuellement d'un état d'euphorie que confortent chaque jour des nouvelles positives.

Wall Street a ainsi battu tous ses records d'altitude ; les investisseurs étrangers – japonais et transalpins en particulier – ont jeté de façon plus significative leur dévolu sur les « belles françaises ». L'intérêt des Nippons pour L'Air liquide et L'Oréal n'est pas passé inaperçu. Cette participation croissante de l'étranger est, aux yeux des professionnels, un signe qui ne trompe pas. Ce sont eux, qui, par le passé, ont perçu les premiers puis encouragé les mouvements de hausse sur la place. Mais, pour une fois, les petits porteurs français ne restent pas timorés. Ils achètent à leur tour, avec entrain.

Le succès de la privatisation de la SOGENAL, dont les résultats ont été connus lundi, est une illustration parmi d'autres de cet engouement : plus de 400 000 souscripteurs se sont portés acquéreurs d'environ 50 millions d'actions (alors que 4,95 millions étaient offertes...).

Les gestionnaires de SICAV alimentent à leur tour le courant d'achats. Ils ont jusqu'au 31 mars pour employer les liquidités encore non placées, avant de présenter un état de leur compte. Au moment où la Bourse crève ses plafonds, il est tentant d'y placer tous ses œufs.

La tentation est d'autant plus forte que l'activité est extrêmement soutenue. Le volume des transactions au Règlement mensuel sur les valeurs françaises a atteint 2,7 milliards de francs mardi, pour rester ensuite sur des niveaux à peine inférieurs. Dans ces conditions, le risque d'être « accroché » à une action, sans pouvoir s'en débarrasser en temps voulu, est des plus réduits. Aucun placement ne se pose en concurrent sérieux de la Bourse.

La conjoncture française semble, de surcroît, garantir au marché un environnement stable. Dans son enquête mensuelle de mars, l'INSEE estime que les perspectives de l'activité dans les entreprises ont cessé de se dégrader. Au cours des prochains mois, les hausses de prix devraient aussi être modérées. Mais ce sont surtout les résultats, souvent somptueux des entreprises en 1986, et leurs prévisions de bénéfices non moins alléchants pour l'exercice en cours qui éveillent l'insatiable appétit des boursiers. Le groupe électronique Legrand a annoncé un résultat non consolidé en hausse de 72 % (*voir encadré*). Pernod-Ricard fait état, pour l'année écoulée, d'une progression de 20 % de son bénéfice net. La série, commencée avec les performances remarquables de Ciments français, Saint-Gobain et Bull, n'est pas près de s'achever.

Parmi les facteurs d'animation dont la place est friande, on a parlé sous les lambris de l'OPE (offre publique d'échange), lancée par Epeda sur Luchaire. Cette dernière société a accepté les conditions de reprise posées par le fabricant français de matelas et de sièges d'automobiles, qui souhaite acquérir 51 % des actions et 51 % des bons Luchaire. On évoquait aussi l'entrée de la Banque Stern et de l'établissement financier Dumenil-Leblé dans le groupe Rivaud, sans encore mesurer complètement l'ampleur et la finalité de l'opération. Les boursiers voient dans ces mouvements le signe d'un dynamisme accru des acteurs financiers, à l'affût des bonnes affaires et prêts à prendre des risques. Il faudrait être bien difficile pour prétendre que le climat boursier ambiant ne prédispose pas à l'audace !

ÉRIC FOTTORINO.

Filatures, textiles, magasins

	27-3-87	Diff.
André Roudière	285	– 3,50
Agache (Fin.)	1 956	+ 91
BHV	671	+ 40
CFAO	2 711	+ 111
Damart-Serviposte	2 910	+ 210
Darty	516	– 20
DMC	700	– 5
Galeries Lafayette	1 195	– 43
La Redoute	3 075	+ 126
Nouvelles Galeries	795	+ 55
Printemps	780	+ 47
SCOA	117	+ 1

Pétroles

	27-3-87	Diff.
BP France	161	+ 21
Elf-Aquitaine	356	+ 14
Esso	515	+ 18
Exxon	539	+ 28
Francarep	357	+ 9
Petrofina	1 631	– 10
Primagaz	863	+ 45
Raffinage	168	+ 4,20
Royal Dutch	731	+ 18
Sogerap	452	+ 19
Total	584	+ 26

Mines, caoutchouc, outre-mer

	27-3-87	Diff.
Géophysique	411	– 9
Imétal	124,70	+ 9,71
INCO	97,90	+ 1,70
Michelin	3 349	+ 89
Min. Penarroya	60,20	+ 4,70
RTZ	81,20	+ 9,60
ZCI	1,33	+ 0,03

Banques, assurances sociétés d'investissement

	27-3-87	Diff.
Bail Équipement	585	+ 16
Bancaire (Cie)	1 024	– 36
Cetelem	1 319	+ 5
Chargeurs SA	1 965	+ 45
CFF	1 180	– 29
CFI	620	+ 10
Eurafrance	3 240	+ 90
Hénin (La)	874	+ 95
Imm. Pl.-Monceau	503	+ 8
Locafrance	781	+ 33
Locindus	961	+ 6
Midi	1 615	+ 61
Midland Bank	495	+ 14
OFP	1 772	+ 47
Paris. de réesc	865	+ 12
Prétabail	1 500	– 55
Schneider	694	+ 27
UCB	570	+ 5

Métallurgie construction mécanique

	27-3-87	Diff.
Alspi	550	+ 25
Avions Dassault-B.	1 260	– 35
Chiers-Châtillon	82,90	– 1
De Dietrich	2 530	–
FACOM	2 010	+ 40
Fives Li	252,50	+ 0,50
Marine Wendel	593	+ 42
Penhoët	1 795	+ 204
Peugeot SA	1 490	+ 35
Sagem	3 900	inch.
Strafor	823	+ 21
Valéo	590	+ 25
Vallourec	109,20	+ 6,10

Mines d'or, diamants

	27-3-87	Diff.
Anglo-American	136,90	+ 15,90
Amgold	670	+ 126
Buf. Gold M.	162	+ 31
De Beers	81,40	+ 9,30
Drief. Cons.	145	+ 26,50
Gencor	120	+ 16,50
Gold Field	94,30	+ 9,60
Harmony	87,50	+ 13,55
Randfontein	910	+ 165
Saint-Helena	113,50	+ 22,50
Western Deep	365	+ 72

Bâtiment, travaux publics

	27-3-87	Diff.
Auxil. d'entrepr.	1 785	+ 130
Bouygues	1 370	+ 81
Ciments Français	1 072	+ 106
Dumez	2 485	+ 245
GTM	728	+ 23
J. Lefebvre	2 080	+ 189
Lafarge	1 669	+ 157
Maisons Phénix	160,30	+ 20,30
Poliet et Chausson	2 335	+ 275
SCREG	850	+ 156
SGE-SB	113,50	+ 9,40

Matériel électrique services publics

	27-3-87	Diff.
Alcatel	2 878	– 32
Alsthom-Atlantique	452	+ 22
Crouzet	358	+ 15
Générale des Eaux	1 543	+ 51
IBM	931	+ 26
Intertechnique	1 810	+ 70
ITT	393,80	– 5,70
Legrand	5 950	+ 400
Leroy-Somer	879	+ 19
Lyonnaise des Eaux	1 790	+ 107
Matra	2 695	+ 114
Merlin-Gérin	2 768	+ 84
Moulinex	116,50	+ 1,10
PM Labinal	930	– 1
Radiotechnique	1 705	+ 105
Schlumberger	252,50	+ 11,50
SEB	940	+ 80
Siemens (1)	2 241	+ 176
Signaux	720	+ 29
Téléméc. Electrique	3 580	+ 60
Thomson-CSF	1 725	+ 15

(1) Coupon de 30 F.

Valeurs diverses

	27-3-87	Diff.
Accor	566	+ 13
Agence Havas	2 200	+ 70
Arjomari	2 610	+ 50
Bic	852	+ 2
Bis	1 710	+ 160
CGIP	1 682	+ 36
Club Méditerranée	720	+ 35
Essilor	3 500	– 50
Europe 1	940	+ 15
Hachette	3 295	+ 38
L'Air liquide	755	+ 35
L'Oréal	4 399	+ 99
Navigation Mixte	1 200	inch.
Nord-Est	214	– 3
Presses Cité	3 581	– 14
Saint-Gobain	460	+ 15
Sanofi	885	inch.
Skis Rossignol	1 380	+ 29

Produits chimiques

	27-3-87	Diff.
Inst. Mérieux	5 170	+ 90
Labo. Bell.	2 240	+ 26
Roussel UC	1 879	– 6
BASF	906	+ 73
Bayer	1 009	+ 79
Hoechst	910	+ 87
Imp. Chemic.	138,60	+ 8,80
Norsk Hydro	153,90	+ 2,40

Valeurs à revenu fixe ou indexé

	27-3-87	Diff.
4 1/2 % 1973	1 638	+ 113
7 % 1973	8 010	+ 115
10,30 % 1975	101,85	inch.
PME 10,6 % 1976	102,30	inch.
8,80 % 1977	123,80	inch.
10 % 1978	103,60	+ 0,15
9,80 % 1978	102,70	– 0,20
9 % 1979	101	inch.
10,80 % 1979	105,85	+ 0,05
13,80 % 1980	102,96	– 0,04
16,75 % 1981	103,65	– 0,10
16,20 % 1982	118,65	– 0,40
16 % 1982	120,36	– 0,24
15,75 % 1982	115,65	– 0,25
CNE 3 %	4 230	+ 10
CNB bq. 5 000 F.	101,55	+ 0,05
CNB Paribas 5 000 F	101,80	– 0,10
CNB Suez 5 000 F	102,10	+ 0,20
CNI 5 000 F	101,50	inch.

Alimentation

	27-3-87	Diff.
Béghin-Say	675	– 48
Bongrain	2 830	+ 120
BSN	5 270	+ 250
Carrefour	3 840	– 20
Casino	2 340	inch.
Euromarché	3 500	inch.
Guyenne et Gasc.	911	+ 41
Lesieur	1 850	+ 60
Martell	1 680	+ 19
Moët-Hennessy	2 499	+ 11
Nestlé	37 700	+ 1 270
Occidentale (Gle)	1 366	+ 115
Olida-Caby	188	– 1
Pernod-Ricard	1 145	+ 74
Promodès	2 670	+ 155
St-Louis-Bouchon	1 160	+ 12
C.S. Saupiquet	1 220	+ 15
Source Perrier	839	+ 39
Veuve Clicquot	4 390	– 60

BONS DU TRÉSOR

Séance du 27 mars 1987

Echéances	Plus haut	Plus bas	Cours compensation	Variation (jour/veille) en pts
Juin 87	92,80	92,78	92,80	+ 0,02
Sept. 87	92,80	92,80	92,80	–
Déc. 87	92,79	92,78	92,80	–
Mars 88	92,84	92,84	92,84	+ 0,02

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
Screg	+ 22,5	Veuve Clicquot	– 14,6
Gascogne	+ 20,3	Béghin-Say	– 7,4
BP France	+ 15	Alsacienne Superm.	– 5,6
Maisons Phénix	+ 14,5	Berger SA	– 4,5
Poliet	+ 13,3	Via Banque	– 4
TRT	+ 13,2	Pretabail Sicomi	– 3,8
Penhoët	+ 12,8	Synthelabo	– 3,7
La Hénin	+ 12,2	Darty	– 3,6
Ciments Franç.	+ 11,2	Gal. Lafayette	– 3,5
Lafarge	+ 10,4	Cie Bancaire	– 3,2
Bis	+ 10,3	Dassault	– 2,7
Mines Salsigne	+ 10,1	Fromageries Bel	– 2,5

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Michelin	149 216	497 076 118
Lafarge	291 399	468 485 200
Thomson CSF	256 962	443 378 262
Peugeot	294 075	435 660 779
L'Air liquide	494 392	369 821 717
Elf Aquitaine	793 261	276 898 077
Bouygues	184 535	259 167 521
Gle des Eaux	166 222	247 413 109
Dumez	85 880	210 532 438
Moët-Hennessy	80 519	200 909 256
Béghin-Say	283 538	197 820 359
BSN	38 178	196 123 000

(*) Du 20 au 26 mars inclus.

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 27 mars 1987

COURS	ÉCHÉANCES Juin 87	Sept. 87	Déc. 87	Mars 88
Premier	–	–	–	–
+ haut	107,65	107,75	107,65	107,45
+ bas	107,60	107,65	107,55	107,45
Dernier	107,60	107,65	107,55	107,45
Compensation	107,55	107,65	107,60	107,45

Nombre de contrats : 15 374.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	23 mars	24 mars	25 mars	26 mars	27 mars
RM	2 618 947	2 739 627	2 511 380	2 427 903	2 004 401
Comptant					
R. et obl.	8 206 351	12 938 303	9 229 757	9 397 958	9 391 635
Actions	430 355	484 679	489 684	1 019 984	583 425
Total	11 255 653	16 162 609	12 230 821	12 845 845	11 981 461
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1985)					
Françaises	110,9	113,3	113,3	113,7	–
Étrangères	106,4	109,3	111,3	113,7	–
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1985)					
Tendance	114,8	116,8	117,1	117,2	116,4
(base 100, 31 décembre 1981)					
Indice gén.	448,7	457,8	459,2	460,4	459

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 20 mars	Cours 27 mars
Or fin (kilo en barre)	79 600	80 800
– (kilo en lingot)	79 850	80 950
Pièce française (20 fr.)	511	510
Pièce française (10 fr.)	372	372
Pièce suisse (20 fr.)	558	561
Pièce latine (20 fr.)	468	480
● Pièce tunisienne (20 fr.)	448	461
Souverain	586	583
Souverain Elizabeth II	606	590
● Demi-souverain	348	347
Pièce de 20 dollars	3 010	3 000
– 10 dollars	1 480	1 470
● – 5 dollars	930	960
– 50 pesos	3 060	3 155
● – 20 marks	601	591
– 10 florins	481	491
● – 5 roubles	330	330

Saatchi and Saatchi à Paris

Fondée en 1970, l'agence de publicité Saatchi and Saatchi, qui sera introduite à la Bourse de Paris le 30 mars prochain, était en 1979 la première agence britannique, en 1981, la première européenne, en 1986, la première mondiale après le rachat de Ted Bates, alors numéro trois mondial. Rien ne manque à cette édifiante histoire, ni le succès, ni le mystère, ni même les contempteurs.

Le succès : un chiffre d'affaires multiplié par 152 en seize ans, qui atteint plus de 12 milliards de livres (1,17 milliard de francs) avec un résultat avant impôts de 70 millions de livres (686 millions de francs) et un taux de croissance moyen de 89 % sur les cinq dernières années. Les quatre cinquièmes de ce résultat proviennent de la publicité et des différentes techniques de marketing (marketing direct, promotion des ventes, relations publiques, services de design). Le cinquième restant est représenté par le secteur du conseil aux entreprises (management, recrutement, étude de marché). Le groupe emploie 13 000 personnes, contrôle 150 filiales qui travaillent avec 60 des 100 premiers annonceurs mondiaux.

Le mystère maintenant : il tient aux frères Saatchi, Maurice et Charles, qui le cultivent comme une image de marque. Qui sont-ils ? D'où viennent-ils ? Annoncé sur le carton invitant les analystes financiers à une réunion d'information, le mardi 24 mars, Maurice Saatchi, par son absence, a entretenu le mystère.

Face à une telle montée en puissance, les contempteurs ne manquent pas. A parcourir la littérature relative à cette introduction en Bourse, le succès de Saatchi and Saatchi tiendrait au couplage entre la créativité des agences autonomes pour leur activité courante et une forte centralisation des opérations financières. En outre, l'appel régulier au marché financier (le groupe, coté à Londres et à New-York, s'apprête, après Paris, à se présenter sur la place de Tokyo) permet d'assouvir la boulimie de croissance externe. Tant et si bien que Maurice et Charles ne posséderaient que 3 % de l'ensemble. Dès lors, d'aucuns s'interrogent : financiers ou créateurs ? *« Que reste-t-il de la « pub » dans cette lessiveuse à dollars ? »*, demande Jacques Seguela (*le Monde* du 4 juin 1986).

Pour répondre à ces jaloux, la littérature boursière, toujours, explique que les frères Saatchi ont compris très tôt que, face à l'internationalisation des marchés, due à la concentration de la distribution, il fallait offrir aux entreprises une gamme encore appelée « marketing global ». Elle avance encore que Saatchi est une des rares sociétés à présenter un secteur géographique d'activités dont l'évolution est comparable à celle du marché mondial, avec 40 % des marges brutes aux Etats-Unis seulement, lesquels n'absorbent plus que 58 % du marché publicitaire en 1985 contre 66 % en 1980.

Toutefois, la concentration a aussi son revers puisque les annonceurs, dont dépendent toutes les firmes publicitaires, entendent que l'économie d'échelle joue à leur profit ou refusent qu'une agence, par filiales interposées, s'occupe de produits concurrents. Le groupe Saatchi avait ainsi perdu une part du budget de Procter and Gamble, premier annonceur américain. L'ère des concentrations n'est cependant pas révolue puisque, tout premier qu'il soit, Saatchi ne détient, en fait, que 5 % du marché mondial, très atomisé et dans lequel les firmes multinationales de publicité détiennent 20 % aujourd'hui contre 12 % il y a dix ans.

En France, les filiales du groupe situent Saatchi au cinquième rang national avec 3 % de son chiffre d'affaires et 6 % pour le seul secteur publicitaire.

L'introduction en Bourse est effectuée par Paribas avec le concours de la charge Meeschaert Roussel. Le nombre de titres admis est de 155 942 842 actions ordinaires, représentant le capital émis le 20 mars 1987. Le 20 mars, le cours de l'action ordinaire s'élevait à 653,5 pence à Londres.

J. G.

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

La baisse en fin de parcours

Après un début de semaine marqué par de nouveaux records, Wall Street a ensuite marqué le pas, victime de prises de bénéfices considérées comme normales, tant le marché a monté de façon spectaculaire au cours des trois derniers mois. Vendredi, le Dow Jones cédait 36,79 points, reperdant la quasi-totalité des gains des séances précédentes. Il terminait ainsi à 2 335,79 contre 2 333,52 le 20 mars. Les achats d'institutions financières et de fonds mutuels ont dopé la tendance en début de période. La faiblesse persistante du marché obligataire et le désir d'empocher des plus-values ont ensuite pesé sur les cours. Le vif repli du dollar a incité les investisseurs étrangers à se dégager.

	Cours 20 mars	Cours 27 mars
Alcoa	44 3/4	44 1/4
ATT	23 7/8	24 1/4
Boeing	53 1/2	52 3/4
Chase Man. Bank	38 1/4	39 1/8
Du Pont de Nemours	113 7/8	115 1/2
Eastman Kodak	77 1/4	79 1/8
Exxon	85 1/8	86 3/4
Ford	81 3/4	83 3/8
General Electric	107 1/4	108
General Motors	78 1/8	77 7/8
Goodyear	55	55 1/8
IBM	148 1/2	150 1/2
ITT	64 3/4	62 1/2
Mobil Oil	48 3/4	49
Pfizer	75 1/4	73
Schlumberger	40	40 1/4
Texaco	35	36 7/8
UAL Inc.	59 5/8	59
Union Carbide	28 3/4	29 1/2
USX	27 1/4	27 1/2
Westinghouse	65	64 1/2
Xerox Corp	74 1/2	76 1/8

LONDRES

Nouveaux records

La City était en ébullition cette semaine, favorablement impressionnée par l'amélioration inattendue de la balance des paiements britanniques en février. La publication d'un rapport optimiste sur l'état de l'industrie d'outre-Manche, les belles performances de Tokyo, Paris et, à un degré moindre, Wall Street, ont conforté les opérateurs dans leur optimisme. BP s'est distingué, après le lancement de son OPA sur les intérêts minoritaires dans sa filiale américaine Standard Oil.

Indices du 27 mars : industrielles : 1620,6 (contre 1598,9) ; Fonds d'Etat : 90,76 (– 92,04) ; mines d'or : 432,8 (– 362,4).

	Cours 20 mars	Cours 27 mars
Beecham	556	578
Bowater	434	471
Brit. Petroleum	836	938
Charter	321	336
Courtaulds	419	441
De Beers (*)	11 47/64	13 11/32
Glaxo	15 31/64	15 19/64
Gt. Univ. Stores	18 7/8	18 7/8
Imp. Chemical	13 13/64	13 11/16
Shell	12 11/16	12 9/16
Unilever	25 3/8	26 3/32
Vickers	488 1/2	494
War Loan	40 13/32	39 7/32

(*) En dollars.

TOKYO

Au plus haut

Après un début de semaine difficile, la Bourse de Tokyo a connu une envolée spectaculaire, l'indice nikkei passant vendredi, pour la première fois de son histoire, au-dessus des 22 000 yens. En perspective de l'annonce de mesures gouvernementales pour favoriser la demande intérieure, la construction et l'immobilier ont progressé, de même que les titres à forte capitalisation boursière, comme Nippon Steel et Kawasaki Steel.

Indices du 27 mars : Nikkei : 22 026,66 yens (contre 21 657,67). Indice général : 1 922,08 (contre 1 869,70).

	Cours 20 mars	Cours 27 mars
Akai	470	435
Bridgestone	810	759
Canon	857	800
Fuji Bank	2 730	3 270
Honda Motors	1 430	1 340
Matsushita Electric	1 790	1 630
Mitsubishi Heavy	619	635
Sony Corp.	3 180	3 070
Toyota Motors	1 776	1 640

FRANCFORT

Vive reprise

Après avoir touché le 20 mars son plus bas niveau de l'année, Francfort a remonté la pente cette semaine, les cours gagnant en moyenne 6 %. Une fois digérés l'affaire Volkswagen et les problèmes du groupe Bayer, le marché a regagné la confiance des investisseurs, des étrangers en particulier. Indice Commerzbank du 27 mars : 1 779,4 (contre 1 644,5).

	Cours 20 mars	Cours 27 mars
AEG	294	312,50
BASF	247	275
Bayer	285	307,50
Commerzbank	254,50	276
Deutschebank	605	677
Hoechst	258	276,50
Karstadt	396	421,50
Mannesman	159	171
Siemens	625	677
Volkswagen	330,50	341

هكذا من الأصل

Crédits, changes, grands marchés

L'EUROMARCHÉ

Avez-vous dit bizarre ?

Echangerait Colombie contre *grande banque de clearing* britannique. Il ne s'agit là ni d'une petite annonce extraite d'un *magazine* spécialisé ni d'un canular digne du *Street Journal* (le «Journal de la rue-qui-gueule»), la publication satirique *new-yorkaise paraissant* le 1er avril dans laquelle, une fois par an, se *défoulent* banquiers et journalistes. Des propositions très sérieuses de ce *type circulent actuellement. Elles* sont le résultat de la crise qui, depuis quatre *mois*, a balayé le secteur des euro-émissions perpétuelles à taux variable, *marché qui, comme* le remarquait un banquier humoriste, est pratiquement *tout aussi ferme que* la frontière cambodgienne ou la «Boogy-Boogy Street», l'ancienne rue des plaisirs à Singapour.

Une banque américaine proposait cette semaine d'échanger 10 millions de dollars d'obligations perpétuelles à taux variable d'une des grandes banques commerciales britanniques contre, d'une part, 7,5 millions de dollars d'euro-obligations à taux flottant mais à durée déterminée de la mexicaine Nacional Financiera SA (NAFINSA) et, d'autre part, 2,5 millions de dollars d'un crédit chilien restructuré. Pour ceux qui seraient peu tentés par cette salade mexico-chilienne, le même établissement offrait une variante : 7 millions de dollars d'un crédit ivoirien restructuré plus 3 millions de dollars en espèces contre 10 millions de dollars d'euro-obligations perpétuelles à taux variable de la même banque anglaise.

L'effondrement des euro-emprunts à perpétuité s'est traduit par une chute brutale des cours de ce type de papier sur le marché secondaire. Certaines émissions se traitent maintenant aux alentours de 85 – alors qu'elles avaient vu le jour au pair, c'est-à-dire à un prix de 100 – leur valeur ou, si l'on préfère, le niveau de leur décote s'est rapproché de celui des crédits des pays en voie de développement dont la situation financière est difficile.

Au début du mois de mars, les euro-banques estimaient que la valeur de la dette de la Côte-d'Ivoire était de l'ordre de 78 à 80 par rapport à une valeur faciale des euro-crédits d'origine de 100. Le problème est peut-être moins évident lorsque l'on constate qu'au même moment la valeur de la dette chilienne n'était plus que de 66-69 et celle du Mexique de seulement 56-58. Il est, en revanche, plausible d'offrir du «cash» destiné à combler la différence entre les 85 que représente la crédibilité de la banque britannique et les 78-80 de celle de la Côte-d'Ivoire.

Une opération cousue d'or

Les investisseurs en *euro-obligations* restent à l'écart du dollar américain *parce que son évolution demeure par* trop incertaine. Malgré les multiples interventions des banques centrales, le yen n'était toujours pas, jeudi, remonté à 150, la livre sterling demeurait au-dessus de la barre de 1,60 et il était évident que le mark attendait le premier répit des instituts d'émissions pour lever la tête. En fait, on avait l'impression que plus les interventions officielles étaient fortes et rendues publiques par les médias, plus la spéculation se développait. En conséquence, l'activité dans la partie de l'euromarché libellée en dollars des Etats est très faible. La seule euroémission notable dans ce secteur est celle de 100 millions de dollars lancée durant la première moitié de la semaine par le Crédit national. Garantie par la République française, elle s'étendra sur cinq ans et sera émise au pair avec un coupon annuel de 7,375 %.

Le *caractère souverain de la* transaction, son échéance relativement *courte et des conditions adéquates* (50 points de base de plus que les bons *du Trésor américain de même durée*) ont assuré son succès auprès des institutions *japonaises malgré leur réticence* à l'égard de la devise de support. Derrière l'opération se *dissimule un* swap. Il permettra au Crédit national, *qui n'a que faire de dollars, d'obtenir* à un coût avantageux des francs français à taux fixe.

Pas intéressée par le dollar américain et dégoûtée du papier à taux variable, l'attention du marché international des capitaux continue de se concentrer sur les autres devises et sur les échéances les plus brèves possibles. Dans ce domaine, on ne pouvait guère faire mieux que le Swedish Export Credit avec l'euroemprunt de 75 millions de dollars néo-zélandais qu'il est venu offrir jeudi après-midi. La durée est de seulement deux ans et le coupon annuel est de 19 %. Mais il est vrai que les emprunts du gouvernement de Nouvelle-Zélande procurent des rendements de l'ordre de 20 % et 21 %. La montée vertigineuse des grandes bourses internationales comme New-York et Tokyo rend les investisseurs méfiants. Aussi se tournent-ils massivement vers tout type de papier lié au métal jaune. Alors que l'once d'or n'a gagné en valeur que 5 % depuis le début de l'année, les actions de mines d'or américaines et australiennes ont grimpé de 40 % depuis janvier. Même les sud-africaines ont suivi malgré l'incertitude sociale et politique. Dans ce climat propice, un assez grand nombre d'euroémissions basées sur l'or ont vu le jour au cours des dernières semaines. Vendredi matin, ce fut au tour d'EDF d'emboîter le pas en lançant sur le marché helvétique un emprunt sur huit ans de 100 millions de francs suisses qui sortira au pair et portera un intérêt annuel maigrelet, puisque de 3,375 % seulement. Mais chaque obligation de 50 000 francs suisses est accompagnée de 15 warrants émis par le Crédit suisse. Contre la présentation de 2 warrants, le porteur aura possibilité, jusqu'au 30 avril 1990, d'acquérir 100 grammes d'or fin à un prix de 2 350 francs suisses.

Si EDF avait sollicité le marché suisse à partir d'une émission obligataire classique, il lui aurait fallu proposer un coupon de 4,75 %. Sur la base du présent coupon de 3,375 % et d'un prix au pair, la prime globale est de 44,41 % ! Comme l'emprunt s'est littéralement arraché en moins de temps qu'il n'en faut pour remonter la Banhofstrasse à Zurich, son cours sur le marché gris est immédiatement passé à 101.

A ce niveau, la prime est de 45,43 % ! On peut aimer le métal jaune mais à ce prix l'enjeu paraît exorbitant. Pour que le cours de l'or atteigne presque 600 dollars l'once au cours des trois ans à venir, alors qu'il se tient à un peu plus de 411 dollars actuellement, il faudrait une guerre importante ou une catastrophe financière internationale d'une ampleur exceptionnelle. En attendant, si l'opération n'est pas cousue d'or pour l'investisseur, elle l'est pour EDF, et pour la République française qui la garantit. Tant mieux pour les deux.

CHRISTOPHER HUGHES.

LES DEVISES ET L'OR

L'accord du Louvre à l'épreuve

Que se passe-t-il au juste sur les marchés des changes ? C'est la question que se posaient bien des *opérateurs à la veille du* week-end, en voyant sur les écrans de leurs *terminaux le cours du dollar* à *Tokyo* tomber derechef à son plus bas niveau historique, 147,50 *yens*. L'accord du Louvre du 22 février sur la stabilisation apparente des parités monétaires volait-il déjà en éclats, et la spéculation, après un mois de pénitence, se lançait-elle à nouveau à l'assaut du dollar pour en accélérer la chute ?

Enfin de semaine, la réponse n'était pas évidente, car sait-on qui, vendredi, vendait le dollar à plein carnet ? Tout simplement les Japonais eux-mêmes, exportateurs, organismes de placement institutionnels, etc., à New-York, en Asie, en Europe, vingt-quatre heures sur vingt-quatre et sur toutes les places.

Le processus avait commencé en début de semaine, avec une inquiétante déclaration de M. James Baker. Le secrétaire américain au Trésor avait dit à la télévision britannique que, contrairement à ce que pensaient les milieux financiers internationaux, *« l'accord conclu à Paris ne définit aucun objectif de parité pour le dollar »*. En outre, il insistait sur la *« vigueur extrême »* des tendances protectionnistes aux Etats-Unis, relayé par le délégué de la Maison Blanche au commerce international, M. Clayton Yeutter, selon lequel les Etats-Unis et le Japon étaient *« au bord d'une guerre commerciale »*, Washington se montrant tout prêt à prendre des mesures de représailles. Il faisait allusion au grave conflit sur les semi-conducteurs opposant les producteurs américains aux producteurs japonais accusés de dumping.

Un tel climat et de tels propos ne pouvaient que faire glisser le dollar à Tokyo, où il tombait brutalement à son plus bas niveau jamais atteint de 148,50 yens (contre 151,50). L'événement frappait les esprits, car, depuis la fin de juillet 1986, le cours du «billet vert» n'avait jamais «cassé» la barre des 150 yens, qui apparaissait comme un seuil de résistance convenable, apparemment ratifié par l'accord du Louvre.

Pour expliquer cette réaction des marchés des changes, on évoquait pour les Japonais l'approche de la date de clôture des exercices au 31 mars : elle incitait nombre d'opérateurs nippons, trésoriers de sociétés exportatrices notamment, à «couvrir» leurs comptes en devises, c'est-à-dire, dans le cas présent, à vendre la monnaie qui paraissait *le* plus fragile, à savoir le dollar.

Immédiatement, les banques centrales intervenaient, essentiellement la Banque du Japon (2 milliards de dollars en deux jours), relayées par, disait-on, la Réserve fédérale des Etats-Unis et, plus réellement, par la Banque fédérale d'Allemagne et la Banque d'Angleterre. Une accalmie se produisait alors, grâce à de nouvelles déclarations de M. Bake selon lesquelles ce dernier reconnaissait que l'accord du Louvre avait pour but de *« favoriser une stabilisation des taux de change autour des niveaux actuels »*. Une volte-face assez déroutante, suivie au surplus par une autre déclaration de l'adjoint de M. Baker, M. David Mulford, confirmant qu'aucun système de «zones cibles» ni de «bandes de variation» n'avait été élaboré par les partenaires de l'accord du Louvre. Un serpent se casserait les reins à suivre les officiels américains dans les expressions successives de leur politique ! Cela n'empêchait pas M. Paul Volcker, précisément de la Réserve fédérale, d'affirmer à propos de la baisse du dollar : *« Enough is enough »* (assez, c'est assez).

En fin de semaine, après une remontée du dollar au-dessus de 149 yens, c'était la rechute à 147,50 yens, avec, cette fois-ci, outre les interventions massives de la Banque du Japon (encore 2 milliards de dollars), l'entrée en scène, aux côtés des autres banques centrales, de la Banque nationale suisse et de la Banque de France, qui se mettait à acheter des dollars et à vendre des yens, en prenant bien soin de le faire savoir. A vrai dire, plus les banques centrales achetaient du dollar, *plus il* leur en venait : vendredi matin, c'était les *banques japonaises de Londres qui* leur en apportaient. A vrai dire on *avait l'impression que ces* banques centrales, intervenant globalement *assez peu*, voulaient absolument montrer qu'elles le faisaient pour honorer l'accord du Louvre, mais sans être totalement persuadées que la chute du dollar par rapport au yen pouvait, où même, horrible blasphème, devait, être totalement enrayée. Comme si cette affaire était purement américano-nippone, sur fond de guerre commerciale, et qu'une petite hausse du yen n'était pas pour déplaire aux Européens.

Ajoutons qu'à Tokyo, après le franchissement en baisse du seuil des 150 yens, on voit le dollar évoluer entre 150 yens et 145 yens, cours qui pourrait être atteint lundi prochain, en attendant, peut-être, 140 yens à la fin du premier semestre. C'est dire le pessimisme qui règne là-bas.

Pour confirmer cette impression bizarre, celle d'un détachement relatif des Européens à l'égard de la crise du yen, les dégâts ont été très *limités sur le continent. Le* 24 mars, le dollar a certes fléchi jusqu'à 1,81 deutschemark et *6,0350 F*, mais pas plus bas, se rétablissant, en *fin de semaine, aux environs de* 1,8250 deutschemark et de 6,07 F. *Visiblement, on n'a pas observé* d'achats massifs de deutschemarks et la *meilleure preuve en est* qu'aucune tension n'est apparue dans le système monétaire européen. A Paris, le cours du deutschemark, après une brève remontée légèrement au-dessus de 3,33 F, est redescendu à 3,3270 F, c'est-à-dire plus bas que la semaine dernière. De ce côté-ci de l'eau, l'accord du Louvre a tenu, comme le relevait M. Balladur, mais pour combien de temps ?

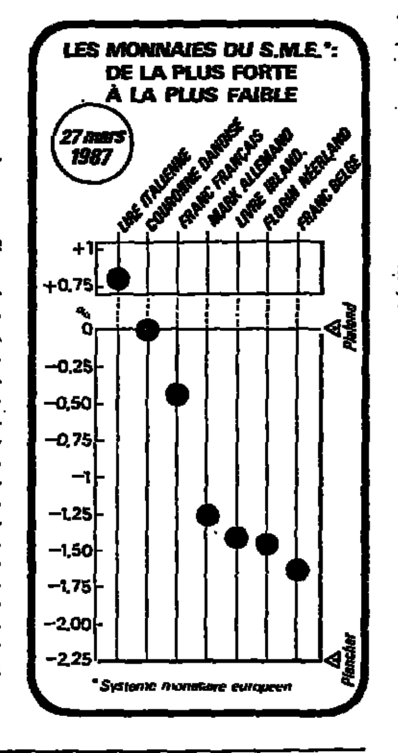
FRANÇOIS RENARD.

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 23 AU 27 MARS

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres	–	–	–	–	–	–	–	–
	–	–	–	–	–	–	–	–
New-York ...	1,6035	–	16,4798	65,8111	54,8245	2,6504	48,5672	0,0770
	1,5980	–	16,3934	65,2103	54,6000	2,6350	48,3325	0,0767
Paris	9,7300	6,0680	–	399,34	332,68	16,0827	294,70	4,6749
	9,7478	6,1000	–	397,78	333,06	16,0737	294,82	4,6833
Zurich	2,4365	1,5195	25,0413	–	83,3059	4,0273	73,7979	1,1706
	2,4505	1,5335	25,1395	–	83,7291	4,0408	74,1179	1,1773
Francfort ...	2,9248	1,8240	30,0589	120,04	–	4,8343	88,5866	1,4052
	2,9267	1,8315	30,0246	119,43	–	4,8260	88,5210	1,4061
Bruxelles ...	60,5000	37,73	6,2178	24,8305	206,85	–	18,3244	2,9068
	60,6441	37,95	6,2213	24,7473	207,26	–	18,3421	2,9136
Amsterdam ..	3,3016	2,0580	33,9528	135,50	112,88	5,4572	–	1,5862
	3,3062	2,0690	33,9190	134,92	112,96	5,4519	–	1,5884
Milan	2081,04	1298	213,91	854,22	711,62	34,4023	630,40	–
	2081,39	1302,50	213,52	849,36	711,16	34,3214	629,53	–
Tokyo	236,84	147,78	24,3409	97,2038	80,9758	3,9146	71,7338	0,1138
	242,41	151,70	24,8695	98,9240	82,8282	3,9973	73,2204	0,1164

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 27 mars, 4,1083 F contre 4,0210 F le vendredi 20 mars.



LES MATIÈRES PREMIÈRES

Les servitudes du cacao

« Ilhéus et la zone du cacao nagèrent dans l'or, se baignèrent dans le champagne, dormirent avec des Françaises arrivées de Rio-de-Janeiro. Au Trianon, le plus chic des cabarets de la ville, le colonel Maneca Dantas allumait des cigares avec des billets de 500 000 reis, répétant le geste de tous les riches Fazendeiros *pendant les hausses antérieures du café, du caoutchouc, du coton et du sucre. »*

C'était au début du siècle, non loin de Bahia, à la belle époque du cacao, si bien décrite par Jorge Amado dans *la Terre aux fruits d'or*. Les planteurs se remplissaient les poches en vendant la précieuse fève. Ils terrorisaient une main-d'œuvre autochtone et servile qui craignait le fouet et le cacao, symbole de son malheur. Cette histoire ancienne, faite de plaies et de cabosses (1), n'a pas fini de resservir ses plats les plus amers. En 1987, les colons ont fui depuis longtemps les plantations. Bien leur en a pris. Les cours mondiaux du cacao connaissent un déclin effréné ; 1 910 F la tonne au début de 1986, 1 240 F le 27 mars dernier. Fin de l'esclavage, mais pas de la servitude pour les Africains ou les Brésiliens, qui dépendent d'un prix de marché affiché à *Londres*, *New-York* ou Paris.

Pour la troisième campagne consécutive, le monde va encore crouler *sous* les *stocks* de cacao. Trop généreuse, trop sollicitée, la nature a mûri des fruits trop nombreux. Les Ivoiriens parlent de «récolte mortelle» qui annonce, par son abondance, une nouvelle chute des prix. Révisant à la hausse son estimation de la production pour 1986-1987, l'Organisation internationale du cacao (ICO) vient d'évaluer à 94 000 tonnes le poids des excédents. La précédente prévision évaluait ce surplus à 44 000 tonnes, tandis que le grand négociant britannique Gill and Duffus misait sur une surproduction de 62 000 tonnes. En début de campagne, les producteurs avaient à dessein minimisé leur «performance», espérant ainsi susciter des achats de précaution de la part des chocolatiers. Officiellement, la sécheresse avait endommagé les cabosses. En Afrique, on exagérait l'ampleur des dégâts, avec l'espoir de réveiller le marché. Mais à mesure que la récolte avançait, il a fallu se rendre à l'évidence : le cacao s'est joué de la météo.

La pléthore qui se dessine met sous pression l'accord international *conclu l'été dernier entre* producteurs et consommateurs. Faute *d'entente mutuelle sur les modalités* d'intervention du stock régulateur (*dont* la capacité passera de 100 000 à 250 000 tonnes), celui-ci n'a, jusqu'ici, pas fonctionné. Réunis cette semaine à Londres, les protagonistes du Nord et du Sud sont pourtant parvenus à rapprocher leurs positions. Les producteurs souhaitaient interdire de façon absolue au stock régulateur d'acheter du cacao aux pays non membres de l'accord international.

Un compromis a été trouvé avec les consommateurs : ces achats aux Etats «tiers» ne dépasseront pas 10 % des interventions du stock. Autre point de convergence, il est admis que le stock procédera dorénavant par appels d'offres auprès de sept pays : Ghana, Togo, Nigéria, Cameroun, Côte-d'Ivoire, Brésil et Malaisie (ce dernier n'a pas signé l'accord de 1986). Le gestionnaire du stock tampon *(buffer stock)* appréciera ainsi la compétitivité des offres en fonction de la qualité des différentes origines. C'en est fini du système de 1980, selon lequel il n'achetait qu'aux pays membres, à des prix qu'il fixait lui-même.

L'accord va-t-il enfin jouer son rôle de régulateur ? Il serait temps. Le plancher à défendre, exprimé en droits de tirage spéciaux, a été établi à 1 600 DTS (2) par tonne. Or, fin mars, les cours mondiaux exprimés dans cette unité de valeur s'établissaient à 1 586,68 DTS. Amer cacao.

E. F.

(1) Le fruit du cacaoyer est une cabosse oblongue qui renferme une grappe de 30 à 50 fèves.

(2) 1 DTS = 7,75 FF

PRODUITS	COURS DU 10-10
Cuivre h. g. (Londres) Trois mois	903,5 (+ 4) Livres/tonne
Aluminium (Londres) Trois mois	802 (+ 1,5) Livres/tonne
Nickel (Londres) Trois mois	2 341 (– 29) Livres/tonne
Sucre (Paris) Mai	1 225 (– 79) Francs/tonne
Café (Londres) Mars	1 252 (– 23) Livres/tonne
Cacao (New-York) Mai	1 925 (– 19) Dollars/tonne
Blé (Chicago) Mai	290,25 (+ 9,75) Cents/boisseau
Maïs (Chicago) Mai	156,25 (– 3) Cents/boisseau
Soja (Chicago) Mai	141,8 (+ 2,7) Dollars/t. courte

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

Lafarge et Legrand en flèche

Une augmentation des bénéfices de 44,7 % pour Lafarge-Coppée, à 1 155 millions de francs, et de 72 % pour Legrand, à 328 millions de francs, en 1986 : la Bourse a salué ces résultats en poussant les cours de ces sociétés à leur plus haut niveau historique. Pour Lafarge, ce sont les bénéfices réalisés en France (886 millions de francs, contre 419 millions) qui ont contribué le plus à cette augmentation spectaculaire, avec la progression du secteur «plâtre» et l'augmentation des ventes totales de ciment (+ 2,5 % en volume).

L'Amérique du Nord a gagné 199 millions de francs, contre 167 millions, la hausse sensible des profits au Canada ayant été compensée par la baisse d'activité au Texas.

Pour Legrand, premier producteur européen d'appareillage électrique, la forte amélioration des marges s'explique par l'effet de rationalisation et de développement, la stabilité des cours des matières premières, une certaine reprise des ventes en volume, la baisse des frais financiers, par suite de la diminution sensible des stocks et par la réduction de l'impôt sur les sociétés. Le dividende est majoré de 9 %, et les actions vont être divisées par deux pour alléger le titre, qui, cette semaine, a dépassé 6 000 F.

F. R.

MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

Déception

Si, la semaine dernière, le marché obligataire français «baignait dans le bonheur», cette semaine, la température du bain s'est nettement refroidie, avec quelques «douches» plutôt désagréables.

Tout d'abord, la Banque de France, contrairement à l'attente de certains, ne procédait pas, le lundi, à une adjudication sur appel d'offres, *jugeant suffisantes les liquidités*. Cette absence d'intervention jetait un froid, et immédiatement le loyer de l'argent au jour le jour, qui, à la veille du week-end précédent, était retombé à 7 1/2 %, après la fin de période de constitution des réserves des banques, remontait à près de 8 %. A croire que les banques, instruites par l'expérience douloureuse de ces deux derniers mois, commençaient à constituer *plus tôt leurs* réserves...

Jeudi *matin, le loyer dépassait* même 8 %, ce qui incita la Banque de France à le ramener au-dessous de ce niveau, d'abord en consentant des pensions à vingt-quatre heures, puis en effectuant une adjudication jeudi après-midi, au taux inchangé de 7 3/4 %, toujours à la déception de beaucoup. En fin de semaine, on cotait 7 3/4 %, en hausse d'un quart de point sur la semaine précédente. *Cette évolution n'avait guère de* quoi satisfaire le marché obligataire, d'autant que M. Edouard Balladur déclarait, mardi, au congrès de l'ETHIC, qu'il n'était *« pas possible d'abaisser les taux d'intérêt en France sans que cela s'inscrive dans un mouvement mondial de baisse, l'accord du Louvre qui fonctionne bien, devant permettre une détente généralisée des taux »* ! Le ministre précisait, en outre, qu'en France, les taux réels à long terme (hors inflation) étaient *« légèrement inférieurs »* aux taux allemands, reconnaissant, toutefois, que la situation était inverse pour les taux à court terme. Effectivement, les taux allemands à long terme sont, actuellement, de 5,60 % à 5,80 %, contre 8,40 % à 8,60 % pour les emprunts d'Etat, soit trois points d'écart, à *comparer avec l'écart d'inflation*. Cet écart sera-t-il inférieur ou supérieur *à trois points* dans l'année qui vient ? C'est tout le problème. A court terme, la différence avec l'Allemagne est trop forte : 7 3/4 % en France contre 3,80 % outre-Rhin, c'est-à-dire quatre points, au moins un de trop si ce n'est plus.

On se demande alors pourquoi la Banque de France n'accélère pas le rythme de la désescalade, désespérément lent, à moins qu'elle ne veuille «doser» la détente pour la faire durer davantage. Nous voilà ramenés au bon temps du gouvernement *précédent, celui du socialo-*libéralisme, où les taux étaient solidement administrés. Aujourd'hui, nous sommes, dans ce domaine des taux, en libéro-socialisme, c'est-à-dire qu'on y maintient une emprise très ferme : pas de fantaisies !

Enfin, à la grande surprise des opérateurs, le début de la semaine, ni la suite, n'ont vu le «débarquement» massif des étrangers, japonais ou autres, que l'on disait imminent à la fin de la semaine dernière et de nature à expédier les cotations sur le MATIF à plus de 108,50, et même de 109 sur l'échéance juin. Les étrangers, probablement, ou bien avaient déjà pris leurs bénéfices au-dessus de 108, après avoir acheté au-dessous de 107, ou bien se réservaient pour après le 31 mars, jour de clôture des bilans, au Japon, disait-on. Il faut bien une explication.

Dans ces conditions, le marché ne pouvait que se rétrécir et se montrer morose. Sur le MATIF, après une pointe fugitive lundi à 108,5, on retombait à 107,50 à la veille du week-end, «seuil de retournement à la baisse» *sur les graphiques*, bien qu'il n'y ait pas vraiment de pression des vendeurs. *En outre, le Trésor* veille, car il lance son adjudication *mensuelle jeudi prochain, et il* importe de ne pas désespérer le marché.

La conséquence est que le placement des émissions nouvelles est moins brillant. Il a été acceptable pour la tranche de 1 milliard de francs à taux variable (TME) de la CAERL, mais très moyen pour celle de 2 milliards de francs à taux fixe de 8,90 % (9 % réels). Pour l'emprunt de 760 millions de FLORAL (financement local et régional), c'est le quasi-fiasco, car vendre dans les réseaux à la clientèle particulière du «papier» au nominal de seulement 8,50 % est une gageure, bien que *le* rendement réel soit de 9,10 %. Quant au «petit» emprunt *de 650 millions de francs de la* Caisse nationale de l'énergie, dont la *BNP et la Marseillaise de crédit* sont chefs de file, émis hors syndicat, au taux de 8,70 % «sec», c'est une petite catastrophe, car ce nouveau correspond presque à celui des emprunts d'Etat.

F. R.

Le Monde

La rentrée parlementaire

Un inventaire à la Prévert...

M. André Rossinot, ministre des relations avec le Parlement, devait être, le dimanche 29 mars, l'invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* » à quelques jours de la rentrée parlementaire qui a lieu jeudi. Les députés et les sénateurs s'apprêtent à examiner plusieurs dizaines de projets de loi, chaque ministre espérant que la priorité sera donnée à son secteur.

La méconnaissance est toujours source d'effroi. Or, comme pour la rentrée des classes, il y a toujours deux programmes à la veille de la rentrée parlementaire : l'officiel, qui est connu, dont l'ampleur fait reculer, et pour les députés et les sénateurs, ce sont les quelque cinquante projets déjà rendus publics, et puis, il y a le programme réaliste, celui sur lequel portera véritablement l'examen, c'est-à-dire, pour les élus, les projets que le gouvernement entend absolument faire adopter avant les prochaines vacances parlementaires. A l'hôtel Matignon, on parle d'une quinzaine ou d'une vingtaine, ce qui est beaucoup plus raisonnable. Mais lesquels ?

Cabinets ministériels et services administratifs ont beaucoup travaillé. Avoir bâti le « socle du changement » lors des deux premières sessions de la législature ne suffit pas. Il reste beaucoup d'intérêts catégoriels à satisfaire, beaucoup de promesses politiques à tenir, beaucoup de dispositions législatives à prendre simplement pour assurer la bonne marche de l'Etat. M. Jacques Chirac a dû choisir. Ce ne fut pas facile. Ce n'est pas encore définitif.

Une première liste peut être déjà établie. L'Assemblée nationale commencera sa session par la discussion de la loi de programmation militaire. Suivra immédiatement le projet sur la Nouvelle-Calédonie, dont le RPR veut disposer avant l'été. Puis M. Edouard Balladur pourra faire débattre de son texte sur l'épargne et les plans d'épargne retraite. Ensuite, les députés devront s'occuper des projets permettant la construction du tunnel sous la Manche ; là encore, le gouvernement est pressé pour montrer aux Anglais que la France est fermement décidée à se lancer dans cette entreprise. De même, MM. Charles Pasqua et Alain Carignon voudraient bien disposer, avant que ne revienne l'époque des incendies de forêt, d'une nouvelle législation sur la protection civile et la prévention des risques majeurs.

Pendant ce temps, le Sénat, après avoir débattu de l'adaptation de la loi française à une directive européenne sur les coiffeurs, devra reprendre l'examen du texte sur les prisons privées, que M. Chalandon espère voir promulguer avant l'été. Puis il s'attaquera à la réforme des textes régissant la fonction publique territoriale avant d'autoriser les machines à sous dans les casinos, projet déjà voté par l'Assemblée nationale.

Viendra alors, mais on sera, au mieux, à la fin du mois d'avril, le projet sur l'aménagement du temps de travail, que le président de la République a refusé de signer sous forme d'ordonnance et que le Conseil constitutionnel n'a pas accepté de voir accrocher à un projet « fourre-tout » lors des ultimes lectures parlementaires, au mois de décembre. Les députés ne s'en saisiront donc pas avant la mi-mai.

La durée de ce débat conditionnera le temps qu'il restera pour les autres textes.

Nombreux sont, en effet, les autres projets que le gouvernement aimerait voir adopter définitivement : les conditions de service des appelés du contingent dans la police, l'alourdissement des peines en cas de conduite en état d'ivresse, la garde conjointe des enfants, l'aménagement des procédures fiscales et douanières, ce qui reste de la réforme hospitalière, l'amélioration de la situation des handicapés et de celle des chômeurs de longue durée, la réforme du statut de l'apprentissage, les trois projets tant attendus par les rapatriés (amnistie, indemnisation et réinstallation), même si tous les arbitrages financiers ne sont pas encore rendus à leur sujet, et enfin, un important texte portant diverses mesures d'ordre social. Le premier ministre a promis aux responsables de la majorité qu'il serait « bouclé » pour le 15 mai, bien que la tendance soit à le gonfler par M. Chalandon sur la lutte contre la drogue, une réforme de la formation professionnelle, la suppression de l'âge obligatoire de la retraite dans les conventions collectives, voire l'amélioration de la protection sociale des « conjoints-collaborateurs » des professions libérales promises par M. Chirac.

Certaines promesses renvoyées à l'automne

Un tel programme est déjà suffisamment imposant. Tous les textes annoncés par l'un ou l'autre des ministres n'y figurent pourtant pas. Le chef du gouvernement lui-même, lors de sa conférence de presse du 29 janvier, avait aussi promis des projets sur la réforme de la création et de la transmission d'entreprise (mais il s'agit essentiellement de régler des problèmes fiscaux), sur le mécénat (mais là aussi on bute sur des considérations financières), sur le développement des enseignements artistiques (mais sauf à vouloir souligner l'importance de la réforme, elle pourrait être effectuée par la seule voie réglementaire), sur la création d'une force d'intervention du développement dans le cadre de la coopération (mais là aussi des décrets pourraient suffire), sur l'extension de la participation aux entreprises publiques et aux administrations (mais même si M. Chirac a annoncé, le jeudi 26 mars, à Saint-Germain-en-Laye, qu'un accord *« exemplaire »* pourrait intervenir à EDF, M. Jean Arthuis, secrétaire d'Etat à la consommation qui a été chargé du dossier, éprouve du mal à mettre au point le cadre législatif).

Les promesses des simples membres du gouvernement devront probablement attendre la session d'automne. Il en sera ainsi de la réforme de la Bourse et du code des assurances, comme de celle des tribunaux de commerce et de la législation sur les entreprises en difficulté, ou de l'instruction judiciaire. D'autres projets paraissent même ne pas avoir encore passé le cadre des intentions, comme la modernisation de la législation sur les marques, la protection des circuits intégrés, ou l'instauration de la concurrence dans les télécomunications, tant, dans ce cas, le dossier est délicat. Quant à une loi sur les écoutes téléphoniques, promise par M. Robert Pandraud, puis par M. Charles Pasqua en avril et mai 1986, on n'en parle plus. En revanche, le ministre de l'intérieur prépare un texte sur le recel et devrait faire adopter deux conventions internationales sur le terrorisme.

D'autres petits projets peuvent espérer se glisser dans un emploi du temps bien chargé : la limitation de l'usage vétérinaire des substances anabolisantes, en application d'une directive européenne, la saisie conservatoire des aéronefs et la surveillance maritime, pour finir de réformer le droit de la mer.

Un véritable inventaire à la Prévert, qui à de quoi faire frémir des parlementaires qui souhaitent surtout « labourer » leur circonscription.

THIERRY BRÉHIER.

Les services de sécurité de la RFA à l'origine de l'arrestation du réseau pro-iranien

Paris, 28 mars *(AFP)*. – L'arrestation récente Paris, de huit terroristes présumés, dont six Tunisiens, a été rendue possible par des renseignements fournis aux enquêteurs français par les services de sécurité ouest-allemands, a-t-on appris samedi 28 mars à Paris de très bonne source.

Ces renseignements ont été obtenus après l'arrestation, en janvier à Francfort, de deux frères : Mohamed Ali et Abbas Hamadei. Cette arrestation avait notamment conduit à la découverte dun explosif liquide identique à celui que devait découvrir le DST à Paris le week-end dernier.

Le Monde Infos-Spectacles sur Minitel 36-15 + ISLM

M. ANDRÉ ROSSINOT invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. André Rossinot, ministre chargé des relations avec le Parlement, président du parti radical, maire de Nancy, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-*le Monde* », le dimanche 29 mars, de 18 h 15 à 19 h 30.

Avant l'ouverture de la session parlementaire, fixée au jeudi 2 avril, M. Rossinot répondra aux questions d'André Passeron et de Thierry Bréhier, du Monde et de Paul-Jacques Truffaut et de Gilles Leclerc, de RTL, le débat étant dirigé par Olivier Mazerolle.

Une « décision erronée » du directeur

Polémique à la centrale nucléaire de Tricastin

Le réacteur nucléaire numéro quatre de Tricastin, où une fuite a été observée dans une partie du circuit de sécurité, le 20 février, a été réparé, mais l'affaire suscite des polémiques. Bien qu'on estime, à EDF, que la sécurité de la centrale n'a jamais été mise en péril, on admet que les règles n'ont pas été respectées.

Jugeant que la fuite (repérée sur un tuyau de 12 millimètres de diamètre mais non sur le circuit principal de sécurité) ne présentait pas de danger immédiat, le directeur de la centrale a fait procéder aux réparations sans arrêter le réacteur. En outre, il n'a pas jugé bon d'avertir les services centraux d'EDF ni le service central de sûreté des installations nucléaires (SCSIN), qui doivent donner leur autorisation à toute réparation faite sur un circuit de sécurité et décrire la procédure à suivre. Le SCSIN, prévenu officieusement de l'incident, a ordonné le 13 mars d'arrêter le réacteur. Le conseil d'hygiène et de sécurité a, d'autre part, rencontré, le 26 mars, les responsables de la centrale, pour faire le point sur cette affaire.

Si l'on se dit persuadé, à la direction de la production d'EDF, que la sécurité de Tricastin n'a pas été menacée, on n'en estime pas moins que le responsable de la centrale a pris *« une décision erronée »*, non pas en cherchant délibérément à violer les règles, mais en estimant mal leur domaine d'application. Aussi souhaite-t-on à EDF tirer de cet incident *« des enseignements sur les limites du domaine d'intervention propre aux exploitants des centrales nucléaires »*.

Le numéro du « Monde » daté 28 mars 1987 a été tiré à 497 305 exemplaires

Citroën va fermer son usine de Levallois en 1988

Citroën a annoncé, vendredi 27 mars, au cours d'un comité d'établissement, son intention de fermer l'usine de Levallois (Hauts-de-Seine) au premier trimestre 1988, après celles de Nanterre et de Clichy (Hauts-de-Seine) fermées le 1er janvier 1986. Les mille quatre-vingt-dix salariés actuellement employés à Levallois (huit cent dix ouvriers, deux cents employés, techniciens et agents de maîtrise, quatre-vingts cadres) vont être reçus par la direction pour examiner leurs souhaits et leurs possibilités.

Outre des aides au retour (45 % des ouvriers sont originaires du Maghreb), des mutations dans d'autres usines (notamment à Charleville, où l'on emploie actuellement quelque deux cents intérimaires), Citroën prévoit la création d'un organisme chargé de reclasser les salariés à l'extérieur de l'entreprise, éventuellement après une formation. Sur les mille soixante et un salariés de Nanterre et de Clichy, six cent quatre-vingt-huit ont accepté une mutation ou le retour au pays. Trois cent trente-six ont été licenciés, trente-sept dont le licenciement avait été refusé ont été reclassés dans la région parisienne.

La « folie » de M. Bouygues

Challenger ! Pour les Français, ce nom n'évoquera plus la navette spatiale américaine mais le siège social futuriste, solennel et un rien glacial, du numéro un mondial du bâtiment-travaux publics, M. Francis Bouygues. Siège social jailli de terre, mais toujours en chantier, dans un parc de 30 hectares, sis sur les bords de la Bièvre, à Saint-Quentin-en-Yvelines. Quatre cents invités l'ont « pré-inauguré », le vendredi 27 mars, à... quelques jours des audiences publiques devant opposer le « roi du béton » à Jean-Luc Lagardère, patron d'Hachette, pour la reprise de la Une.

Un événement anticipé dont M. Bernard Tapie, candidat aux côtés de son « ami Francis » à TF 1, a donné la clé : « *On fait autant du culturel quand on bâtit un siège social que quand on fait un magazine d'actualité !* » Culturel, le projet de l'architecte américain Kevin Roche l'est peut-être. Mais ambitieux, démesuré sans aucun doute. Les chiffres généreusement communiqués le disaient assez.

Et ce que les chiffres ne pouvaient évoquer, la balade – en hélicoptère, s'il vous plaît – venait le confirmer. Les courbes de l'immeuble principal, habillé de miroirs, s'ordonnancent autour d'une allée monumentale bordée de deux bassins et conduisant à deux bâtiments annexes triangulaires. Cinq coupoles – les atriums aux colonnes géantes donnent à l'ensemble encore plus de majesté.

Cette « folie » de 1 milliard de francs, que le groupe Bouygues juge raisonnable – le prix du mètre carré revient moitié moins cher qu'à la Défense, témoigne, a-t-on expliqué, de « *la passion personnelle de Francis Bouygues pour l'architecture* », de « *sa capacité à se projeter dans l'avenir* » et de « *son goût de la compétition* ». Qui aurait pu en douter ? Pas les salariés de TF 1, puisque ceux-ci savent déjà que Bouygues a annoncé qu'il bâtirait pour eux un nouveau siège. S'il l'emporte.

P.-A. G.

Le Rhin rouvert à la pêche

Le Rhin, ses dérivations et dépendances sont de nouveau ouverts à la pêche le samedi 28 mars dans les départements du Haut-Rhin et du Bas-Rhin. Les arrêtés préfectoraux qui l'autorisent ont été pris après avis du conseil supérieur de la pêche, au vu des analyses de l'eau et des poissons faites depuis l'accident survenu à l'usine Sandoz de Bâle, le 1er novembre dernier.

La commercialisation des poissons pêchés dans le Rhin reste interdite pour une durée de six mois. Quant aux anguilles, premières victimes de la pollution Sandoz, leur pêche reste interdite jusqu'au 31 décembre afin de permettre la reconstitution du cheptel.

● **Explosion à Beyrouth-Ouest : quatre morts.** – Quatre personnes au moins ont été tuées et plusieurs autres blessées dont au moins cinq soldats syriens, le samedi 29 mars dans la matinée, par l'explosion d'une voiture piégée dans le secteur de Ramlet el Baida à Beyrouth-Ouest, à proximité du siège des observateurs militaires syriens et du domicile du dirigeant de la branche libanaise du parti Baas prosyrien, M. Assem Kanso. Il s'agit de l'attentat le plus grave à Beyrouth-Ouest depuis l'entrée des forces syriennes, le 22 février.

Grande première sociale

Un projet d'accord sur l'intéressement est conclu à EGF

Grande première sociale à EDF-GDF : pour la première fois une entreprise publique va conclure un accord sur l'intéressement du personnel. A l'issue de négociations qui se sont achevées dans la soirée du 27 mars, quatre fédérations – CFDT, FO, UNCM-CGC, CFTC, – déjà signataires de l'accord social du 10 janvier 1987, ont donné leur accord de principe à un projet qui a pour but de *« faire participer le personnel au développement d'EDF-GDF »*. Conformément à l'ordonnance du 21 octobre 1986, le conseil supérieur consultant des comités mixtes à la production devra donner son *« avis »* dans un délai d'*« au moins quinze jours avant la signature »*.

Ce texte fait entrer le système d'intéressement en vigueur à compter du 1er janvier 1987 et pour une durée de trois ans. Mais il sera renégocié au moment de l'achèvement du contrat de plan à la fin de 1988. Les bénéficiaires sont uniquement les actifs d'EGF. L'intéressement permettra aux agents de recueillir les dividendes d'une amélioration de la productivité. Toutefois, il ne jouera que dans des conditions strictement définies.

Selon le contrat de plan, EDF et GDF doivent parvenir à une réduction minimale de 3 % du prix de revient du kilowattheure livré ou de 2,2 % du gaz (sans tenir compte des effets internationaux). Pour que le système d'intéressement s'applique, cet objectif devra être dépassé de 10 % : la baisse devra donc être de 3,3 % pour EDF et de 2,4 % pour GDF mais le calcul sera effectué sur la moyenne de baisse des trois années précédenes. Les règles d'attribution prévoient que la prime comportera pour moitié une partie uniforme et pour moitié une partie hiérarchisée, ce qui avantagera les salariés situés aux échelons supérieurs. Pour un intéressement minimal (dépassement de 10 % de l'objectif du contrat de plan), la prime d'intéressement serait de 500 F en moyenne. Si le dépassement est de 20 %, elle serait de 1.000 F en moyenne par agent (oscillant en fait de 660 F à 1 700 F du bas au haut de l'échelle). Si les sommes ainsi dégagées sont placées pendant cinq ans sur un plan d'épargne entreprise, l'abondement de l'entreprise sera de 100 %.

Le projet d'accord ouvre la voie à des accords décentralisés – au niveau des grandes directions dans un premier temps – qui pourraient être conclus par les seuls signataires de l'accord national et dégager un supplément pour l'intéressement dans une fourchette de 0 à 20 % en fonction des performances sectorielles. Les fédérations CFDT, UNCM-CGC, FO, CFTC ont signé par ailleurs, une déclaration d'intention prévoyant de faire bénéficier les retraités d'EGF d'une *« contribution de solidarité »* égale à 15 % des sommes distribuées au titre de l'intéressement et venant en déduction de la prime versée aux actifs. Mais pour être prise en compte par la direction, une telle demande doit être signée par les cinq fédérations. La CGT, plutôt hostile au projet d'accord, pourra-t-elle refuser de signer ce texte tout en se joignant à la déclaration d'intention ? Elle prendra sans doute le temps de la réflexion.

M. N.

● **Formation professionnelle : nouvelle « table ronde » en juin.** – Après la « table ronde » de la formation professionnelle, réunie le vendredi 27 mars au ministère des affaires sociales et de l'emploi, une rencontre devrait avoir lieu entre les partenaires sociaux, au niveau interprofessionnel, pour, selon les représentants syndicaux et patronaux, *« dégager dans une déclaration commune les éléments consensuels »*.

En juin, l'ensemble des participants à la rencontre se retrouveront pour une seconde « table ronde ». Ils pourront alors indiquer à M. Philippe Séguin dans quel sens s'oriente leur action commune pour le développement et l'amélioration de la formation professionnelle.

● **Renault-Douai : un chèque « libellé par erreur ».** – La Fédération CGT de la métallurgie a dénoncé, le vendredi 27 mars, devant la presse la *« campagne nationale (...) qui vise à jeter le discrédit »* sur la centrale de Montreuil à partir de la gestion du comité d'établissement de Renault-Douai par les élus cégétistes (*le Monde* du 25 mars). M. Roger Sylvain, administrateur CGT de la Régie, a indiqué qu'un chèque de 40 000 francs avait été *« libellé par erreur »* à son nom par le CE de Douai et *« intégralement reversé sur un compte bancaire de la coordination Renault »*, en soulignant que cette somme revenait légalement à la CGT. M. Bernard Lacombe, secrétaire de la CGT a affirmé que les responsables CGT, mis en cause à Douai avaient le soutien du *« bureau confédéral, tout le bureau confédéral »*.